

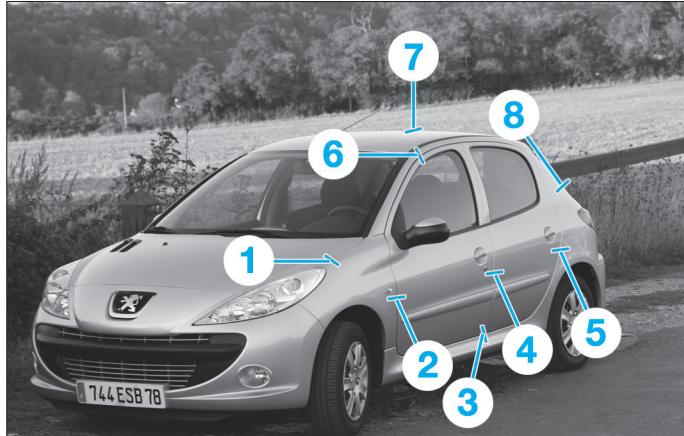
Carrosserie

CARACTÉRISTIQUES

Jeux d'ouverture

VALEURS DE RÉGLAGE

 Les jeux d'ouverture sont donnés en millimètre (mm).



Couples de serrage (en daN.m et en degré)

PARTIE AVANT

Mécanisme d'essuie vitre : 2,5
Bouclier avant : 0,8.

PARTIES LATÉRALES

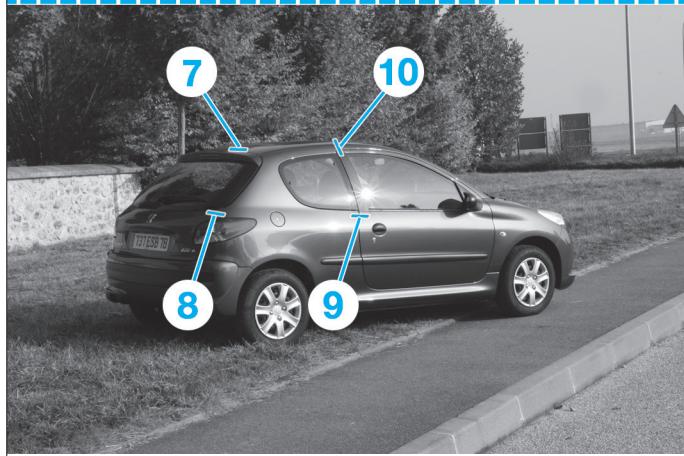
Charnière de porte sur caisse : 2
Porte sur charnière : 1,4.

PARTIE ARRIÈRE

Articulation de charnière : 1,8
Charnière sur hayon : 0,9
Bouclier arrière : 0,8.

ÉLÉMENTS D'HABITACLE

Traverse support planche de bord : 2,5
Boîte à gants : 0,15
Enjoliveur d'écran multifonction : 0,15.



1 = $3,4 \pm 1,5$
2 = $5 \pm 1,5$
3 = $5,3 \pm 2$
4 = $3,7 \pm 1,5$
5 = $4 \pm 1,5$

6 = $5,3 \pm 2$
7 = $6 \pm 1,5$
8 = 4 ± 2
9 = $4 \pm 1,5$
10 = $5,2 \pm 2$.



Lors de l'intervention sur le système pyrotechnique, respecter impérativement les consignes de sécurité et de mise hors service du système. Se reporter au chapitre "Airbags et prétensionneurs".

Planche de bord

DÉPOSE-REPOSE DE LA CONSOLE CENTRALE DE PLANCHER

DÉPOSE

- Reculer les sièges avant au maximum.
- Déposer la vis Torx de 20 (1) (Fig.1).



Fig. 1

- Basculer la partie arrière de console.
- Débrancher le connecteur (2) du bouton de centralisation (Fig.2).



Fig. 2

- Déposer la partie arrière de console centrale de plancher.
- Dégrafer :
 - le cache (3) en (a) (Fig.3),
 - l'enjoliveur du levier de vitesses (4) en (b),
 - la platine de commande des lève-vitres (5) puis débrancher son connecteur pour la déposer.

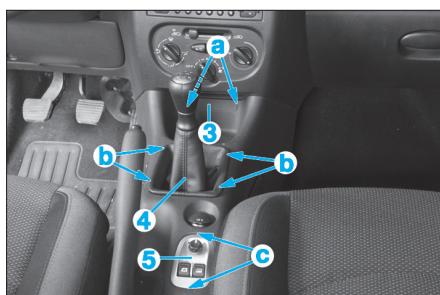


Fig. 3

- Déposer les vis Torx de 20 (6) et l'écrou hexagonal de 10 (7) (Fig.4).

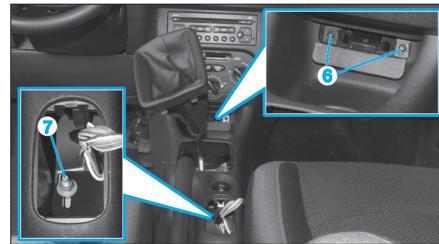


Fig. 4

Prendre garde de ne pas abîmer le soufflet et l'encadrement du levier de vitesses lors du passage au travers de la console.

- Déposer la console centrale de plancher.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

DÉPOSE-REPOSE DE LA BOÎTE À GANTS

DÉPOSE

- Ouvrir le couvercle de la boîte à gants puis le dégrafer de ses charnières.
- Extraire les articulations (1) en les dégageant des ajourages (2) (Fig.6).

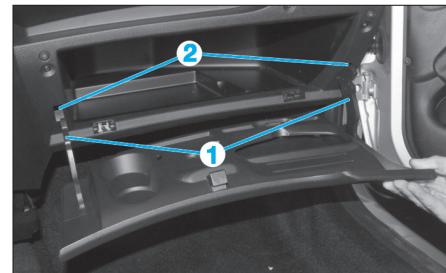


Fig. 5

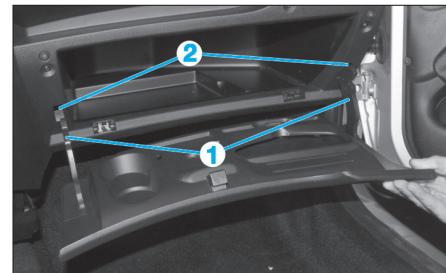
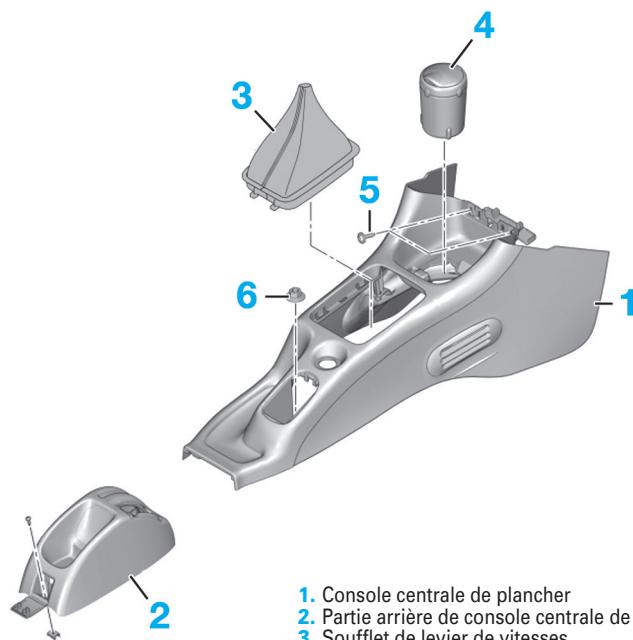


Fig. 6

- Basculer la console puis débrancher le connecteur de la prise 12 volts.

CONSOLE CENTRALE DE PLANCHER



1. Console centrale de plancher
2. Partie arrière de console centrale de plancher
3. Soufflet de levier de vitesses
4. Cendrier
5. Vis de fixation avant de la console centrale
6. Ecrou de fixation arrière de la console centrale.

- Déposer :
 - le couvercle de la boîte à gants,
 - les vis Torx de 20 (3) puis les agrafes de charnière (Fig.7).
 - Pivoter le fond de la boîte à gants par le bas pour l'extraire de son logement et la déposer.

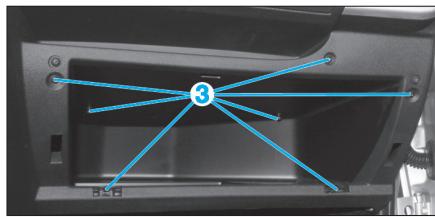
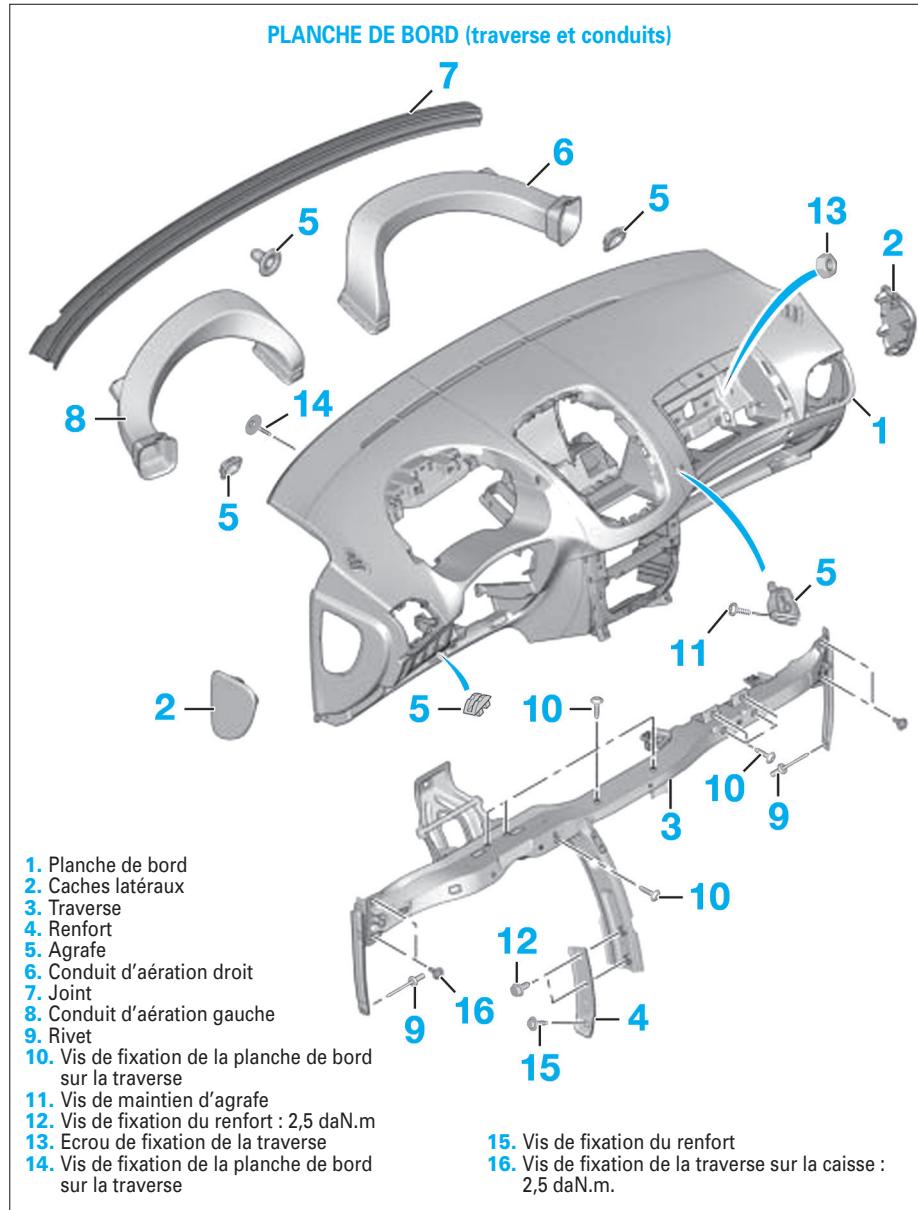


Fig. 7

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

**DÉPOSE-REPOSE DU COMBINÉ D'INSTRUMENTS****DÉPOSE**

- Dégrafe la visière du combiné en la tirant d'abord vers le haut puis vers soi.
- Déposer les vis Torx de 20 (1) et dégager légèrement le combiné de son logement en le tirant vers le haut (Fig.8).
- Basculer le combiné d'instruments pour débrancher son connecteur.
- Déposer le combiné d'instrumentation.



Fig. 8

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

DÉPOSE-REPOSE DE L'AFFICHEUR CENTRAL**DÉPOSE**

- Dégrafe en (1) l'enjoliveur de la façade supérieure de planche de bord (Fig.9).



Fig. 9

- Déposer les vis Torx de 20 (2) puis dégrafe l'en-tourage de l'afficheur central (Fig.10).

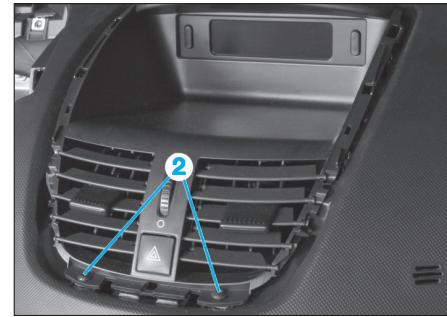


Fig. 10

- Débrancher le connecteur des feux de détresse et déposer l'en-tourage de l'afficheur central (Fig.11).



Fig. 11

- Déposer les vis Torx de 20 (3) de l'afficheur central (Fig.12).

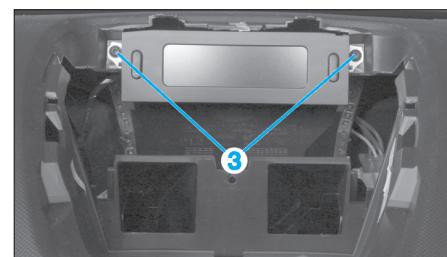
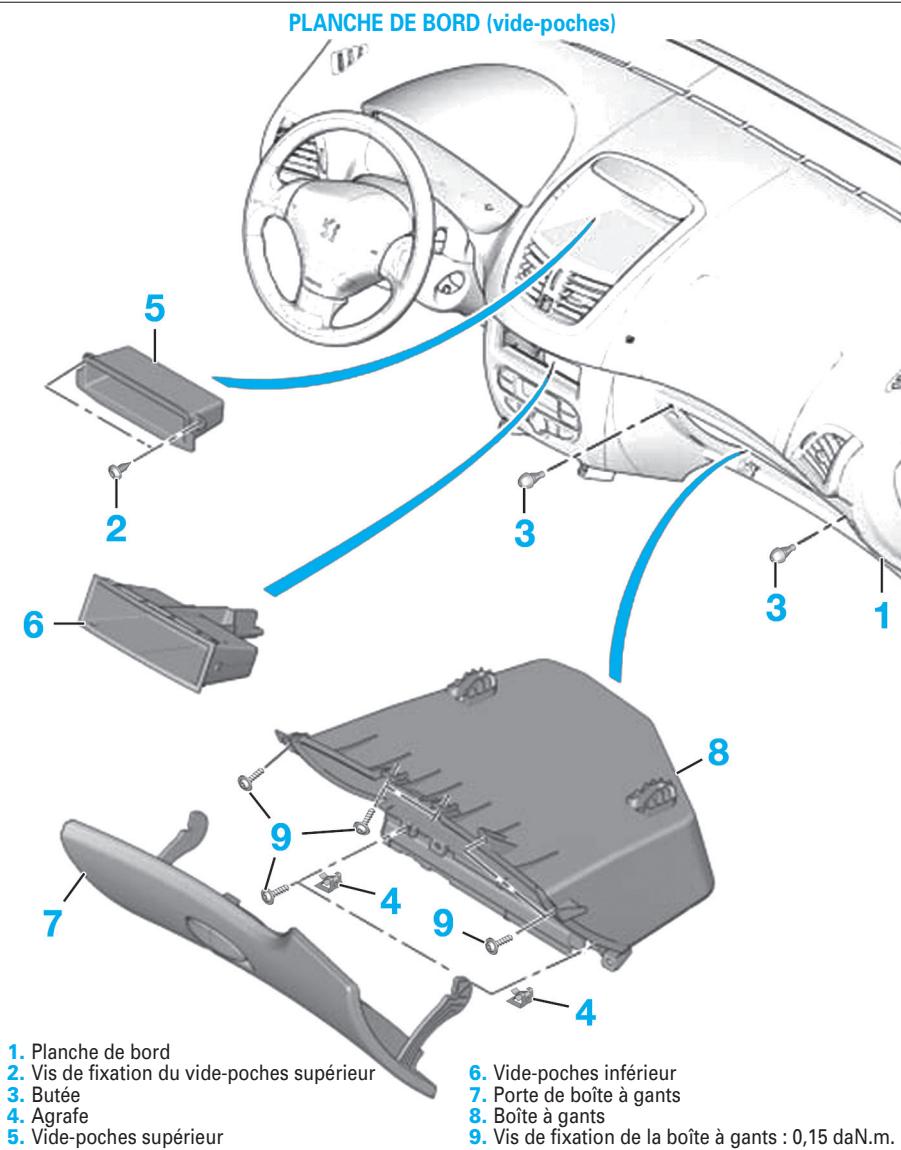


Fig. 12

- Débrancher le connecteur de l'afficheur.
- Déposer l'afficheur central.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.



- Dégraffer et débrancher la molette de réglage du site des feux (1) ainsi que les autres contacteurs (2) pour les déposer (Fig.15).

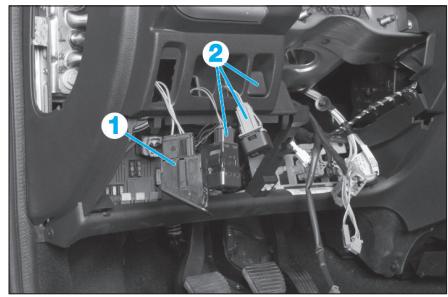


Fig. 15

- Débrancher les connecteurs de raccord (3) (Fig.16).

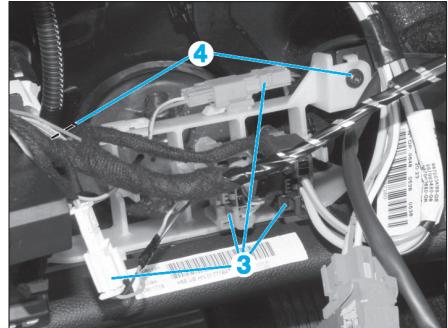


Fig. 16

- Déposer :
- les vis Torx de 20 (4),
- la platine de jonction.
- Dégager le faisceau en déposant la vis hexagonale de 10 (5) et l'agrafe (6) (Fig.17).

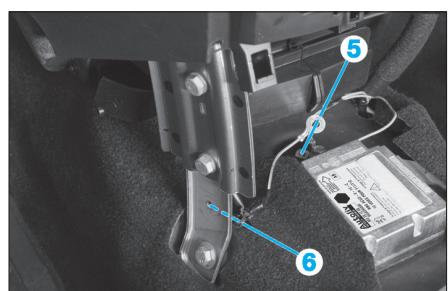


Fig. 17

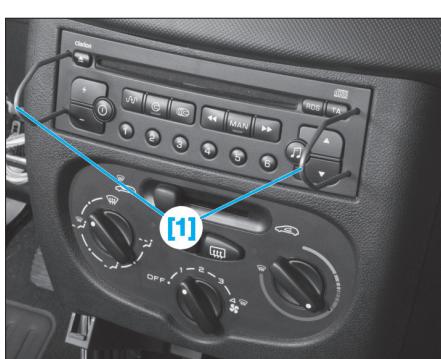


Fig. 13

- Débrancher les connecteurs ainsi que l'antenne avant de déposer l'autoradio.

DÉPOSE-REPOSE DE L'AUTORADIO

OUTILLAGE SPÉCIFIQUE

[1]. Epingle spécifique pour la dépose de l'autoradio.

DÉPOSE

- Extraire l'autoradio de son logement à l'aide des épingle [1] (Fig.13).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

DÉPOSE-REPOSE DE LA PLANCHE DE BORD

DÉPOSE

- Déposer (voir opérations concernées) :
- la colonne de direction,
- la console centrale de plancher,
- la boîte à gants,
- le combiné d'instrumentation,
- la commande de climatisation.
- Dégraffer et déposer les caches plastiques latéraux (Fig.14).



Fig. 14

- Déposer les fixations hexagonales de 13 (7) et la vis Torx de 20 (8) (Fig.18).

- A deux opérateurs, extraire la planche de bord en la tirant vers soi et prendre garde au passage des faisceaux.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose, vérifier le bon fonctionnement de tous les équipements puis effectuer un essai routier.

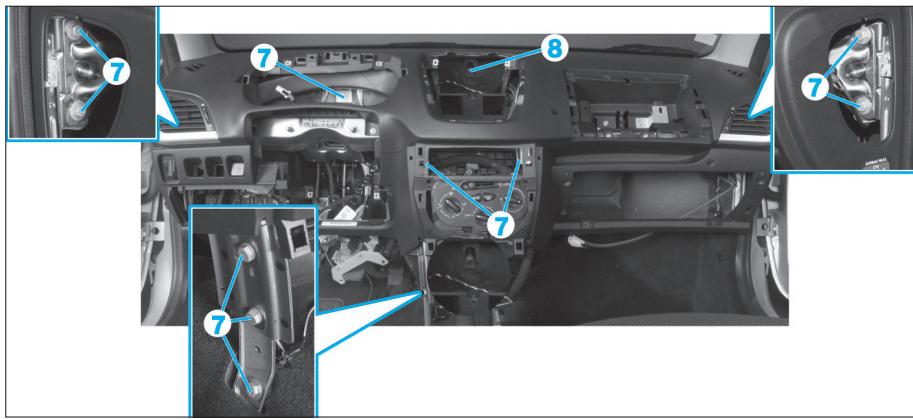


Fig. 18



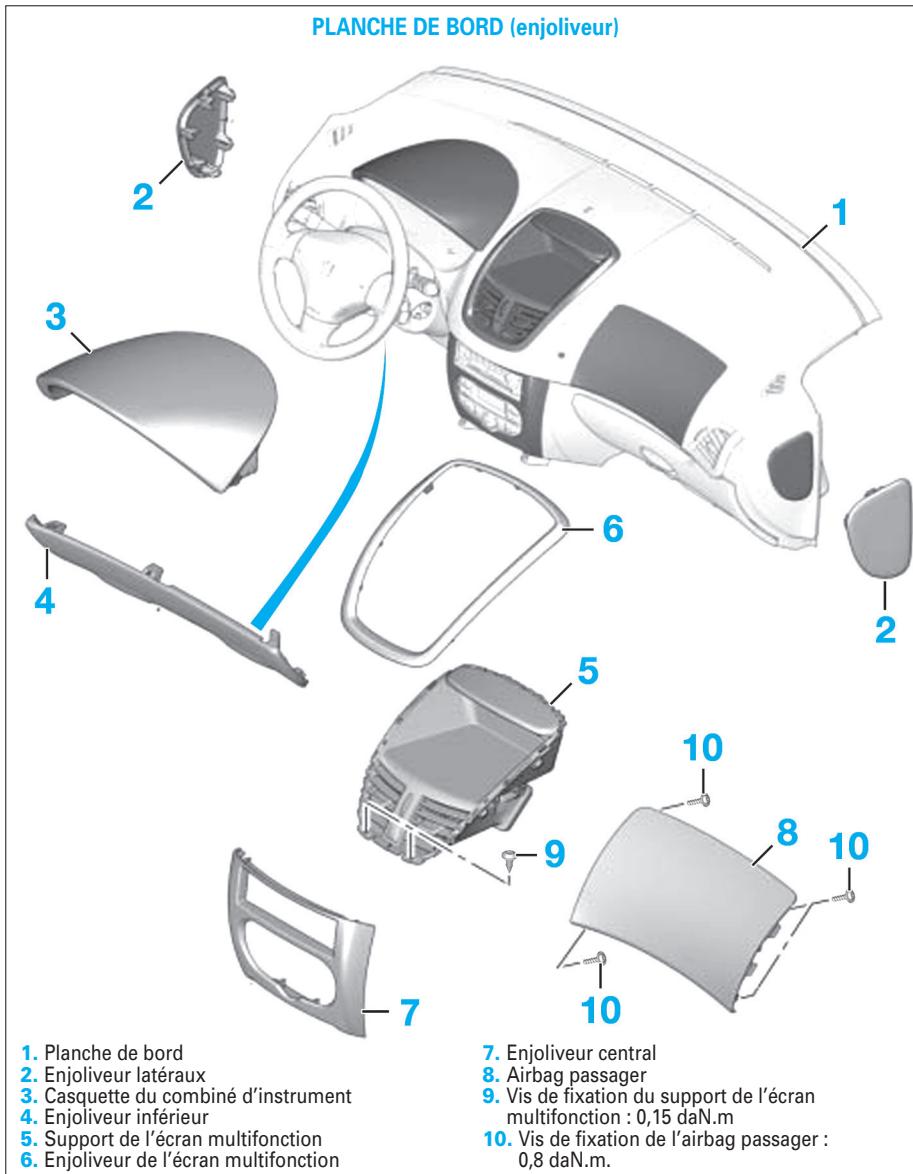
Fig. 19



Fig. 20



Fig. 21



1. Planche de bord
 2. Enjoliveur latéraux
 3. Casquette du combiné d'instrument
 4. Enjoliveur inférieur
 5. Support de l'écran multifonction
 6. Enjoliveur de l'écran multifonction

7. Enjoliveur central
 8. Airbag passager
 9. Vis de fixation du support de l'écran multifonction : 0,15 daN.m
 10. Vis de fixation de l'airbag passager : 0,8 daN.m.

Garnitures

DÉPOSE-REPOSE D'UNE GARNITURE DE PORTE AVANT

DÉPOSE

- Déposer :
- la garniture (1) (Fig.19),

- l'enjoliveur de poignée d'ouverture (2) (Fig.20),
- la vis de fixation (3) (Fig.21),
- Dégrafer la garniture.
- Lever puis déposer la garniture.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

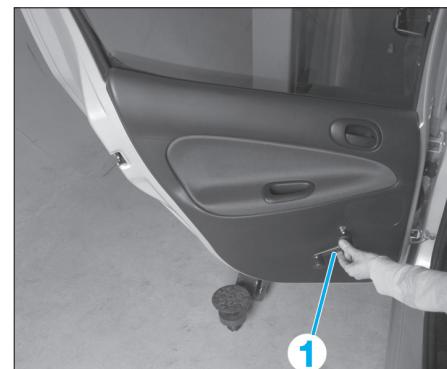


Fig. 22



Fig. 23

- l'enjoliveur de poignée d'ouverture intérieur (3) (Fig.24).

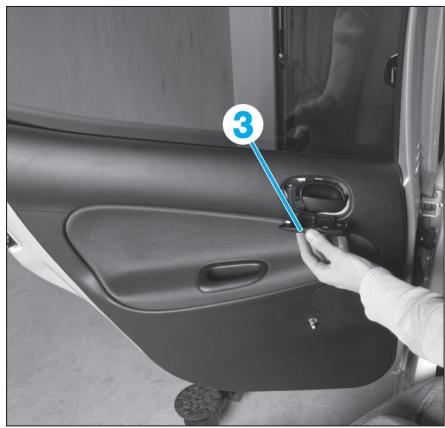
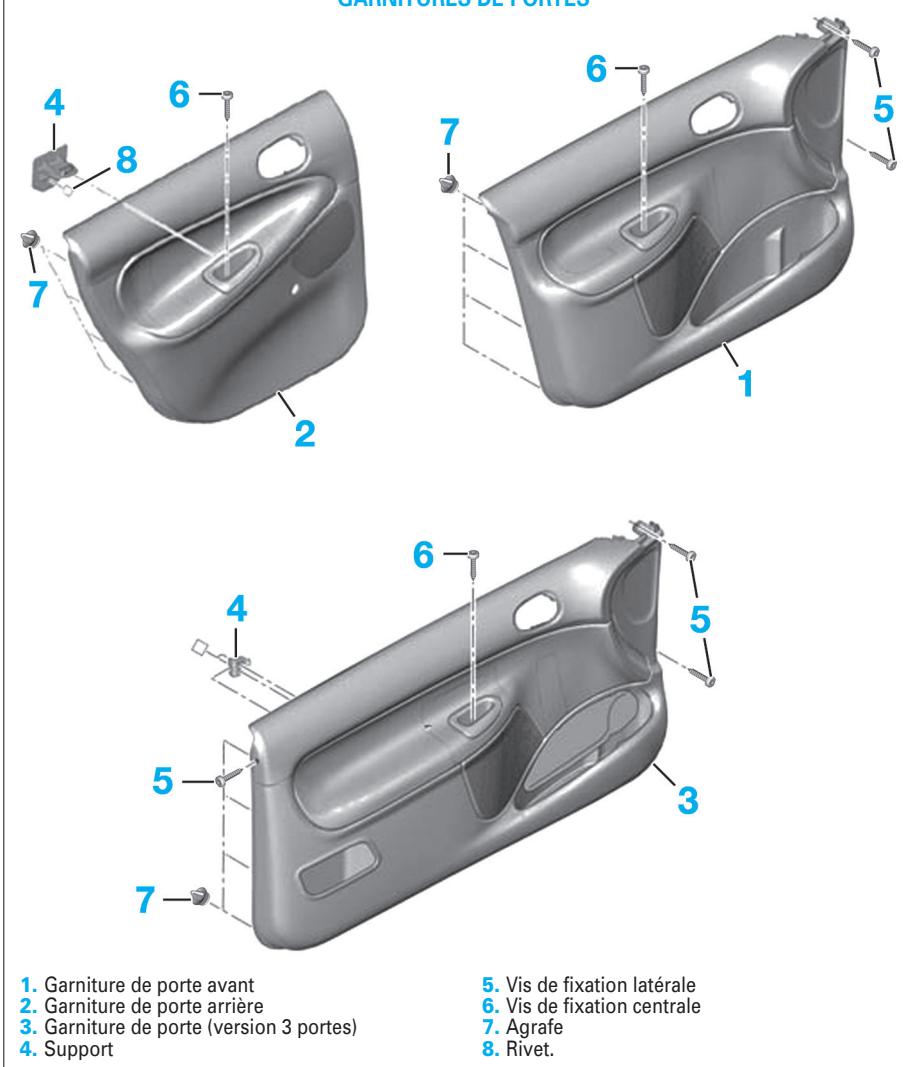


Fig. 24

- Dégrafez la garniture.
- Lever puis déposer la garniture.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

GARNITURES DE PORTES

MÉCANISMES ET SIGNALISATION

DÉPOSE-REPOSE D'UN BLOC OPTIQUE AVANT

DÉPOSE

- Déposer :
- le bouclier avant (voir opération concernée),
- les fixations (1) (Fig.25),

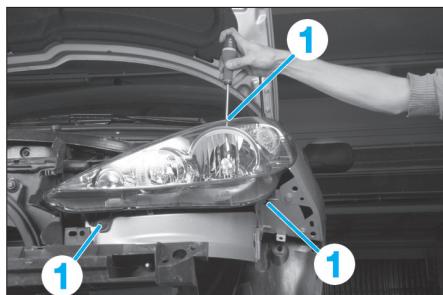


Fig. 25

- le bloc optique.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

DÉPOSE-REPOSE DU MÉCANISME D'ESSUIE-VITRE

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

- [1]. Extracteur de bras d'essuie-vitre (réf : 1335) (Fig.26).

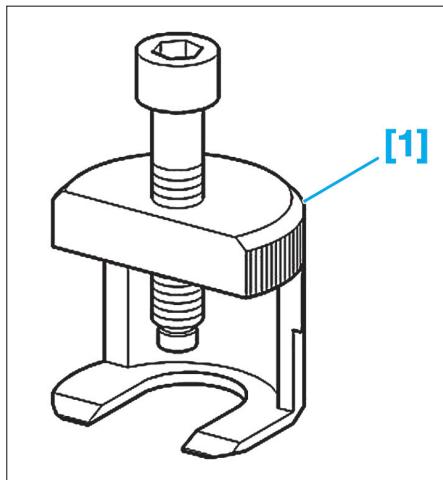


Fig. 26

DÉPOSE

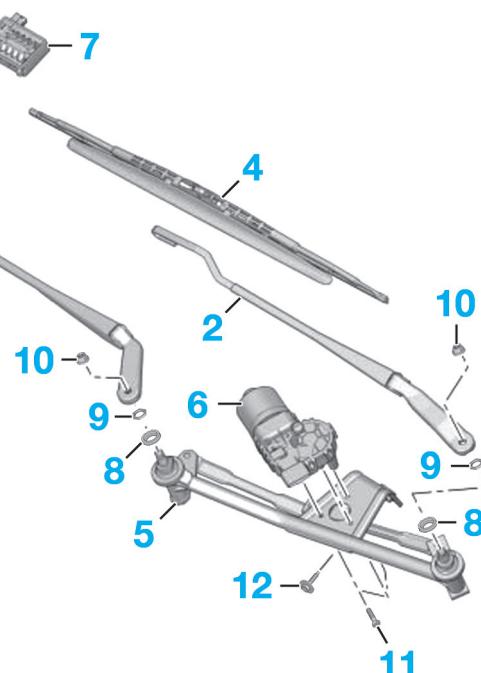
- Mettre le contact et s'assurer que le moteur est en position arrêt.
- Couper le contact.
- Déposer les fixations (1) (Fig.27).
- Extraire les bras d'essuie-vitre à l'aide de l'outil [1].
- Déposer :
- la grille d'écoulement d'eau (2),
- les fixations (3),
- la fixation (4),
- le conduit d'air (5).

- Débrancher le connecteur (6).
- Déposer le mécanisme d'essuie-vitre avant.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose et respecter les points suivants :
- Avant le serrage des bras d'essuie-vitre, faire fonctionner le moteur puis le couper.
- Positionner les balais en regard des repères sur la vitre de pare-brise.
- Contrôler le fonctionnement.

MÉCANISME D'ESSUIE-VITRE



1. Bras d'essuie-vitre passager
2. Bras d'essuie-vitre conducteur
3. Balaie d'essuie-vitre passager
4. Balaie d'essuie-vitre conducteur
5. Mécanisme d'essuie-vitre
6. Moteur d'essuie-vitre
7. Capteur de pluie
8. Rondelle cuvette
9. Ecrou hexagonal
10. Ecrou de fixation du bras d'essuie-vitre sur le mécanisme
11. Vis de fixation du moteur sur le mécanisme
12. Fixation du mécanisme sur la caisse : 2,5 daN.m.

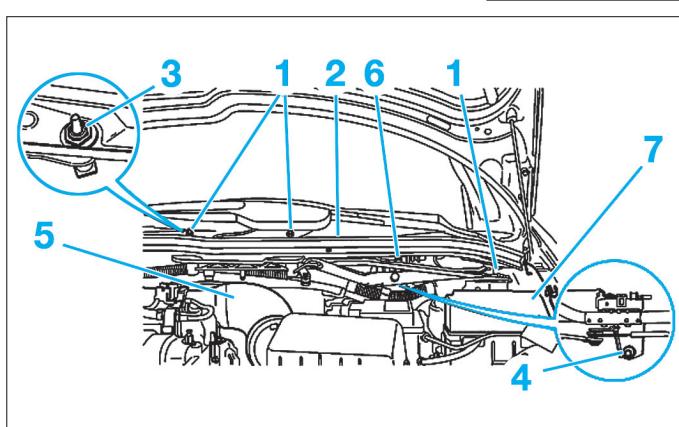


Fig. 27

DÉPOSE-REPOSE D'UN RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR

DÉPOSE

- Déposer la garniture (1) (Fig.28).



Fig. 28

- Débrancher le connecteur (2) (Fig.29).

- Déposer :

- les vis (3),

- le rétroviseur extérieur.

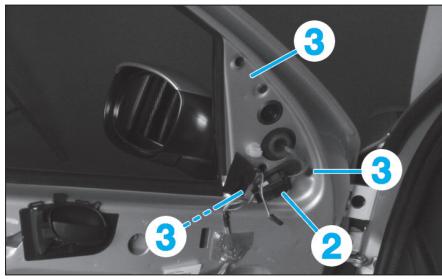


Fig. 29

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

- Vérifier le bon fonctionnement général du rétroviseur.

DÉPOSE-REPOSE D'UNE GLACE DE RÉTROVISEUR

DÉPOSE

- À l'aide d'un petit outil plat, dégrafer la glace du rétroviseur (Fig.30).

- Débrancher les connexions électriques (suivant équipement).

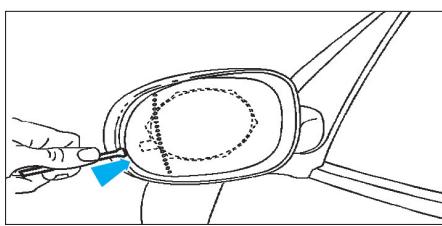


Fig. 30

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

- Vérifier le bon fonctionnement général du rétroviseur.

DÉPOSE-REPOSE DU MÉCANISME DE LÈVE-VITRE DE PORTE AVANT OU ARRIÈRE

DÉPOSE

- Descendre la vitre à environ 2/3 de sa course.

- Déposer la garniture de porte (voir opération concernée).

- Dégrafer les fixations de la vitre (voir "Dépose-repose d'une vitre coulissante de porte avant ou arrière") puis la maintenir en position haute à l'aide d'un ruban adhésif.

- À l'aide d'une perceuse équipée d'un foret Ø 6,4 mm, percer les rivets (1) (Fig.31) afin de libérer le mécanisme (2).



Prendre soin de ne pas percer le panneau de porte.

- Déconnecter le faisceau de lève-vitre électrique (pour les véhicules équipés de vitres électriques).

- Dégager le support de haut-parleur.

- Déposer le mécanisme de lève-vitre.

- Percer les corps de rivets restants sur le mécanisme de lève-vitre.

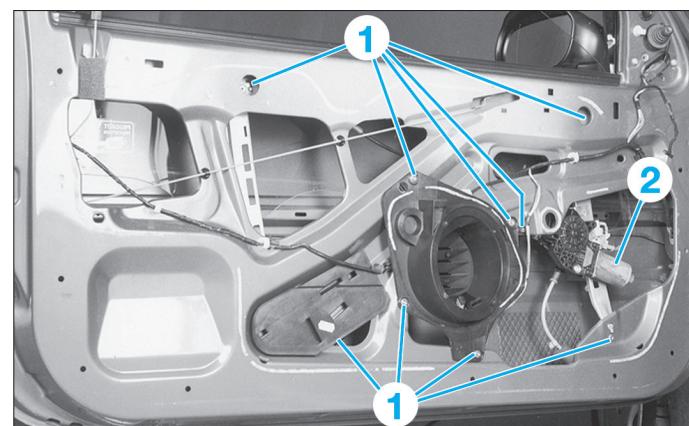
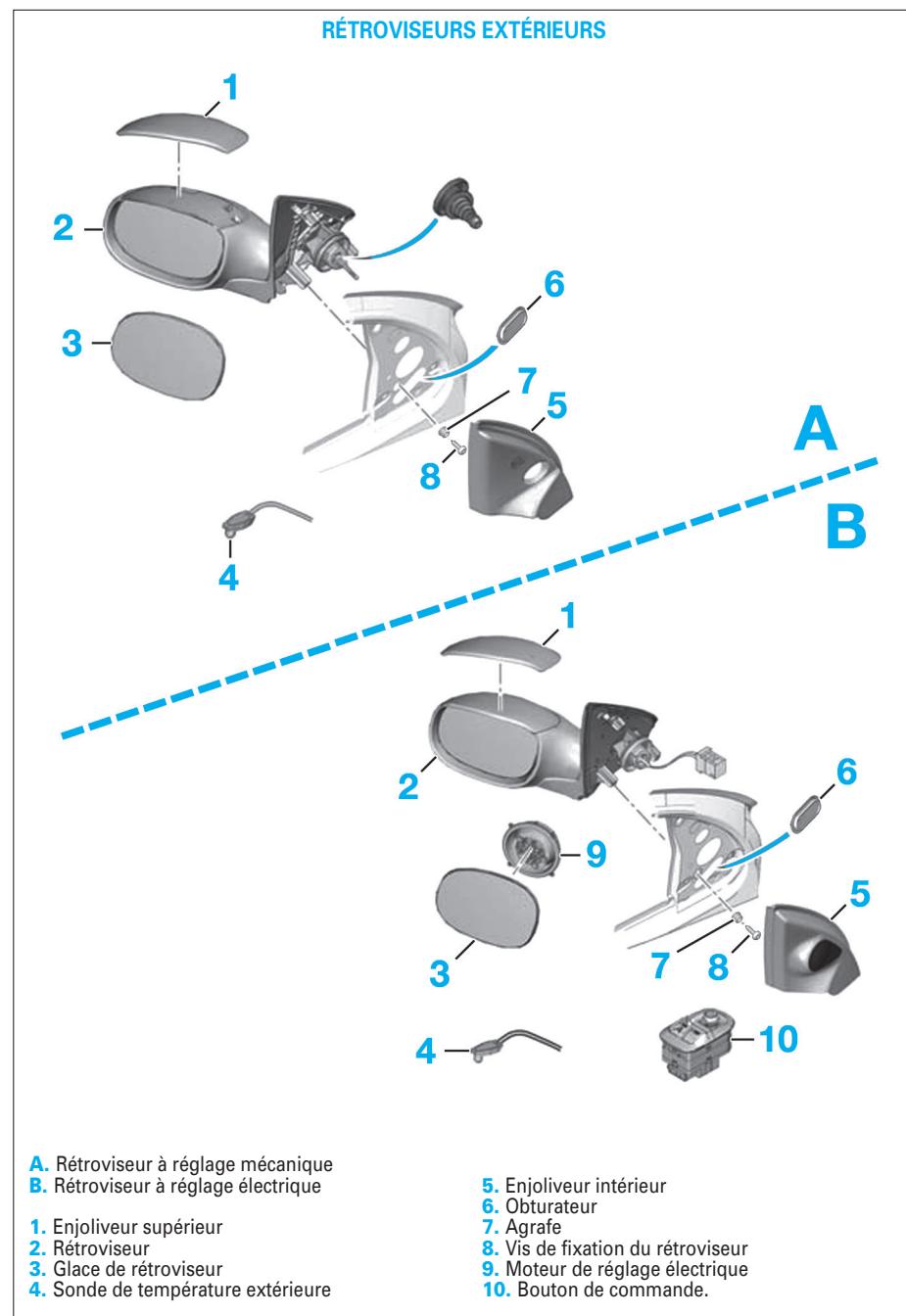


Fig. 31

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose puis vérifier le fonctionnement du mécanisme de lève-vitre.

DÉPOSE-REPOSE D'UNE VITRE COULISSANTE DE PORTE AVANT OU ARRIÈRE

DÉPOSE

- Descendre la vitre à environ 2/3 de sa course.
- Déposer :
 - la garniture de porte (voir opération concernée),
 - le joint lècheur de vitre,
 - Dégager la vitre du mécanisme de lève-vitre en poussant en (A) (Fig.32) et (Fig.33) à l'aide d'un tournevis plat.

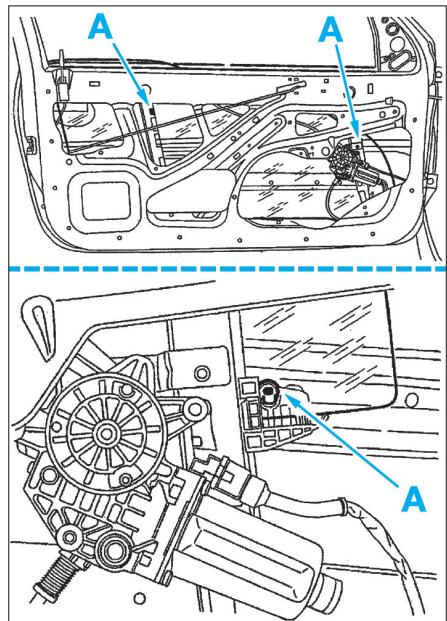


Fig. 32

Fig. 33

- Tirer la vitre vers la haut et la dégager par l'extérieur de la porte.

REPOSE

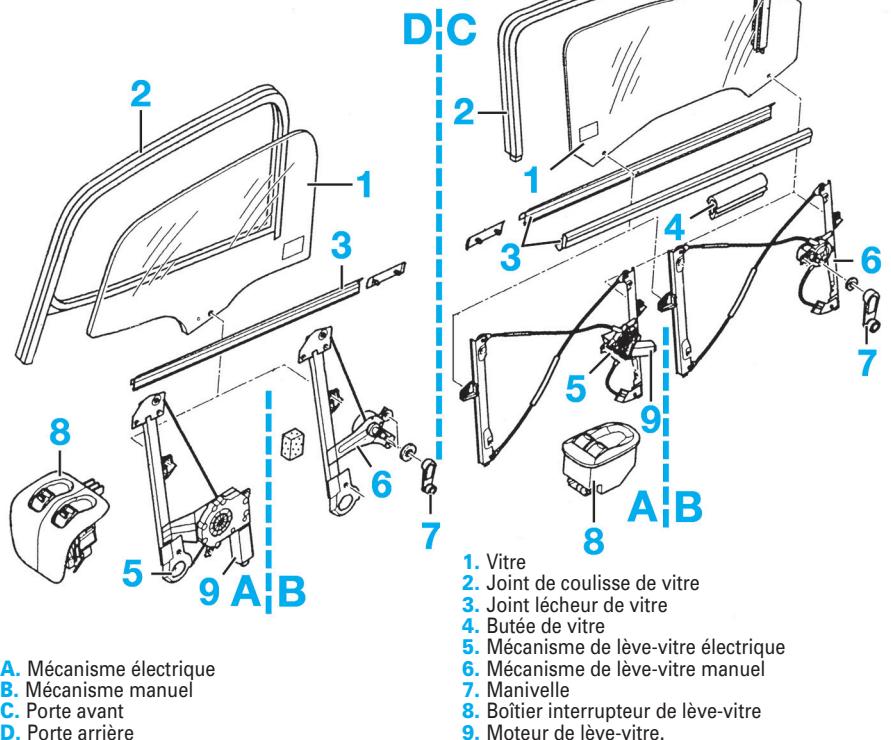
- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose puis vérifier le fonctionnement du mécanisme de lève-vitre.

DÉPOSE-REPOSE DU MÉCANISME D'ESSUIE-VITRE ARRIÈRE

DÉPOSE

- Lever le cache (1) (Fig.34).
- Déposer :
 - l'écrou (2),
 - le bras (3),
 - l'écrou (4),
 - le cache (5),
 - le joint (6).
- Dégrafer puis déposer la garniture de hayon.
- Déposer le connecteur (7) (Fig.35).
- Percer les rivets (8) à l'aide d'un forêt Ø 7,5 mm.
- Déposer le moteur d'essuie-vitre.
- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose et respecter les points suivants :

VITRES ET MÉCANISMES DE LÈVE-VITRES



A. Mécanisme électrique
B. Mécanisme manuel
C. Porte avant
D. Porte arrière

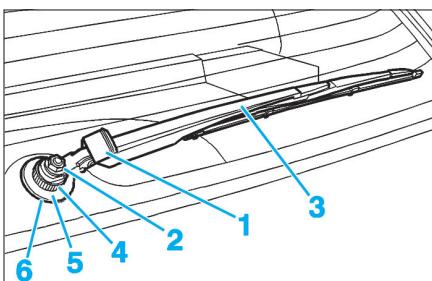


Fig. 34

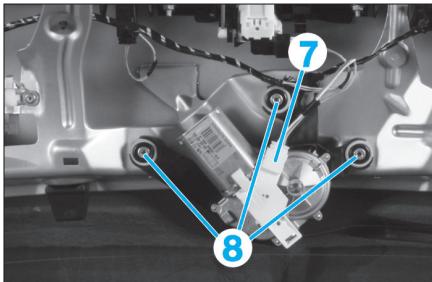


Fig. 35

- Avant le serrage du bras d'essuie-vitre, faire fonctionner le moteur puis le couper.
- Positionner correctement le balais.
- Contrôler le fonctionnement.

DÉPOSE-REPOSE D'UN FEU ARRIÈRE

DÉPOSE

- Ecartez la garniture latérale de coffre.
- Déposer l'écrou (1) (Fig.36).
- Tirer le feu vers l'arrière et l'écartez.
- Débrancher le connecteur.
- Déposer le feu arrière.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

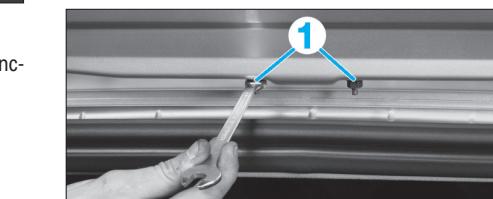


Fig. 36

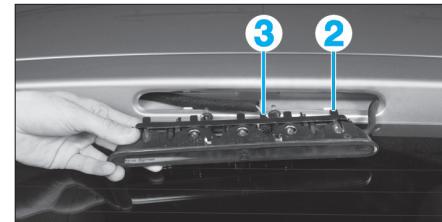


Fig. 38

ÉLÉMENTS AMOVIBLES



*Lors du réglage des jeux d'ouverture, il est indispensable de respecter les points suivants :
Assurer une symétrie par rapport au côté opposé.
Assurer un jour et un affleurement régulier.
Contrôler le bon fonctionnement de l'ouvrant, son étanchéité à l'air et à l'eau.*

Partie avant

DÉPOSE-REPOSE DU BOUCLIER AVANT

DÉPOSE

- Dégager partiellement les pare-boue avant.
- Déposer les vis (1) (Fig.39).

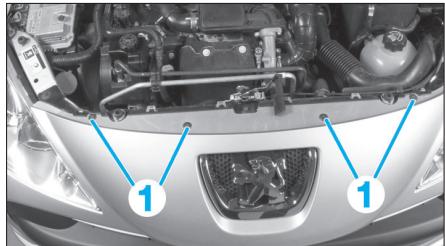


Fig. 39

- Déconnecter le connecteur du feu de brouillard avant (2) (Fig.40).



Fig. 40

- Déposer :
- les vis (3) (Fig.41),

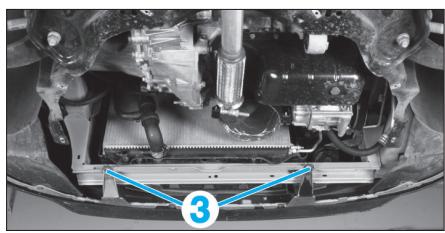


Fig. 41

- les vis (4) (Fig.42),

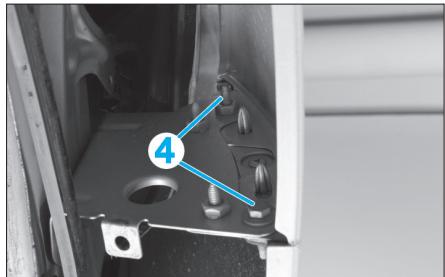
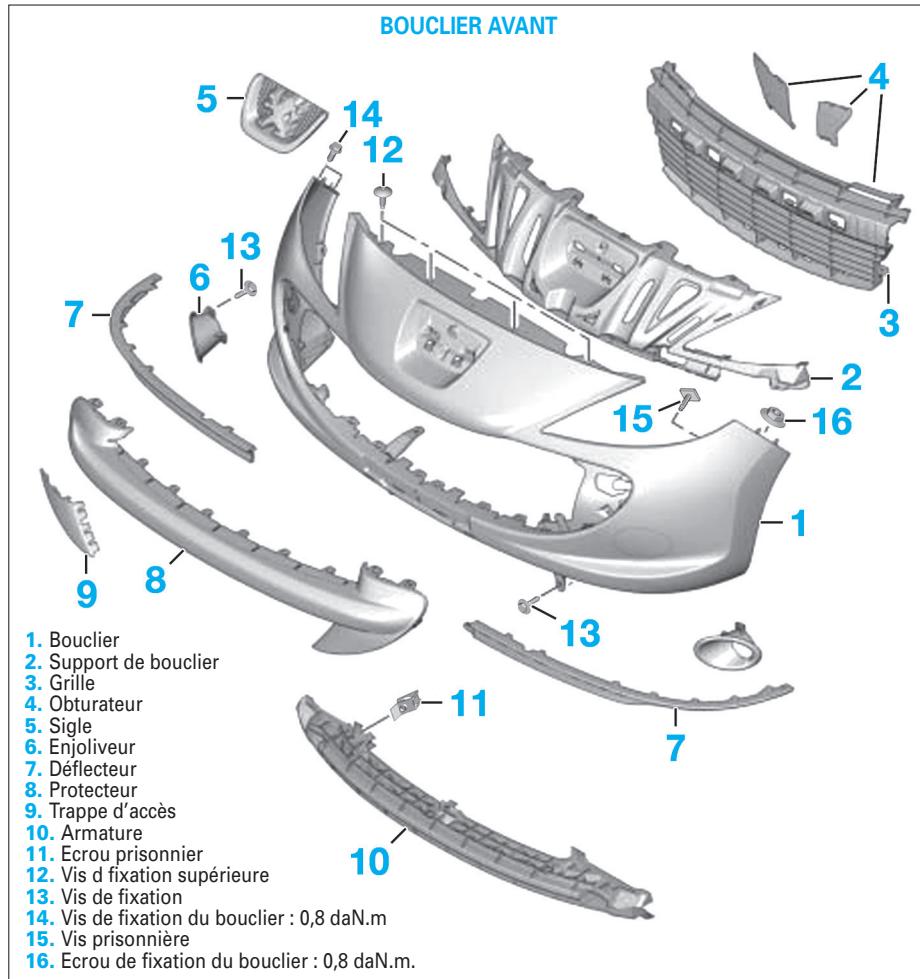


Fig. 42

- Tirer le bouclier vers l'avant pour le déposer.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.



DÉPOSE-REPOSE D'UNE AILE AVANT

DÉPOSE

- Déposer :
- le projecteur du côté concerné (voir opération concernée),
- les vis (1) (Fig.43),

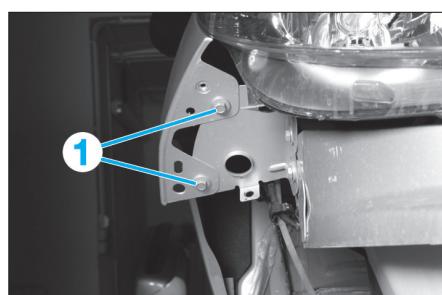


Fig. 43

- les vis (2) (Fig.44),

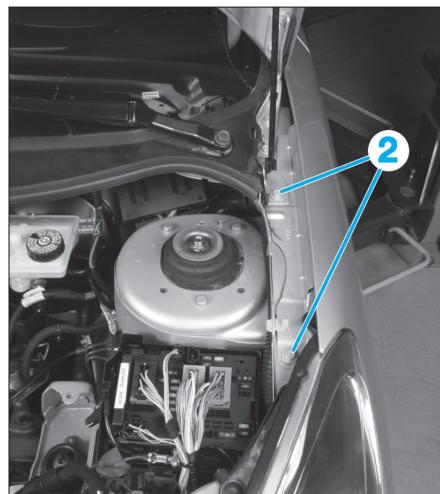
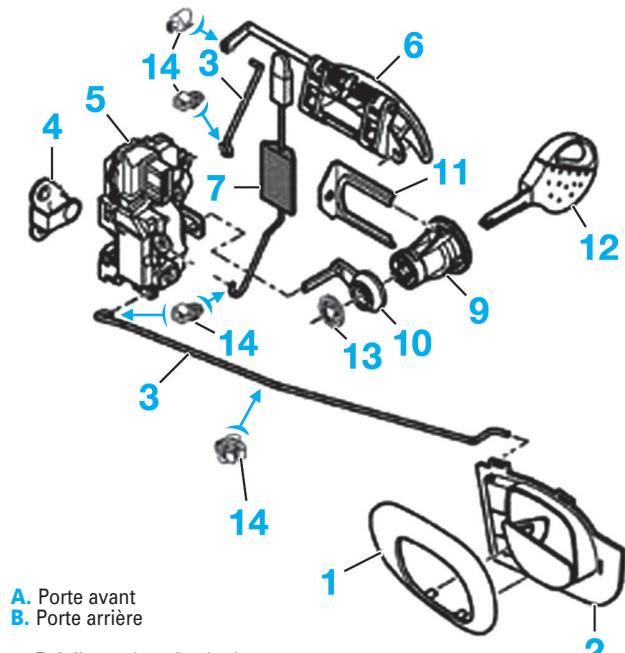
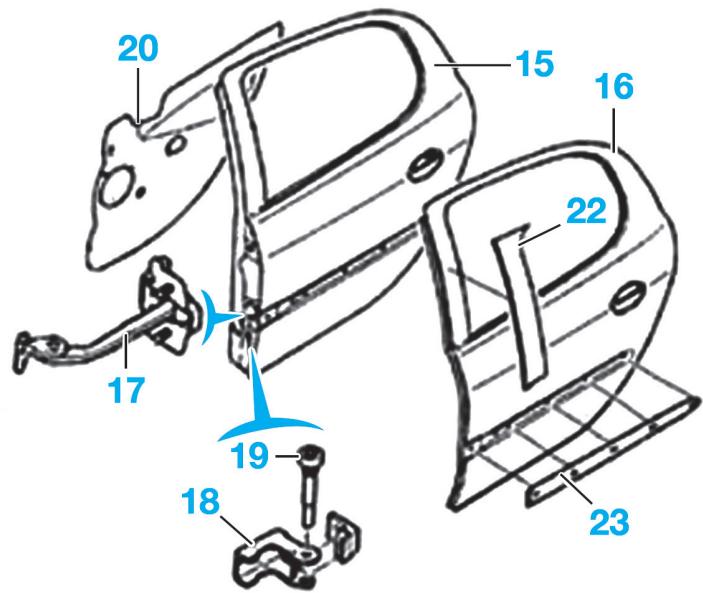
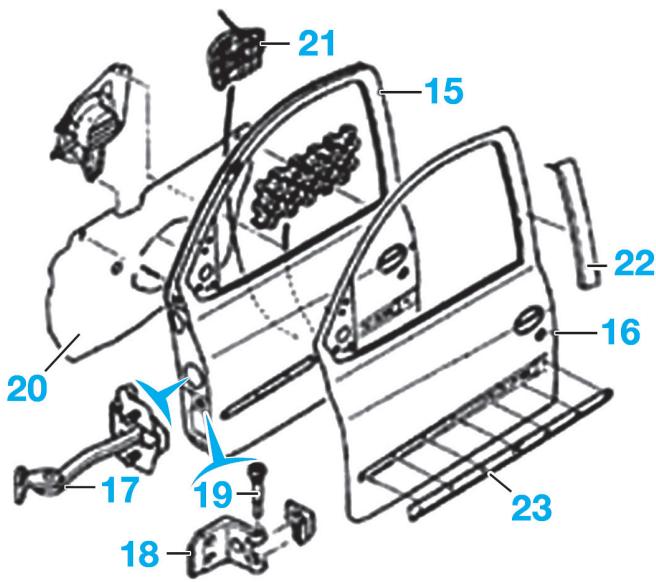


Fig. 44

PORTES (charnières et serrures)

A

A. Porte avant
B. Porte arrière1. Enjoliveur de poignée de porte
2. Poignée intérieure

3. Tringle d'ouverture de porte

4. Gâche

5. Serrure avec actionneur de fermeture centralisée

6. Poignée extérieure

7. Tringle de loquet

8. Levier de renvoi

9. Barillet

10. Levier de verrouillage

11. Agrafe

12. Clé

13. Agrafe de barillet

14. Agrafe de tringlerie

15. Porte
16. Panneau de porte
17. Limiteur d'ouverture de porte
18. Charnière de porte : 2 daN.m
19. Axe de charnière : 1,4 daN.m

20. Feuille d'étanchéité

21. Absorbeur de choc

22. Enjoliveur de montant de porte

23. Baguette de porte.

- les vis (3) et (4) (Fig.45),
- Débrancher le connecteur (5).

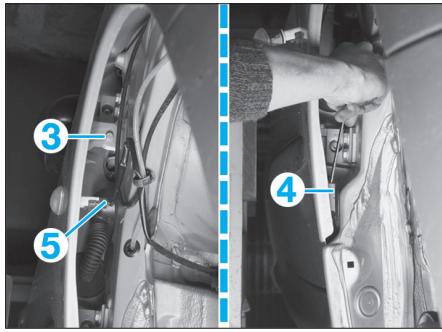


Fig. 45

- Déposer l'aile avant.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en respectant les jeux et affleurements.

Parties Latérales

DÉPOSE-REPOSE D'UNE PORTE AVANT OU ARRIÈRE

DÉPOSE

- Déconnecter le faisceau électrique par une simple rotation du connecteur (1) (Fig.46).
- Déposer :
- la vis de fixation du limiteur d'ouverture de porte (2),
- l'axe vissé (3) de la charnière supérieure et inférieure.

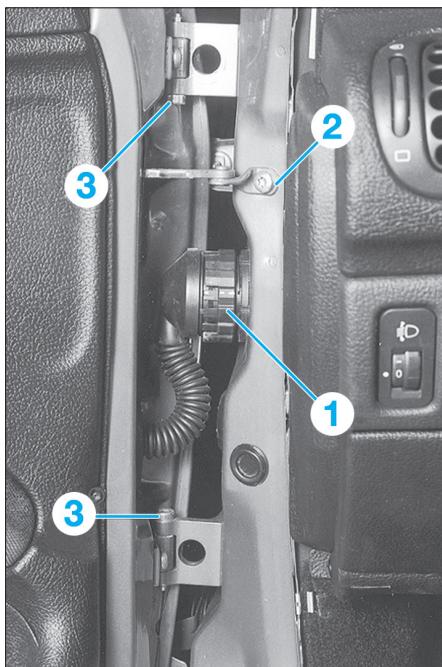


Fig. 46

- Soulever et déposer la porte.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en respectant les jeux et affleurements.

Partie arrière

DÉPOSE-REPOSE DU HAYON

DÉPOSE

- Dégrafer et déposer la garniture de hayon.
- Débrancher les différents connecteurs.
- Reculer le soufflet puis dégager le faisceau du hayon.
- Maintenir le hayon ouvert à l'aide d'un autre opérateur puis dégrafer les vérins de hayon.
- Déposer les vis de fixation du hayon puis déposer celui-ci (Fig.47).

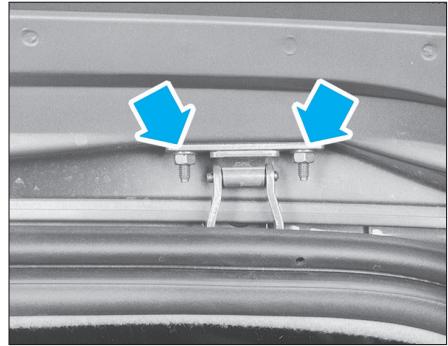
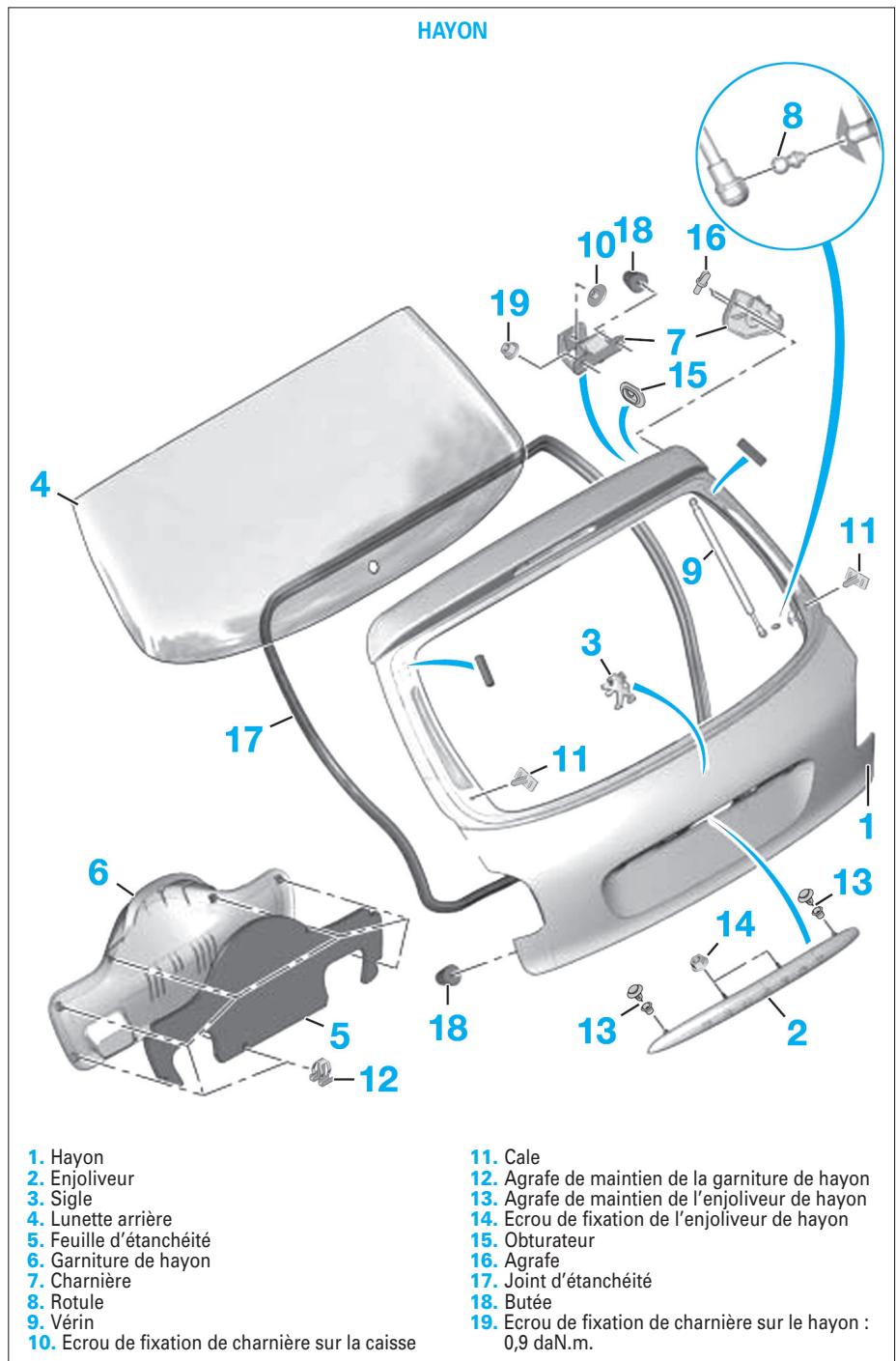


Fig. 47

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose en respectant les jeux et affleurements.



DÉPOSE-REPOSE DU BOUCLIER ARRIÈRE

DÉPOSE

- Dévisser sans les déposer, les écrous (1) (Fig.48).
- Déposer les agrafes (2).
- Débrancher le connecteur (3) (Fig.49).
- Déposer les écrous (4).
- Dégrafer le bouclier (Fig.50).

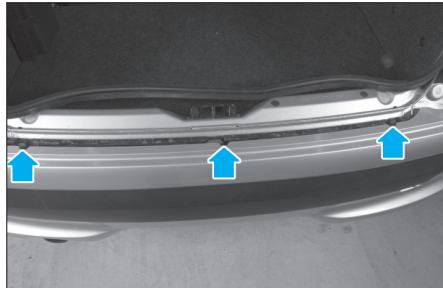


Fig. 50

- Déposer le bouclier.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse aux opérations de dépose.

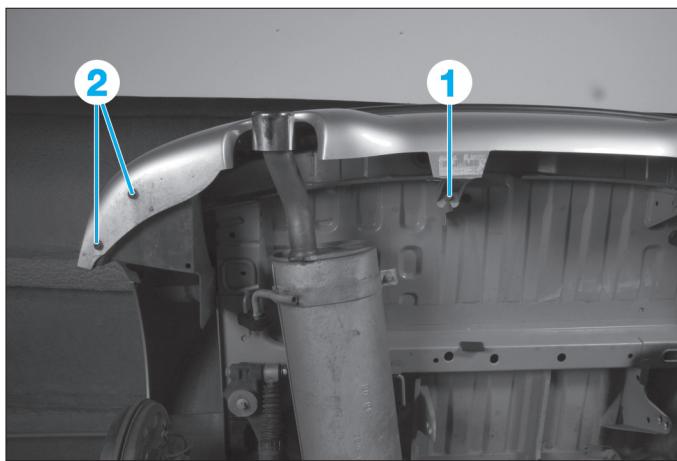


Fig. 48

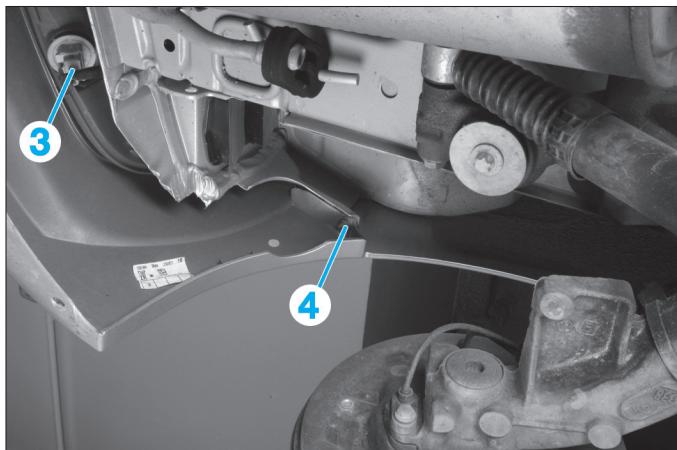
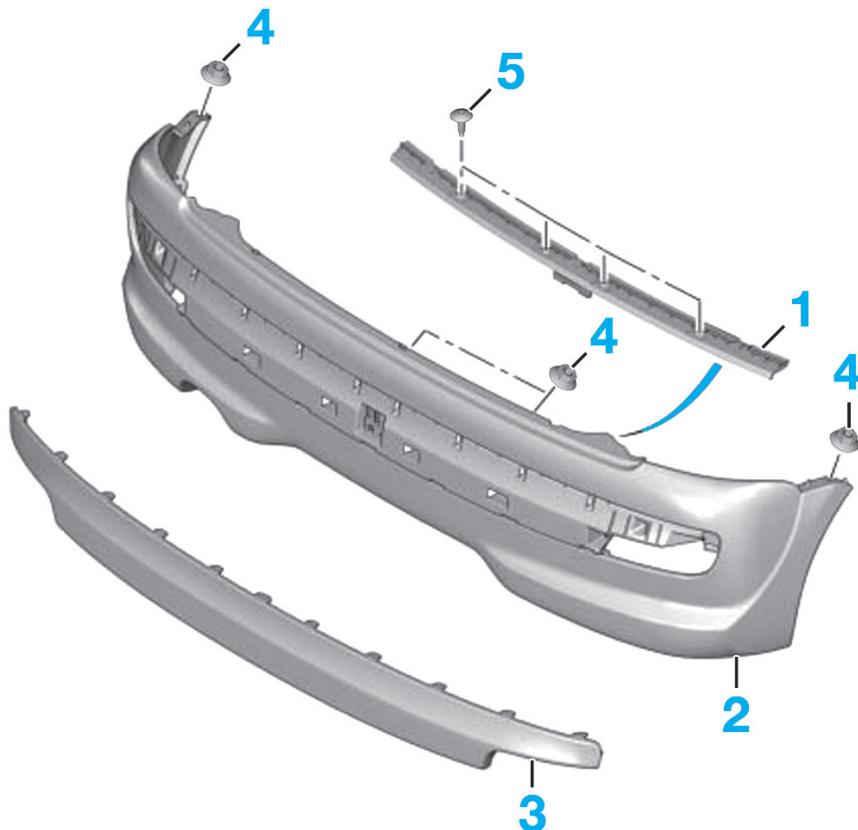


Fig. 49

BOUCLIER ARRIÈRE



1. Support
2. Bouclier
3. Protecteur
4. Ecrou de fixation du bouclier : 0,8 daN.m
5. Vis de fixation du support bouclier sur la caisse : 0,8.

Vitrages collés

REPLACEMENT DU PARE-BRISE

DÉPOSE

- Ouvrir le capot.
- Déposer :
 - le joint de capot (1) (Fig.1),
 - les ensembles bras-balais (2),
 - la grille d'avant (3),

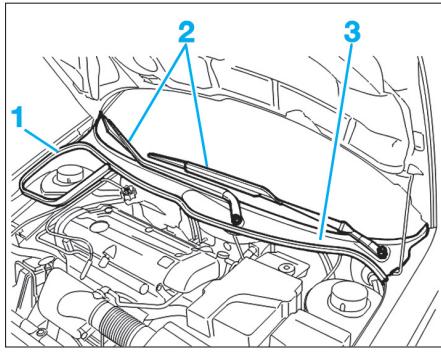


FIG. 1

- le joint d'entourage du pare-brise,
- le rétroviseur intérieur,
- le capteur de pluie (suivant équipement),
- la console de pavillon,
- les pare-soleil,
- les crochets pare-soleil,
- la garniture supérieure de baie,
- les garnitures de montant de baie,
- les poignées de maintien avant ou obturateurs.
- Dégrafer partiellement les joints d'encadrement de porte.
- Écarter, à l'aide d'une cale, la garniture de pavillon, en partie avant.
- Déposer :
 - l'agrafe (4) (Fig.2),
 - l'enjoliveur (5) de pavillon,
 - le profilé (6).

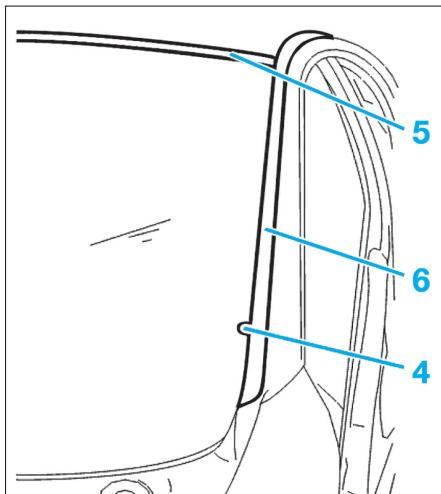


FIG. 2

- Recouvrir la pointe de l'alène avec de l'eau savonneuse.
- Faire passer l'alène (7) (Fig.3) au travers du cordon de colle, dans l'angle inférieur gauche, de l'intérieur vers l'extérieur. Enfiler le fil de découpe dans l'alène et le faire passer vers l'intérieur (50 cm environ).
- Par l'extérieur, faire passer le fil de découpe autour de la lunette, suivant les flèches.
- Fixer fermement l'extrémité du fil de découpe sur la fixation (8) du capot.

! Caler le fil d'alimentation du capteur de pluie à l'aide d'un ruban adhésif sur la traverse supérieure, afin de ne pas le détériorer.

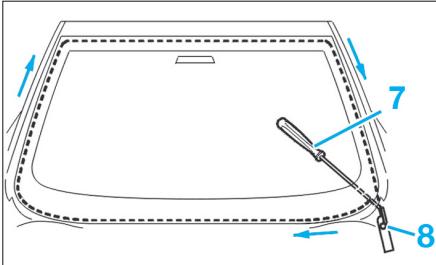


FIG. 3

- Par l'intérieur, fixer l'extrémité du fil de découpe sur le dispositif de bobinage (9) (Fig.4).

! Lors de la tension du fil de découpe, s'assurer de la bonne mise en place du fil sous la lunette.

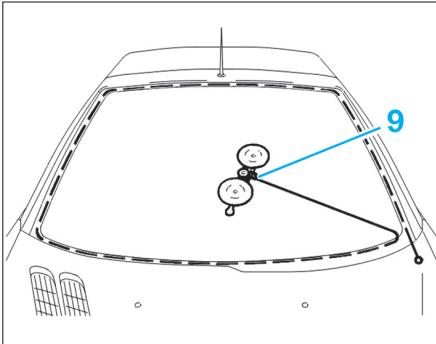


FIG. 4

- Découper le cordon de colle.
- Déposer le pare-brise.

PRÉPARATION

- Araser les cordons de colle sur la vitre et la feuillure avec le couteau électrique ; ne pas éliminer totalement les résidus.

💡 Les résidus améliorent l'adhérence des produits de collage et d'étanchéité

- Fixer des cales de maintien (10) (Fig.5) pour soutenir et positionner le pare-brise lors de la repose.
- Poser la vitre sur la baie de pare-brise.
- Poser des adhésifs (11) en (témoins pour le positionnement définitif de la vitre).
- Couper les adhésifs.

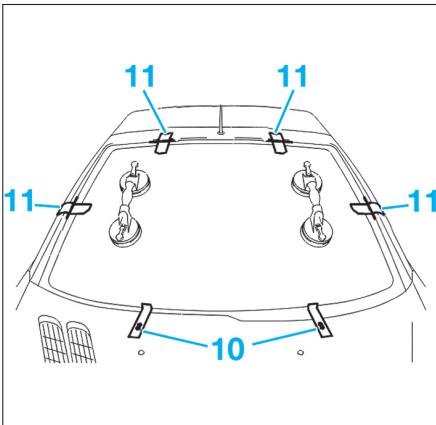


FIG. 5

REPOSE

- Découper l'embout de la buse au Ø 8,0 mm sur une hauteur de 12 mm (Fig.6).

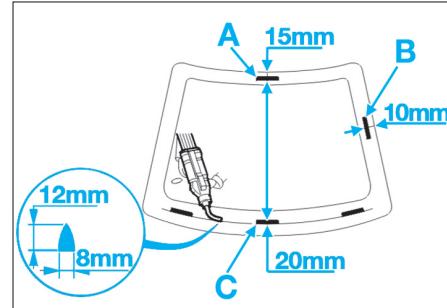


FIG. 6

- Appliquer le cordon de colle sur les zones :
 - (A) à 15 mm du bord,
 - (B) à 10 mm du bord,
 - (C) à 20 mm du bord.
- Remettre le joint d'entourage du pare-brise.
- Positionner les cales d'épaisseur aux endroits indiqués sur la feuillure inférieure.

! Le temps entre la pose du mastic sur la vitre et le positionnement de celle-ci sur le véhicule ne doit pas dépasser 8 min (pour les mastics de collage à prise rapide).

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

REPLACEMENT DE LA LUNETTE ARRIÈRE

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

- [1]. Cales inférieures *2 (Fig.7).

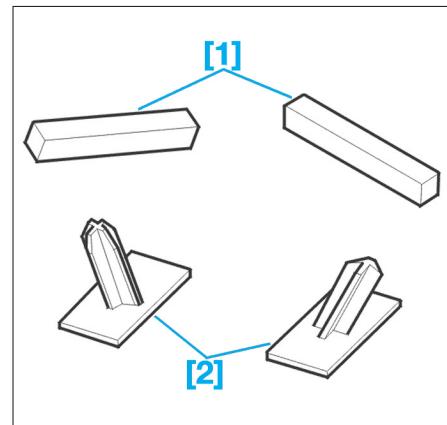


FIG. 7

DÉPOSE

- Protéger les quatre angles et la partie inférieure de baie (1) (Fig.8) avec du ruban adhésif.

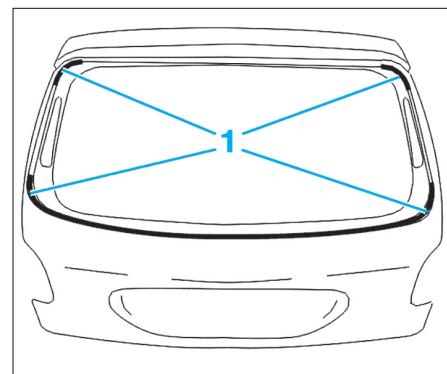


FIG. 8

- Déposer le bras-balai d'essuie-vitre.
- Protéger le siège arrière, la tablette arrière et le coffre.
- Déposer :
 - la garniture de volet arrière.
 - le moteur essuie-vitre AR.
 - l'écrou de l'axe d'essuie-vitre.
 - les butées de la tablette arrière.
 - les connexions du dégivrage; plaquer les languettes contre la lunette.
- Couper le cordon de colle.
- Déposer la lunette.

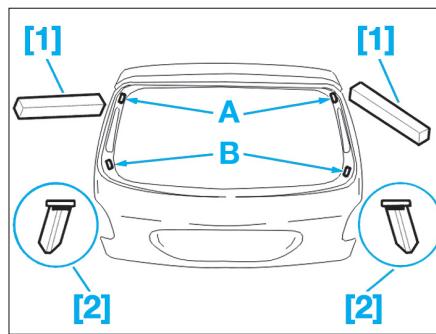


FIG. 9

PRÉPARATION

- Poser les cales [1] (Fig.9) zone (A) sur le volet,
- Poser les cales [2] zone (B) sur le volet ; maintenir les cales avec une boulette de mastic.

Attention au sens de montage des cales [2].

REPOSE

- Découper l'embout de la buse au → 8 mm sur une hauteur de 12 mm (Fig.10).
- Appliquer un cordon de colle sur les zones :
 - (C) à 10 mm du bord,
 - (D) à 50 mm du bord,
 - (E) à 20 mm du bord.
- Laisser sécher en fonction du kit de collage.

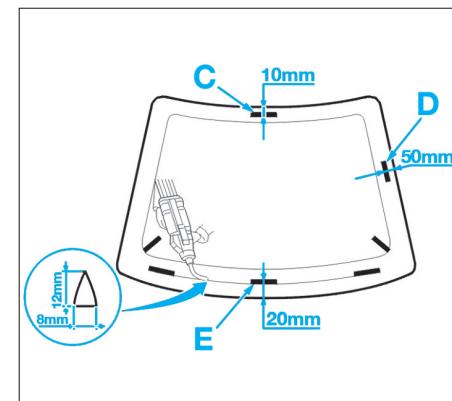


FIG. 10

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier :
 - Le fonctionnement de l'essuie-vitre.
 - Le fonctionnement de la lunette chauffante.

Généralités

PRÉCAUTIONS

Avant les travaux de soudage, déconnecter systématiquement les deux cosses de la batterie et recouvrir les bornes de la batterie.

Avant de déconnecter la batterie, s'assurer que l'on dispose du code de l'autoradio.

Il est également nécessaire de vidanger le circuit frigorifique lorsqu'il faut réaliser un soudage électrique proximité des flexibles de fluide frigorifique. Le soudage électrique libre en effet des rayons ultraviolets qui pénètrent les flexibles de fluide frigorifique et décomposent le fluide.

Sur ce véhicule, divers corps creux de la carrosserie sont dotés de pièces moules en mousse. Les pièces moules en mousse réduisent la pénétration des bruits de roulement dans l'habitacle. Le positionnement des pièces moulées en mousse est représenté dans les méthodes de réparations concernées.

OPÉRATIONS À EFFECTUER APRÈS AVOIR REBRANCHÉ LA BATTERIE

LÈVE-VITRE À COMMANDE SÉQUENTIELLE

 La réinitialisation de la fonction séquentielle et antipincement des lève-vitres peut être nécessaire.

- Remonter la vitre conducteur en position haute.
- Maintenir la commande dans cette position pendant quelques secondes.
- Vérifier que la fonction séquentielle est de nouveau opérationnelle.

TELECOMMANDE

Après le changement de la pile de la télécommande, il peut être nécessaire d'effectuer une réinitialisation :

- couper le contact,
- remettre le contact,
- appuyer aussitôt sur le bouton "ouverture" pendant quelques secondes,
- couper le contact et retirer la clé. La télécommande est de nouveau opérationnelle.

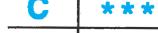
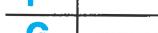
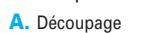
 Si la télécommande est manipulée hors de portée ou hors de la vue du véhicule, il est possible qu'elle devienne inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une nouvelle réinitialisation.

IDENTIFICATION DES SYMBOLES

IDENTIFICATION DES SYMBOLES DES MATERIELS DE Soudage PAR RÉSISTANCE

	AA1		CA1
	AB1		DA1
	AD1		EA1
	BA1		FA1

IDENTIFICATION DES SYMBOLES UTILISÉS DANS LES MÉTHODES CARROSSERIE

A		I	
B		J	
C		K	
D		L	
E		M	
F		N	
G		P	
H		Q	

- A.** Découpage
- B.** Perçage
- C.** Fraisage
- D.** Dégrafeage
- E.** Soudage par points bouchons au MIG ou par résistance
- F.** Soudage par cordons
- G.** Mastic de finition
- H.** Mastic à lisser au pinceau
- I.** Mastic de bourrage : Ø 13 mm
- J.** Mastic de bourrage : Ø 6 mm
- K.** Mastic en bande : 2 x 20 mm
- L.** Colle de calage structurelle
- M.** Finition étain
- N.** Protection des corps creux (cire fluide)
- P.** Antigravillonnage
- Q.** Mousse expansive

DÉPOSE DE LA DEMI-FAÇADE AVANT ASSEMBLÉE

- Découper :
 - par fraisage des points (Fig.2) et (Fig.3),

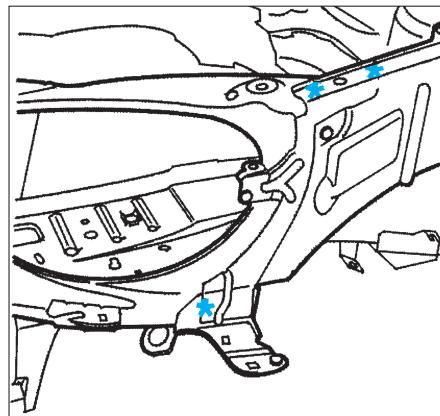


FIG. 2

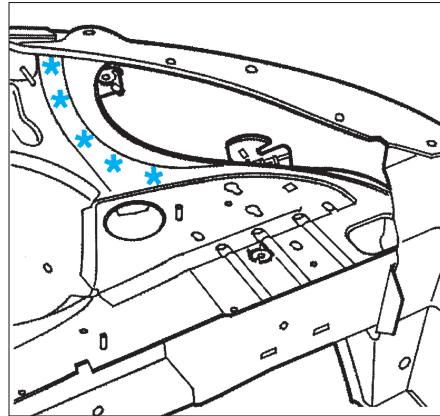


FIG. 3

- par fraisage des points (suivant A) (Fig.4),

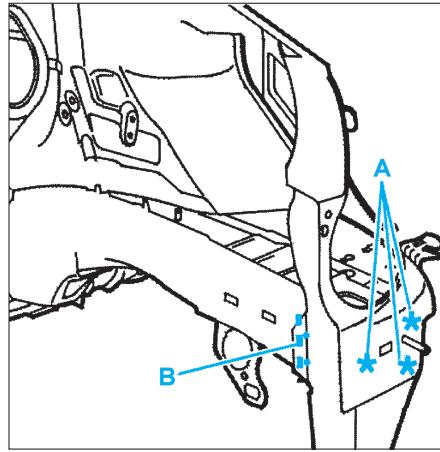


FIG.

- par meulage des points à l'aide d'une meule épaisseur 6 mm (suivant B).
- Déposer l'élément.

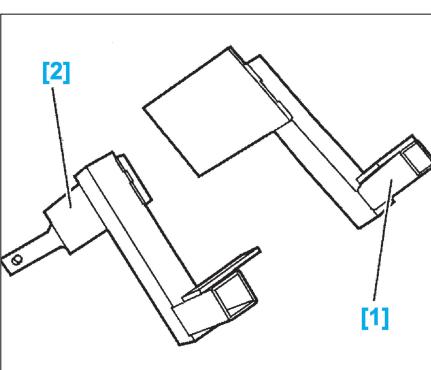


FIG. 1

PRÉPARATION DE LA DEMI-FAÇADE AVANT ASSEMBLÉE

- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur la pièce neuve.

SOUDAGE DE LA DEMI-FAÇADE AVANT ASSEMBLÉE

- Poser :
 - la demi-façade avant assemblée,
 - l'aile avant.
- Positionner la demi-façade avant assemblée à l'aide de l'outil [1] ou [2] (suivant le côté).
- Fermer le capot moteur.
- Contrôler les jeux.
- Ouvrir le capot.
- Contrôler la distance (Fig.5).

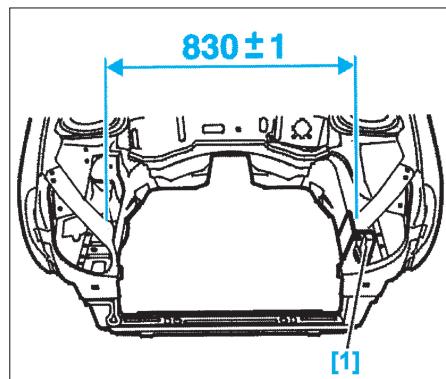


FIG. 5

- Souder par points électriques (avec l'équipement AB1) (Fig.6).

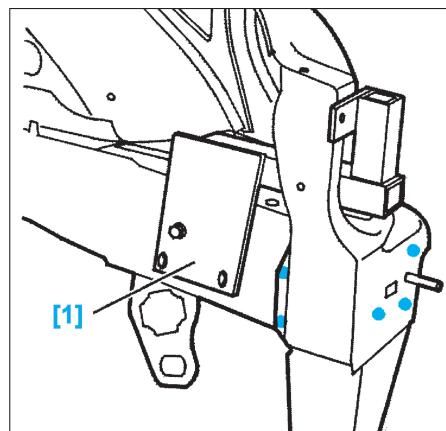


FIG. 6

- Déposer l'outil [1] ou [2].
- Souder par points électriques (suivant C) (avec l'équipement AB1) (Fig.7).

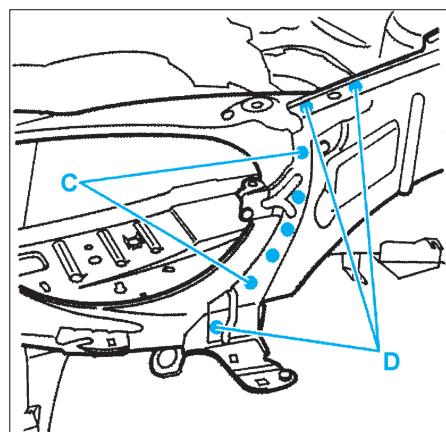


FIG. 7

- Souder par points bouchons au MIG (suivant D).
- Meuler les points bouchons.
- Pulvériser de la cire fluide (Fig.8).

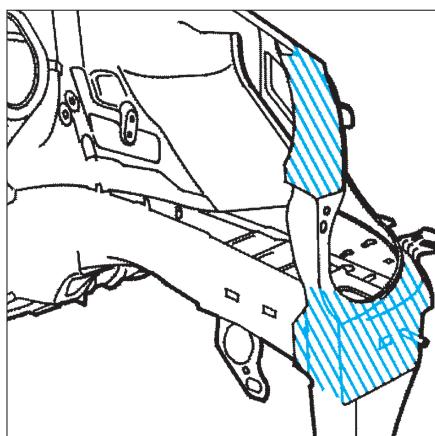


FIG. 8

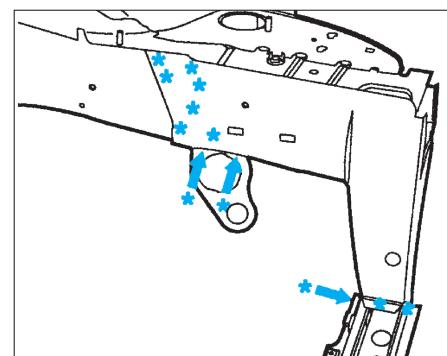


FIG. 11

REEMPLACEMENT DE LA PARTIE AVANT DE LONGERON AVANT

Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

DÉPOSE DE LA PARTIE AVANT DE LONGERON AVANT

- Déposer la demi-façade avant assemblée (voir opération concernée).
- Tracer puis découper la semelle centrale de brancard à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe définitive) (Fig.9).

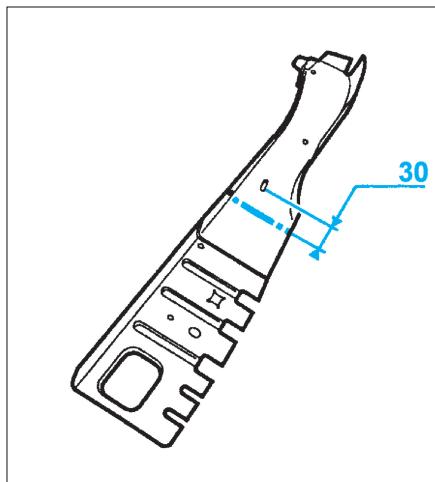


FIG. 9

- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire) (Fig.10).

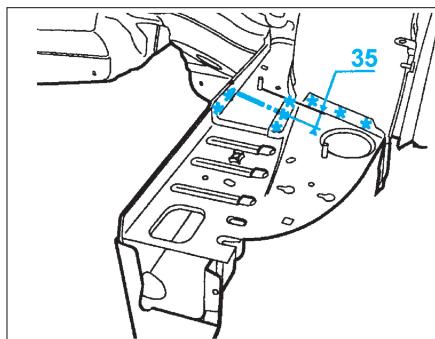


FIG. 10

- Découper par fraisage des points (Fig.11) et (Fig.12).
- Déposer l'élément.

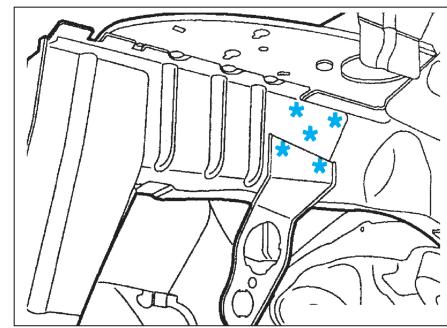


FIG. 12

PRÉPARATION DE LA PARTIE AVANT DE LONGERON AVANT

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur les pièces neuves.

SOUDAGE DE LA PARTIE AVANT DE LONGERON AVANT

- Poser :
 - le brancard avant assemblé,
 - la semelle centrale brancard partielle,
 - le gousset passage de roue avant,
 - la demi-façade avant assemblée,
 - l'aile avant,
 - le capot,
 - la façade avant,
 - le bouclier avant avec l'armature.
- Contrôler les jeux.
- Ouvrir le capot.
- Contrôler la distance (Fig.5).
- Déposer :
 - le bouclier avec l'armature,
 - la façade,
 - l'aile,
 - la demi-façade assemblée,
 - le gousset passage de roue.
- Tracer la coupe.
- Déposer la semelle centrale de brancard partielle.
- Souder par points électriques (avec l'équipement AB1) (Fig.13).

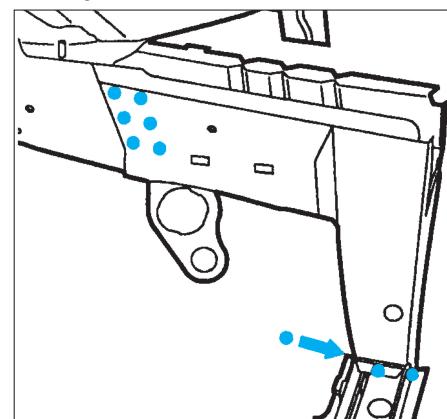


FIG. 13

- Souder par points électriques (suivant A) (avec l'équipement AB1) (Fig.14).

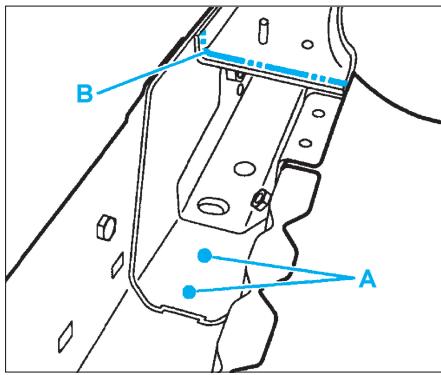


FIG. 14

- Retoucher la coupe (suivant B).
- Souder par points électriques (avec l'équipement AB1) (Fig.15).

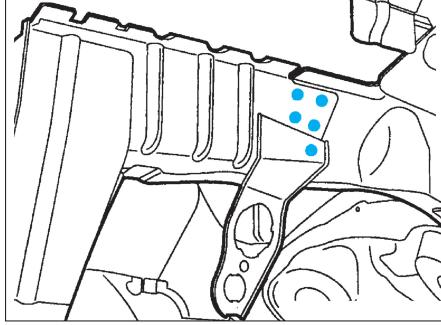


FIG. 15

- Poser la semelle centrale de brancard partielle (suivant C) (avec l'équipement AB1) (Fig.16).

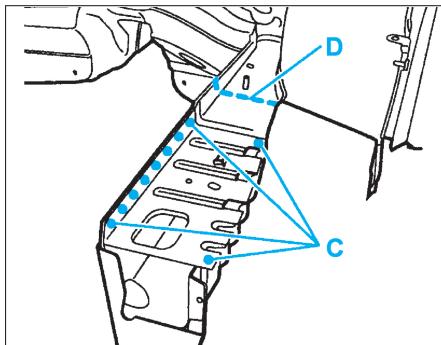


FIG. 16

- Souder par cordons successifs au MIG (suivant D) et meuler les cordons.
- Poser le gousset passage de roue avant.
- Souder par points électriques (avec l'équipement AB1) (Fig.17).

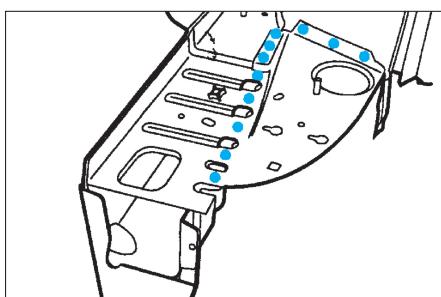


FIG. 17

- Reposer la demi-façade avant assemblée.
- Pour la protection, pulvériser de la cire fluide.

REPLACEMENT DU LONGERON AVANT (SECTION DEVANT LE TABLIER)

Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezintage électrolytique homologué.

Cette opération nécessite un passage de la caisse au banc.

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

[1]. Gabarit de coupe du longeron (réf : 1117-A).

DÉPOSE DU LONGERON AVANT (SECTION DEVANT LE TABLIER)

- Déposer la demi-façade avant assemblée (voir opération concernée).
- Tracer à l'aide de l'outil [1] (Fig.18).

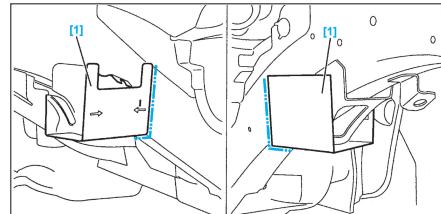


FIG. 18

- Découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe définitive).
- Découper par fraisage des points, (Fig.19), (Fig.20), (Fig.21) et (Fig.22).
- Déposer l'élément.

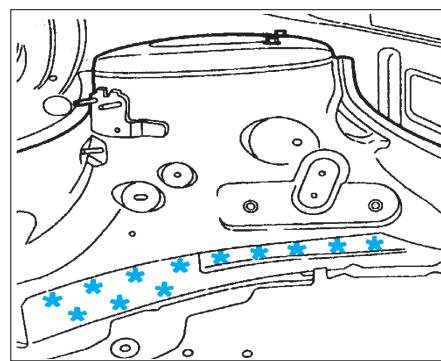


FIG. 19

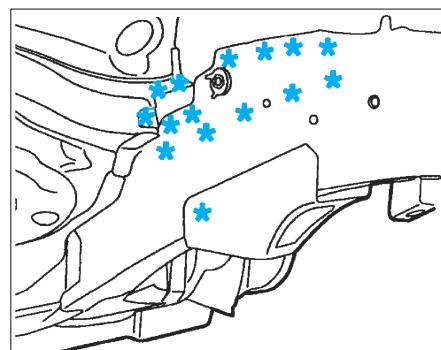


FIG. 20

PRÉPARATION DU LONGERON AVANT (SECTION DEVANT LE TABLIER)

- Percer sur le longeron neuf, des trous de Ø 8 mm pour soudage ultérieur par points bouchons.
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur les pièces neuves.

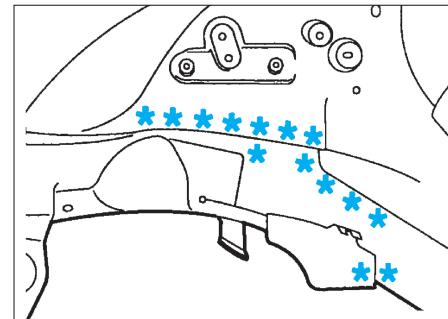


FIG. 21

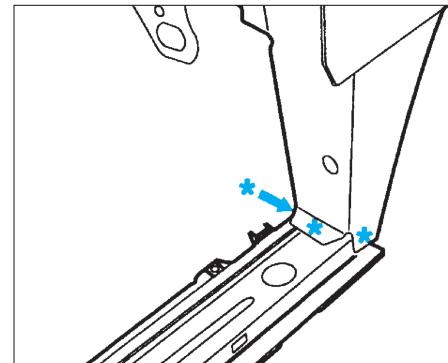


FIG. 22

SOUUDAGE DU LONGERON AVANT (SECTION DEVANT LE TABLIER)

- Poser le longeron.
- Souder par points électriques (avec l'équipement AB1) (Fig.23) et (Fig.24).

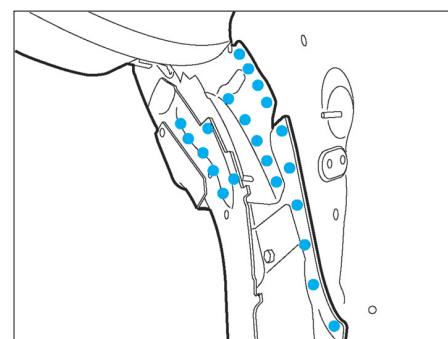


FIG. 23

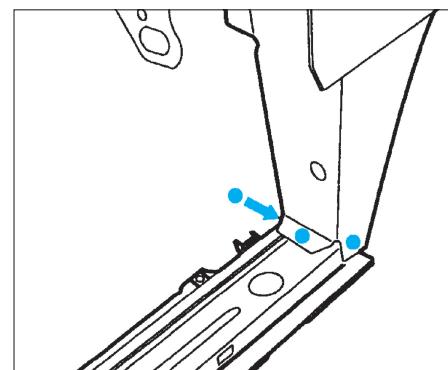


FIG. 24

- Souder par cordons successifs au MIG (suivant A) (Fig.25).

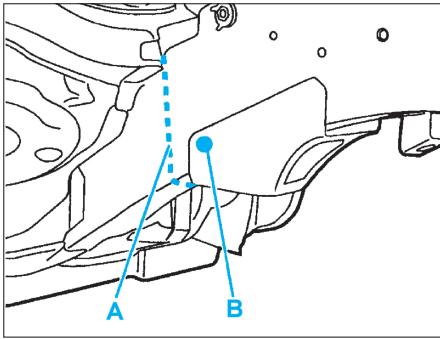


FIG. 25

- Souder par points bouchons au MIG (suivant B).
- Meuler les cordons et les points bouchons.
- Souder par points bouchons au MIG (suivant C) (Fig.26).

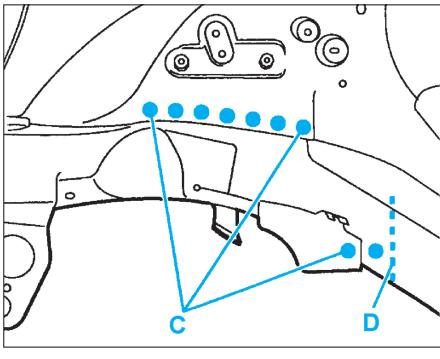


FIG. 26

- Souder par cordons successifs au MIG (suivant D).
- Meuler les cordons et les points bouchons.
- Poser la semelle centrale de brancard (Fig.27).

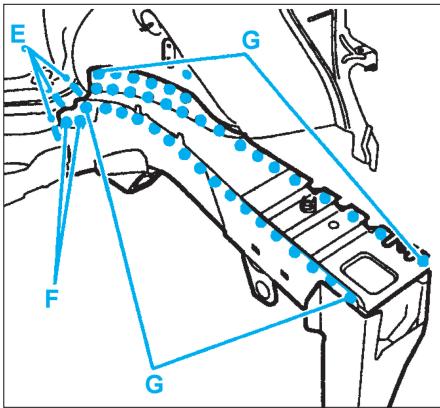


FIG. 27

- Souder par cordons successifs au MIG (suivant E).
- Souder par points bouchons au MIG (suivant F).
- Meuler les cordons et les points bouchons.
- Souder par points électriques (suivant G) (avec l'équipement AB1).
- Reposer la demi-façade avant assemblée.
- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage et pulvériser de la cire fluide.
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic à lisser au pinceau.

REEMPLACEMENT DU PASSAGE DE ROUE AVANT ASSEMBLÉ

Cette opération nécessite les déposes de la planche et du pare brise.

Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Cette opération nécessite un passage de la caisse au banc.

DÉPOSE DU PASSAGE DE ROUE AVANT ASSEMBLÉ

- Déposer le longeron avant (section devant le tablier) (voir opération concernée).
- Tracer puis découper la doublure d'aile à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire) suivant (A) (Fig.32).
- Découper par fraîsage des points suivant (B).
- Déposer l'élément.

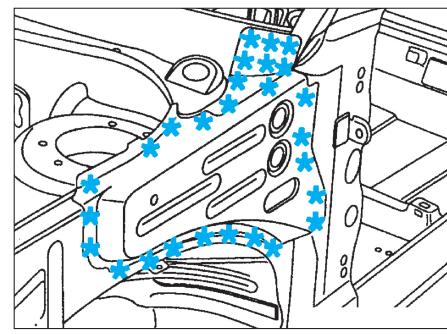


FIG. 31

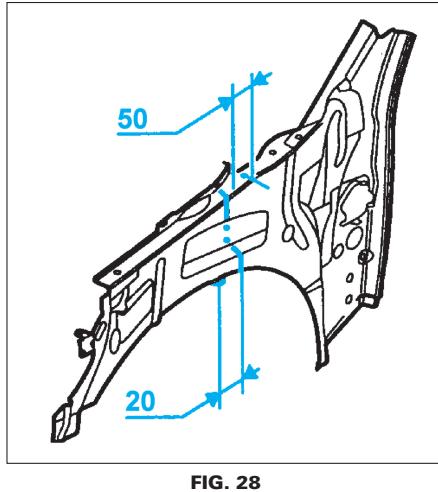


FIG. 28

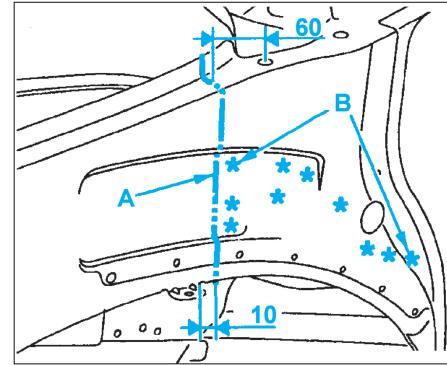


FIG. 32

PRÉPARATION DU PASSAGE DE ROUE AVANT ASSEMBLÉ

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur les pièces neuves.

SOUUDAGE DU PASSAGE DE ROUE AVANT ASSEMBLÉ

- Poser :
 - le passage de roue assemblé,
 - la doublure d'aile avant partielle,
 - l'aile avant,
 - le capot.
- Contrôler les jeux.
- Déposer le capot et l'aile avant.
- Tracer la coupe de doublure d'aile.
- Déposer la doublure d'aile avant partielle.
- Retoucher la coupe (coupe définitive).
- Souder par points bouchons au MIG et meule (Fig.33) et (Fig.34).

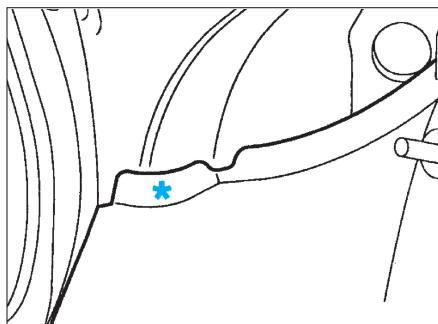


FIG. 29

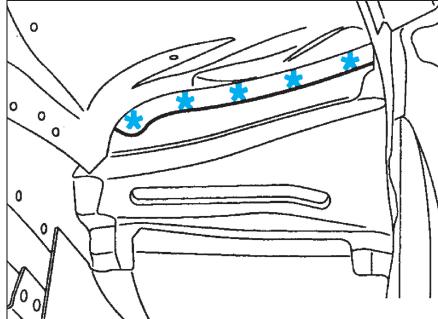


FIG. 30

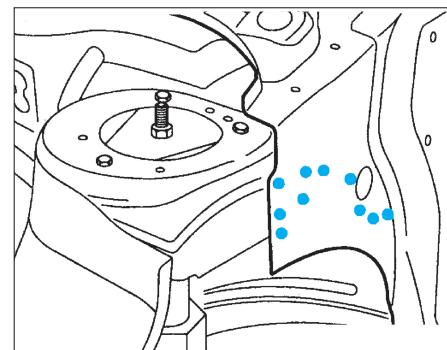


FIG. 33

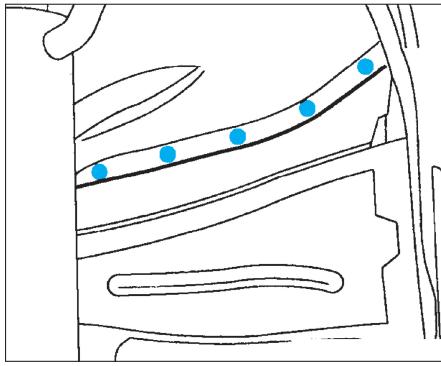


FIG. 34

- Souder par cordons successifs au MIG (Fig.35).

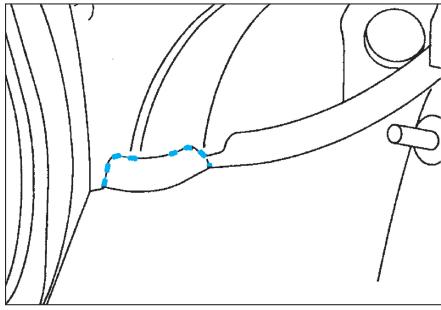


FIG. 35

- Poser la doublure d'aile avant partielle.
- Souder par points électriques suivant (C) (avec l'équipement AB1) (Fig.36).

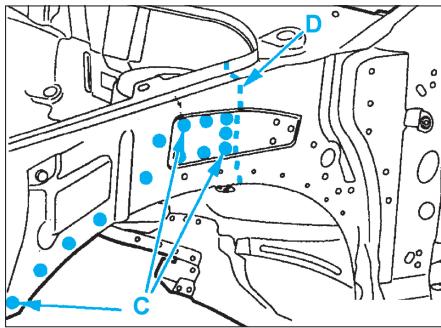


FIG. 36

- Souder par cordons successifs au MIG suivant (D) et meuler.
- Poser le renfort avant côté d'habitacle.
- Souder par points électriques suivant (E) (avec l'équipement AB1) (Fig.37).

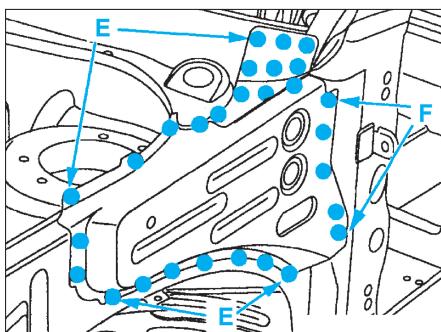


FIG. 37

- Souder par points bouchons au MIG suivant (F) et meuler les points bouchons.
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic à lisser au pinceau autour du renfort avant côté d'habitacle et un mastic d'étanchéité autour du support de suspension avant.

- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage et pulvériser de la cire fluide.
- Reposer le longeron avant (section devant le tablier) (voir opération concernée).

Parties latérales

REPLACEMENT DU MONTANT A (PIED AVANT)

DÉPOSE DU MONTANT

- Percer suivant la figure des trous Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons (Fig.38).

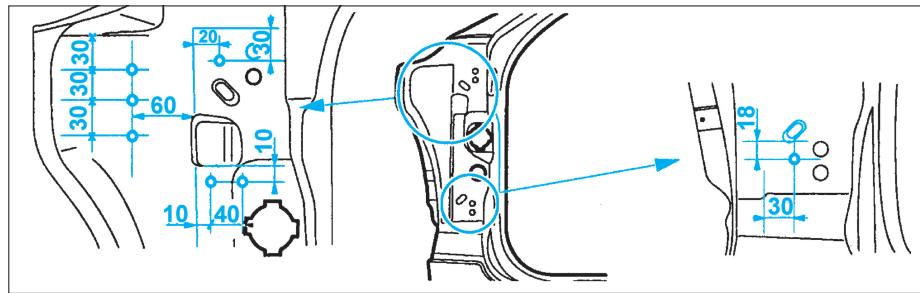


FIG. 38

- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe définitive) (Fig.39).

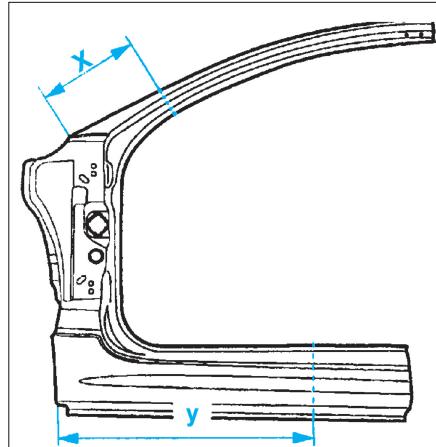


FIG. 39

- Percer suivant la figure des trous Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchon (Fig.40) et (Fig.41).

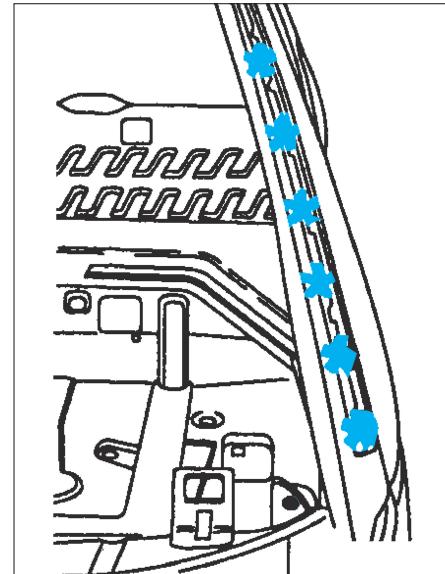


FIG. 42

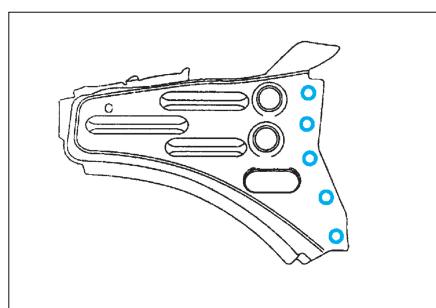


FIG. 40

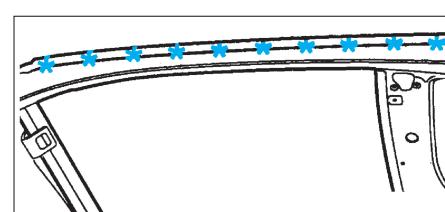


FIG. 43

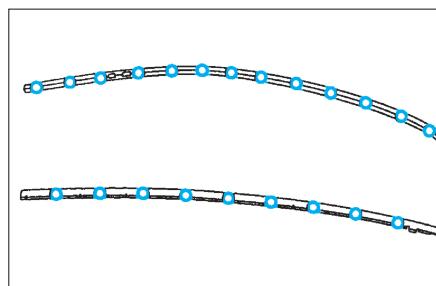


FIG. 41

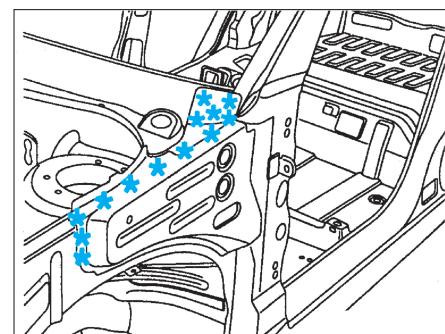


FIG. 44

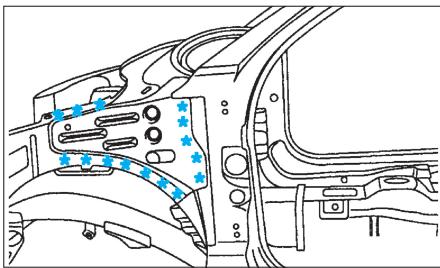


FIG. 45

- Déposer l'élément.
- Découper par fraisage des points (Fig.46), (Fig.47).

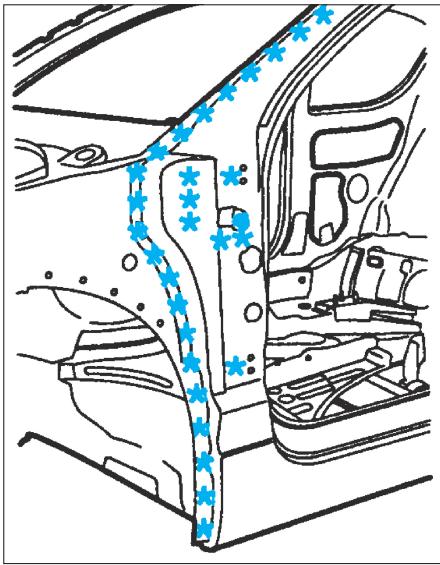


FIG. 46

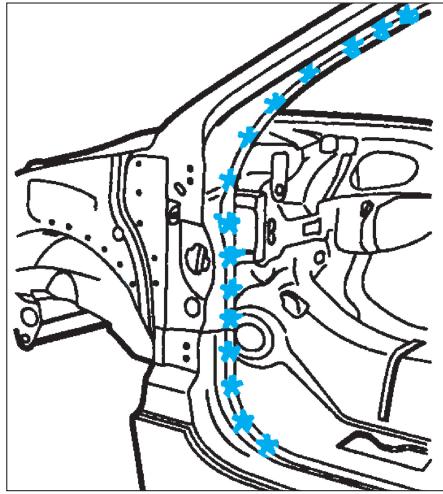
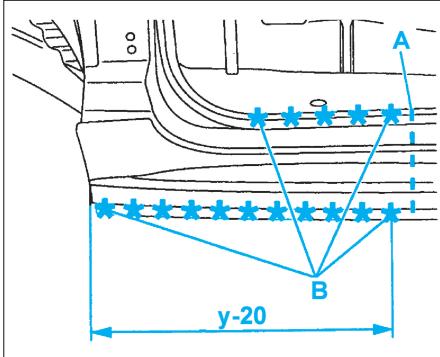


FIG. 47

- Tracer puis découper en A à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire) (Fig.48).



- Découper par fraisage des points (B).
- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire) (Fig.49).

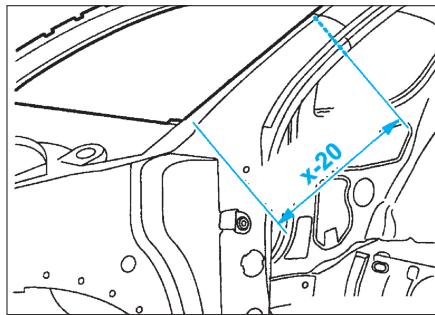


FIG. 49

- Déposer l'élément.
- Découper par fraisage des points (Fig.50).
- Déposer l'élément.

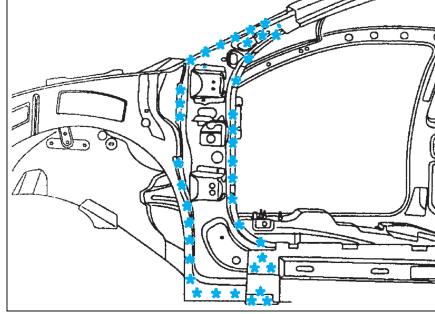


FIG. 50

PRÉPARATION DU MONTANT

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur les pièces neuves.

SOUDAGE DU MONTANT

- Reposer :
- le renfort de pied avant,
- le coté d'habitacle avant,
- le renfort avant,
- le support joint de jet d'eau,
- l'aile avant,
- la porte avant,
- le capot.
- Contrôler les jeux : $X = 1395 \pm 1$ mm (Fig.51).

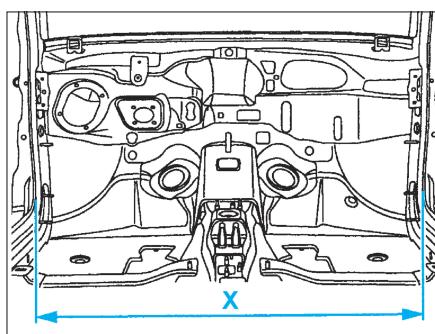


FIG. 51

- Déposer :
- l'aile avant,
- le capot,
- la porte avant.
- Tracer les coupes et retoucher (coupe définitive).
- Souder :
- par points bouchons au MIG suivant (A) (Fig.52),
- par points électriques suivant (B) (avec l'équipement AB1),
- par points bouchons au MIG suivant (C) et meuler (Fig.53),

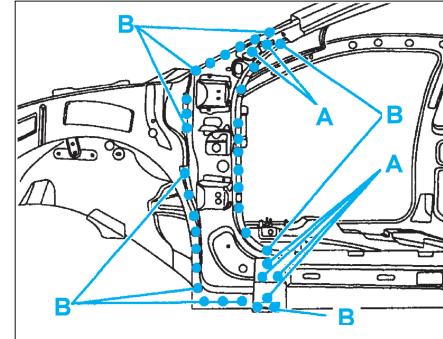


FIG. 52

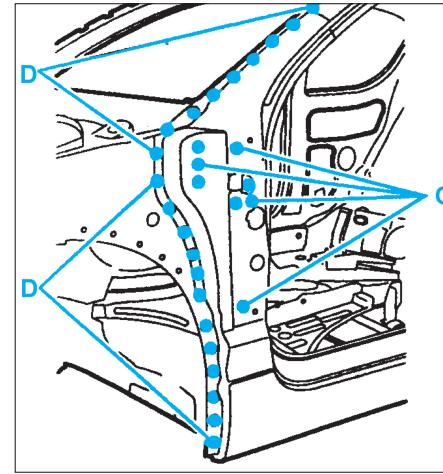


FIG. 53

- Souder par points électriques suivant (D) (avec l'équipement AB1),
- Souder par points électriques (avec l'équipement AB1) (Fig.54),

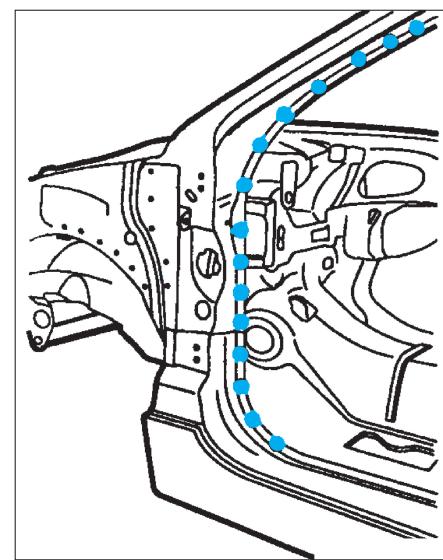


FIG. 54

- Souder :
 - par cordons successifs en E au MIG et meuler (Fig.55).

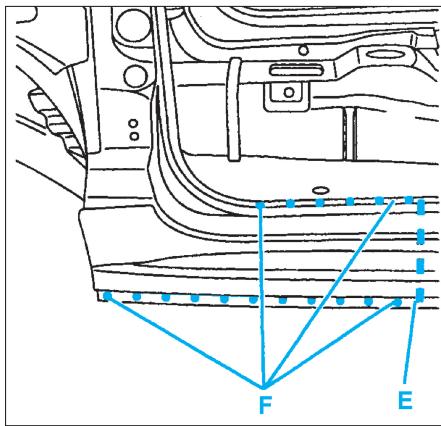


FIG. 55

- par points électriques suivant (F) (avec l'équipement AB1) et meuler,
- par points bouchons au MIG suivant (G) et meuler (Fig.56),

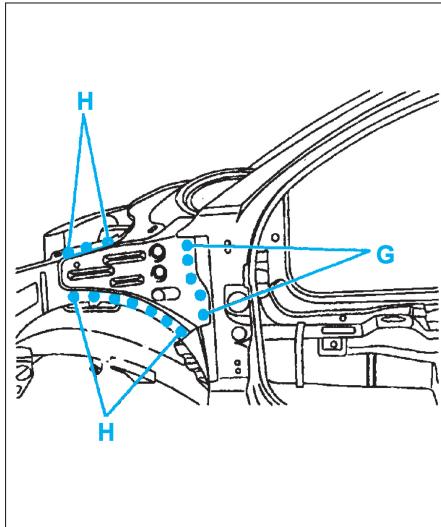


FIG. 56

- par points électriques (suivant H) (avec l'équipement AB1),
- par points électriques (avec l'équipement AB1) (Fig.57).

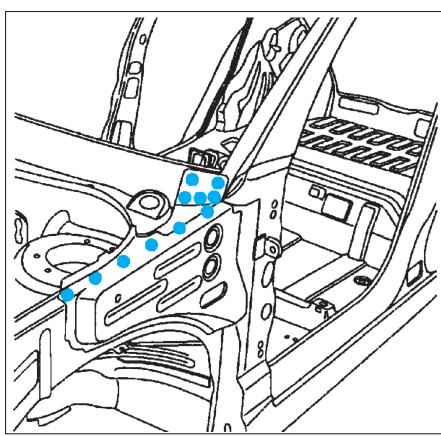


FIG. 57

- Poser le support latéral d'enjoliveur de pare-brise et vérifier la cot (Fig.58) et (Fig.59).

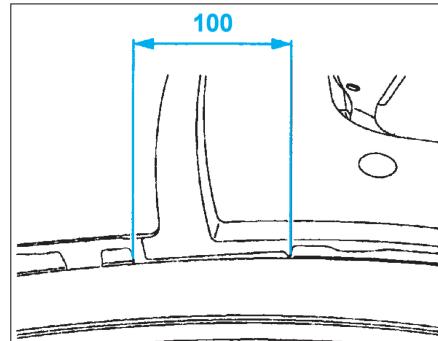


FIG. 58

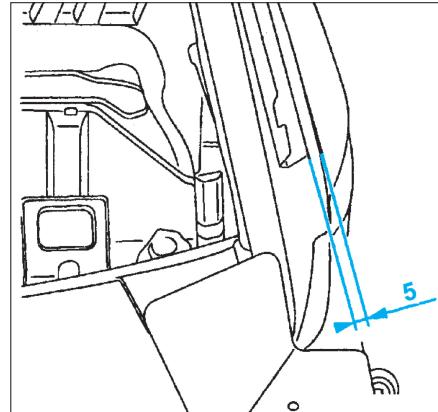


FIG. 59

- Souder par points bouchons au MIG et meuler.
- Poser le support joint jet d'eau et vérifier la cote (Fig.60).

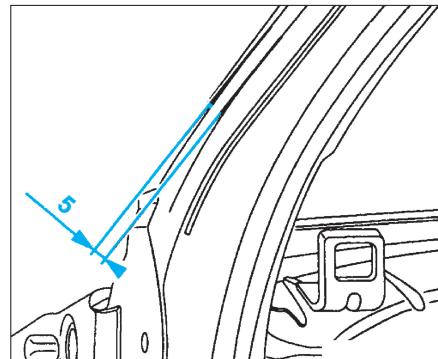


FIG. 60

- Centrer les trous ronds par rapport aux trous rectangulaires pour bien positionner la gouttière (Fig.61).

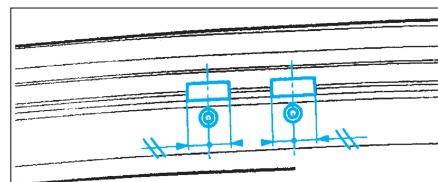


FIG. 61

- Souder par points bouchons au MIG et meuler.
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic à lisser au pinceau autour du renfort avant côté d'habitacle et un mastic d'étanchéité autour du support de suspension avant.
- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage et pulvériser de la cire fluide.

REEMPLACEMENT DU MONTANT B (PIED DE MILIEU) (3 PORTES)

DÉPOSE DU MONTANT (3 portes)

- Déposer l'aile arrière (voir opération concernée).
- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe définitive) (Fig.62).

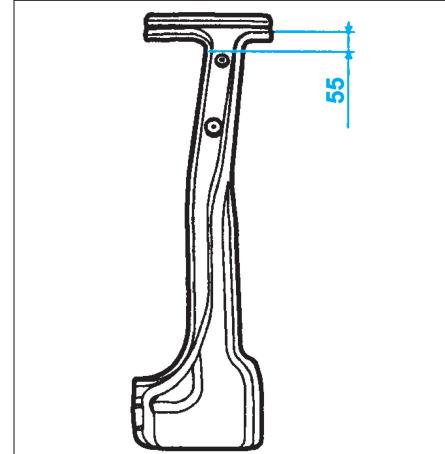


FIG. 62

- Tracer puis découper en (A) à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire) (Fig.63).

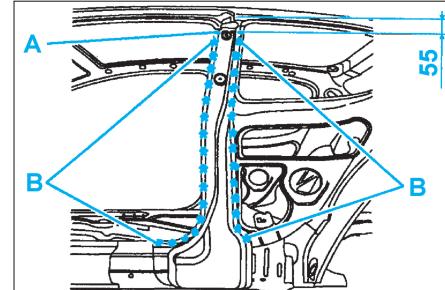


FIG. 63

- Découper par fraisage des points suivant (B).
- Déposer le montant.

PRÉPARATION DU MONTANT (3 portes)

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur les pièces neuves.

SOUUDAGE DU MONTANT (3 portes)

- Reposer :
 - le renfort de pied central,
 - l'aile arrière,
 - la porte.
- Contrôler les jeux.
- Déposer :
 - la porte,
 - l'aile arrière.
- Contrôler le jeu X = 1360 ± 1 mm (Fig.64).

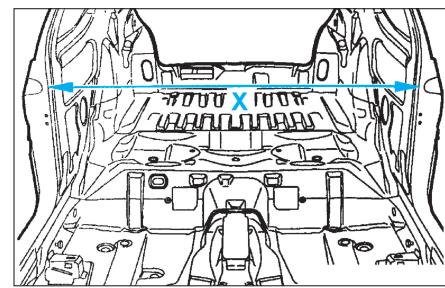


FIG. 64

- Tracer la coupe et déposer le pied central.
- Retoucher la coupe définitive.
- Reposer le pied central.
- Souder :
 - par cordons successifs en A au MIG (Fig.65).

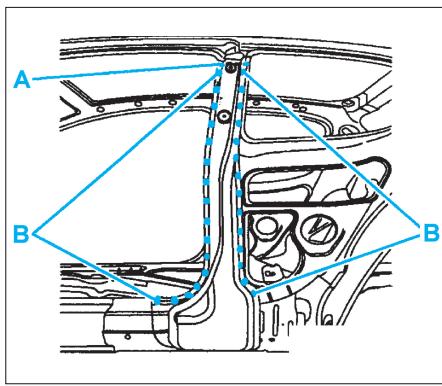


FIG. 65

- par points électriques (suivant B) (avec l'équipement AB1) et meuler.
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic à lisser au pinceau autour du renfort avant côté d'habitacle et un mastic d'étanchéité autour du support de suspension avant.
- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage et pulvéniser de la cire fluide.

REEMPLACEMENT DU MONTANT B (PIED DE MILIEU) (5 PORTES)

Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

DÉPOSE DU MONTANT (5 portes)

- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire) suivant (A) (Fig.66).

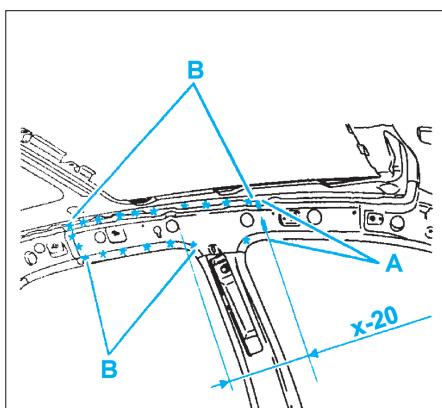


FIG. 66

- Découper :
 - par fraisage des points (suivant B)
 - par fraisage des points (Fig.67).

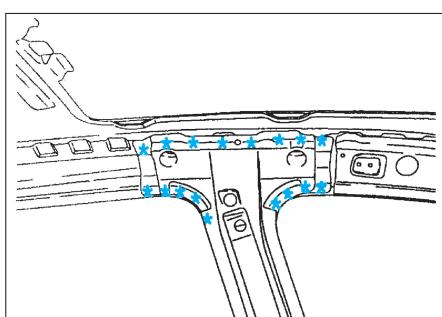


FIG. 67

- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire) (Fig.68).

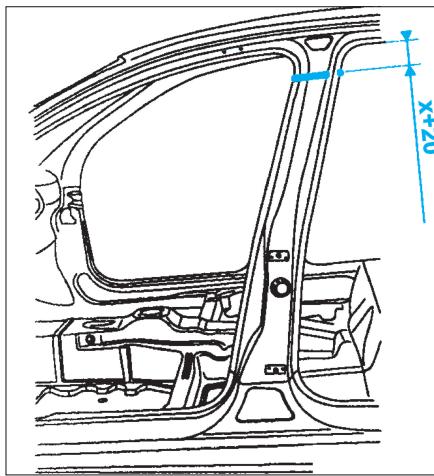


FIG. 68

- par fraisage des points et déposer l'élément (Fig.72).

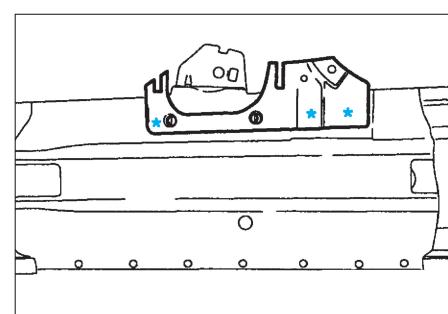


FIG. 72

PRÉPARATION DU MONTANT (5 portes) Pièces neuves

- Tracer :
 - puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe définitive) (Fig.73),

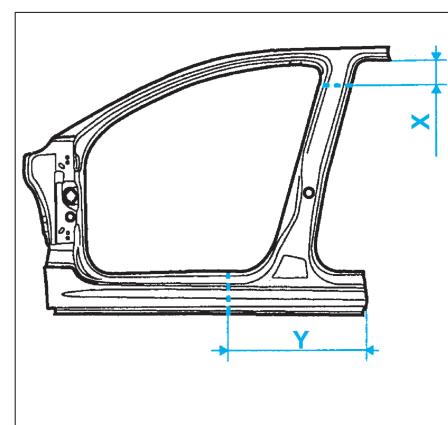


FIG. 73

- Découper par fraisage des points en (A) (Fig.69).

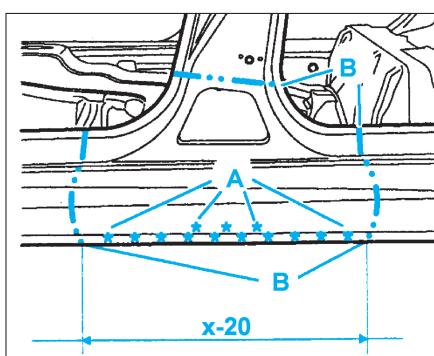


FIG. 69

- Tracer puis découper en (B) à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm.
- Découper :
 - par fraisage des points (Fig.70),

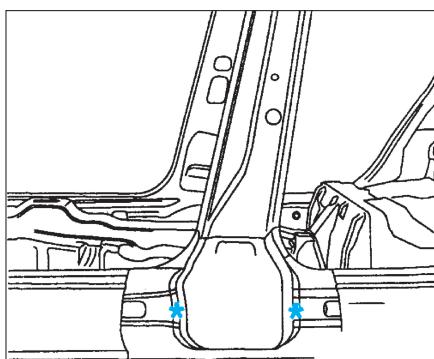
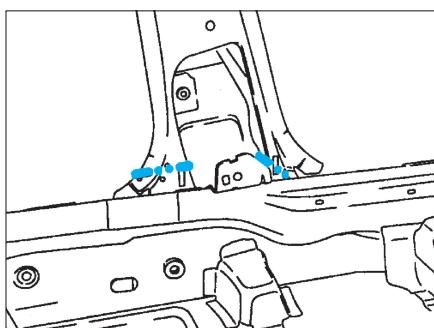


FIG. 70

- à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm et déposer l'élément (Fig.71),



- Percer des trous de Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons (Fig.74),

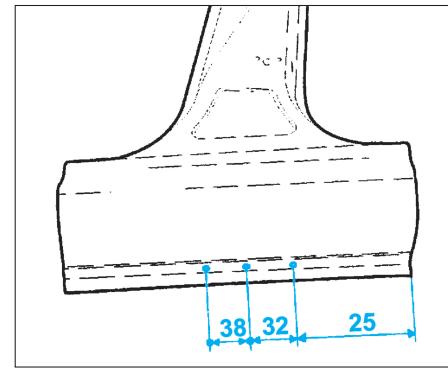


FIG. 74

FIG. 71

- Découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe définitive) et percer des trous de Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons (Fig.75).

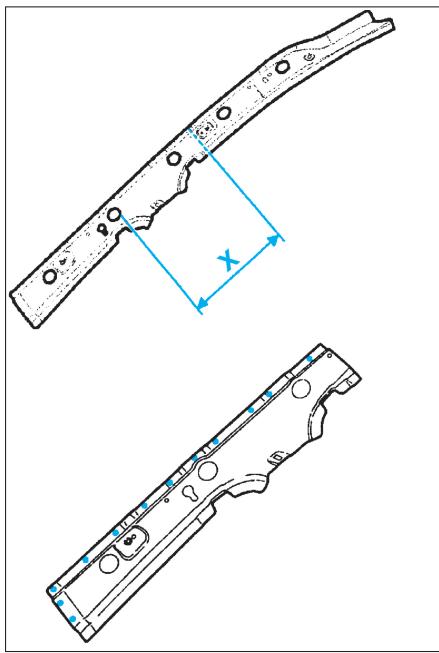


FIG. 75

- Percez des trous de Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons (Fig.76).
- Préparer les bords d'accostage.

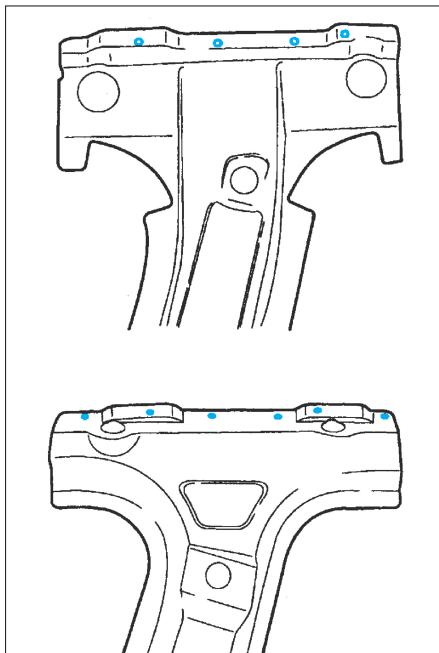


FIG. 76

Sur le véhicule

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable.

SOUUDAGE DU MONTANT (5 portes)

- Reposer :
 - la doublure d'arc de pavillon,
 - le côté habitacle partie avant (partiel),
 - le renfort de pied central,
 - la doublure de pied central,
- Retoucher les coupes définitives (Fig.79).
- Reposer la doublure de pied central.
- Souder par cordons successifs MIG (avec l'équipement AB1).
- Reposer le renfort de pied central (Fig.80).
- Contrôler les jeux.
- Déposer la porte avant et arrière.
- Contrôler le jeu X = 1360 ± 1 mm (Fig.77).

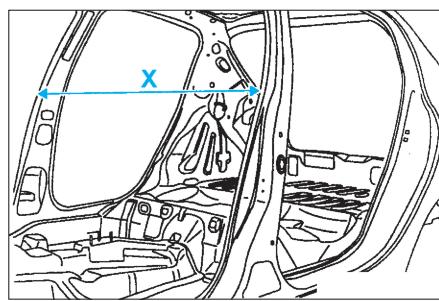


FIG. 77

- Tracer les coupes (Fig.78).

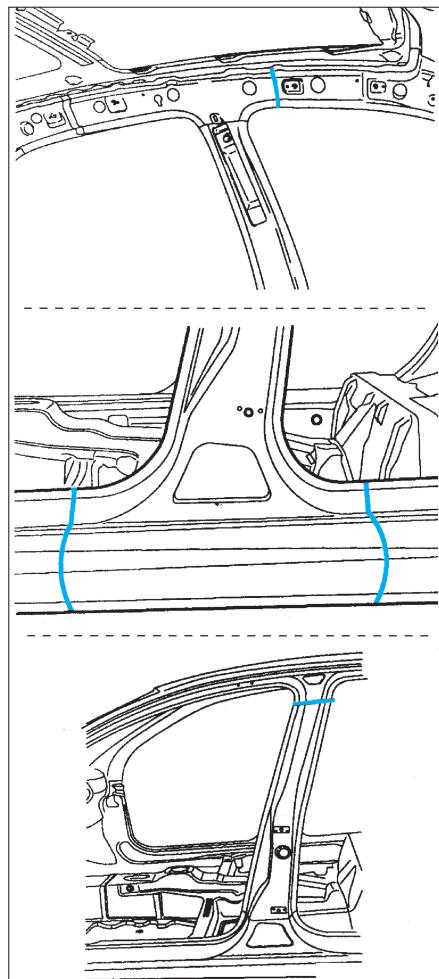


FIG. 78

- Déposer :
 - la doublure d'arc de pavillon,
 - le côté habitacle partie avant (partiel),
 - le renfort de pied central,
 - la doublure de pied central,
- Retoucher les coupes définitives (Fig.79).
- Reposer la doublure de pied central.
- Souder par cordons successifs MIG (avec l'équipement AB1).
- Reposer le renfort de pied central (Fig.80).

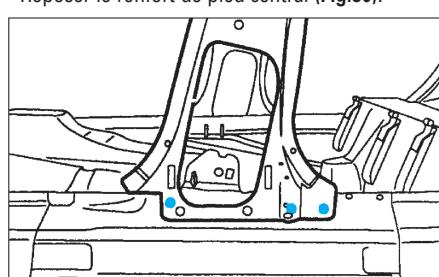


FIG. 80

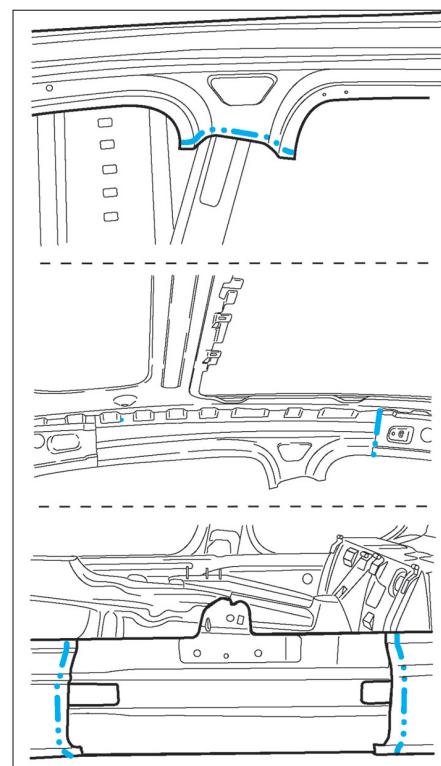


FIG. 79

- Souder par :
 - cordons successifs au MIG,
 - points bouchons au MIG et meuler les bouchons (Fig.81),

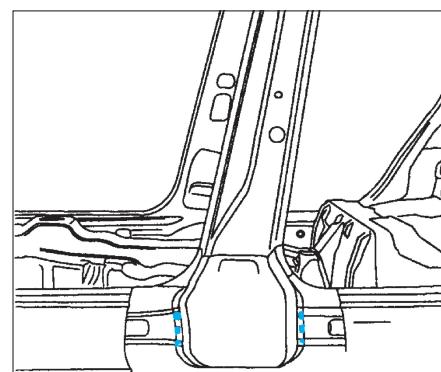


FIG. 81

- points électriques (avec l'équipement AB1),
- points bouchons au MIG suivant (A) et (B) et meuler les bouchons (Fig.82),

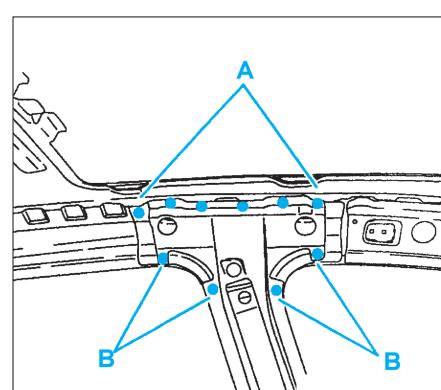


FIG. 82

- points électriques suivant (D) (avec l'équipement AB1) (Fig.83),

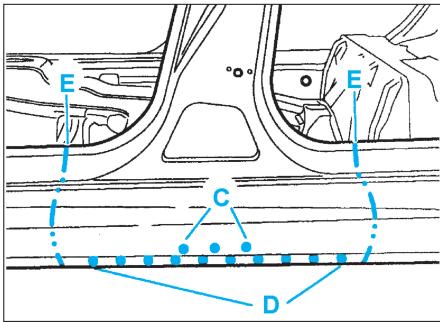


FIG. 83

- cordons successifs au MIG (avec l'équipement AB1) et meuler les cordons suivant (E).
- points bouchons au MIG suivant (C) et meuler les bouchons,
- points bouchons au MIG suivant (F) et meuler les bouchons (Fig.84),

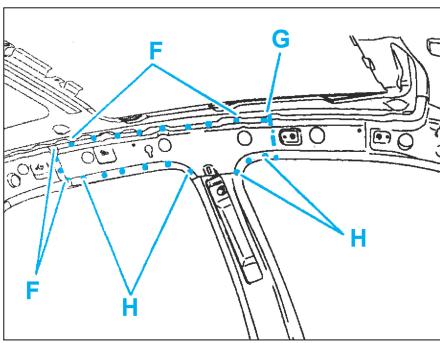


FIG. 84

- cordons successifs au MIG suivant (G) et meuler les cordons,
- points électriques suivant (H) (avec l'équipement AB1),
- points électriques (avec l'équipement AB1).
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic à lisser au pinceau autour du renfort avant côté d'habitacle et un mastic d'étanchéité autour du support de suspension avant.
- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage et pulvériser de la cire fluide.

REEMPLACEMENT DU BAS DE CAISSE (3 PORTES)

Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

DÉPOSE DU BAS DE CAISSE (3 portes)

- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire) (Fig.85).

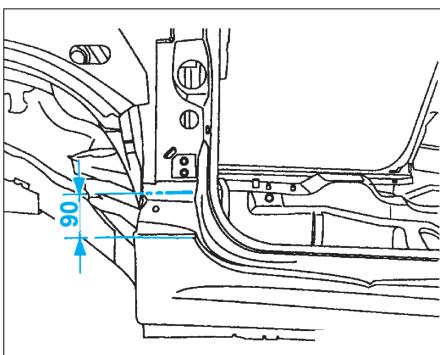


FIG. 85

- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm suivant (A) (coupe provisoire) (Fig.86).

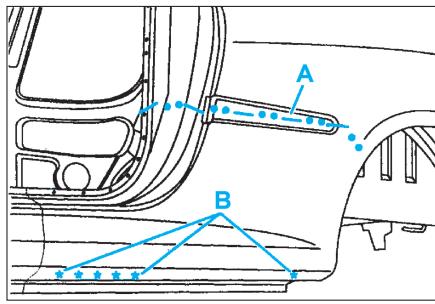


FIG. 86

- Découper par fraisage des points suivant (B).
- Découper par fraisage des points (Fig.87) et (Fig.88).

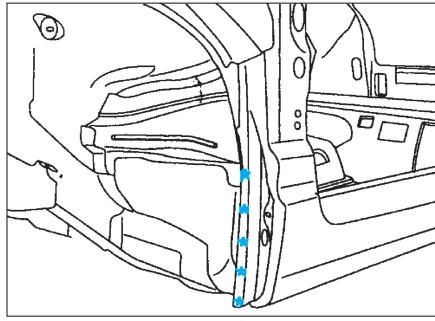


FIG. 87

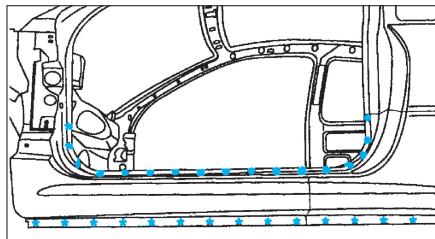


FIG. 88

PRÉPARATION DU BAS DE CAISSE (3 portes)

Pièces neuves

- Percer suivant figure des trous Ø 8 mm pour soudage ultérieur par points bouchons (Fig.89).

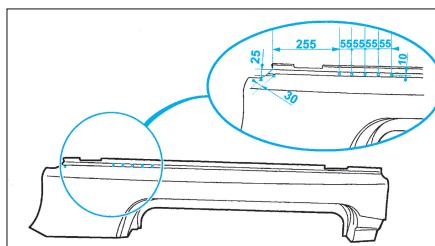


FIG. 89

- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe définitive) (Fig.90).
- Préparer les bords d'accostage.

Sur le véhicule

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable.

SOUDAGE DU BAS DE CAISSE (3 portes)

- Reposer :
- l'aile avant,
- la porte avant,
- le bas de caisse extérieur.
- Contrôler les jeux.
- Déposer :
- l'aile avant,
- la porte avant.

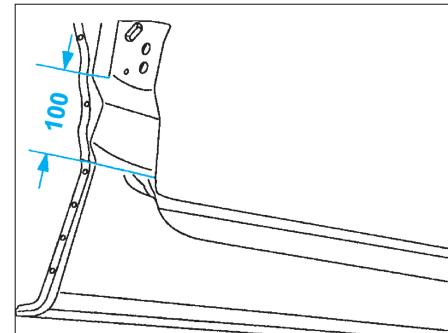


FIG. 90

- Tracer les coupes.
- Déposer le bas de caisse extérieur.
- Retoucher les coupes (coupes définitives).
- Appliquer une colle de calage structurale (Fig.91).

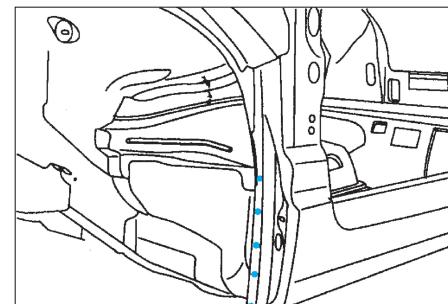


FIG. 91

- Souder :
- les coupes par cordons successifs au MIG suivant (C) et meuler (Fig.92),

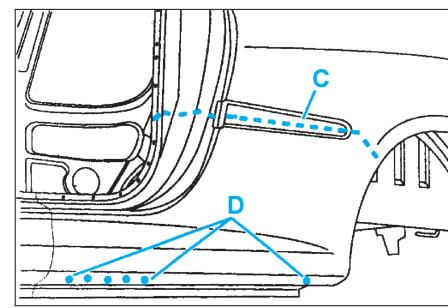


FIG. 92

- par points bouchons au MIG suivant (D) et meuler (Fig.93),

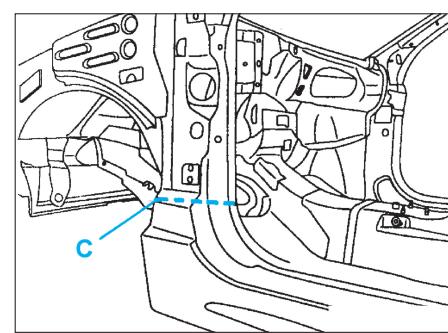


FIG. 93

- par points électriques (avec l'équipement AB1) (Fig.94) et (Fig.95).
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic à lisser au pinceau à la jonction avec le plancher.
- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage et pulvériser de la cire fluide.

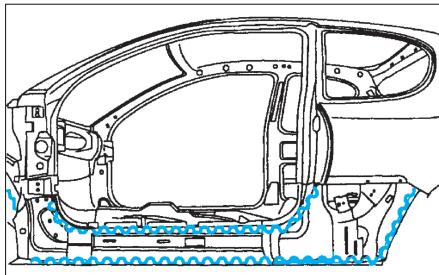


FIG. 94

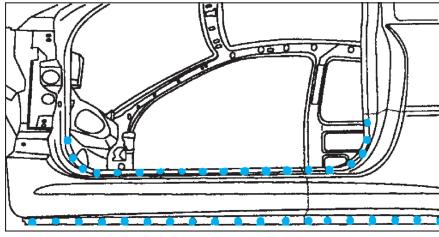


FIG. 95

REPLACEMENT DU BAS DE CAISSE (5 PORTES)

 Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezintage électrolytique homologué.

DÉPOSE DU BAS DE CAISSE (5 portes)

- Tracer puis découper à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire), (Fig.96) et (Fig.97).

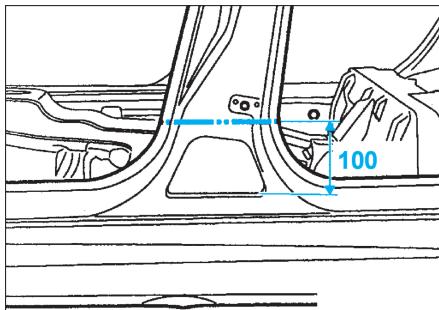


FIG. 96

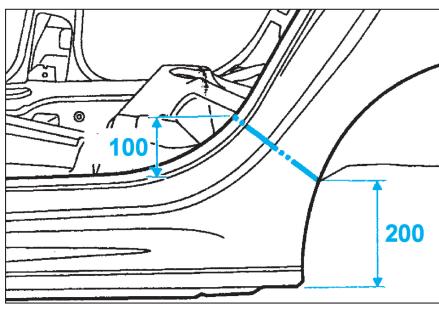


FIG. 97

- Découper par fraisage les points (Fig.98).
- Déposer l'élément.

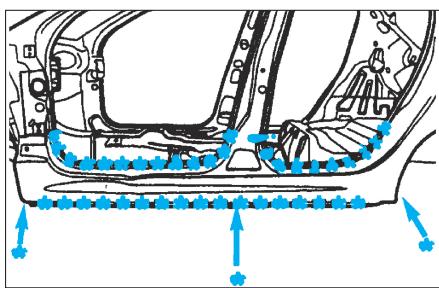


FIG. 98

PRÉPARATION DU BAS DE CAISSE (5 portes)

Pièce neuve

- Tracer puis percer suivant la figure des trous Ø 8 mm pour soudage ultérieur par points bouchons (Fig.99).
- Préparer les bords d'accostage.

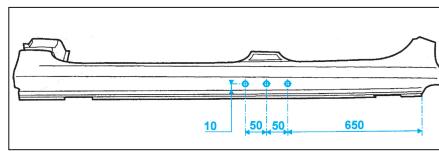


FIG. 99

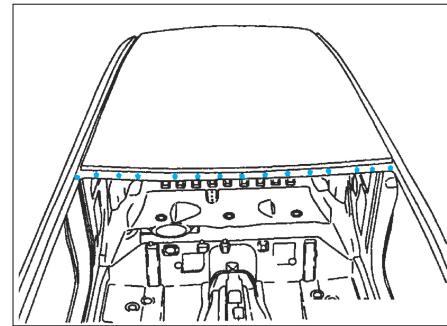


FIG. 101

Sur le véhicule

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur la pièce neuve.

SOUUDAGE DU BAS DE CAISSE (5 portes)

- Reposer :
 - le bas de caisse,
 - la porte avant,
 - la porte arrière,
 - l'aile avant.
- Contrôler les jeux.
- Déposer :
 - l'aile avant,
 - la porte avant,
 - la porte arrière.
- Tracer les coupes.
- Déposer le bas de caisse extérieur.
- Retoucher les coupes (coupes définitives).
- Poser le bas de caisse extérieur.
- Souder :
 - les coupes par cordons successifs au MIG et meuler,
 - par points bouchons au MIG (suivant les perçages) et meuler (Fig.99),
 - par points électriques (avec l'équipement AB1) (Fig.100).

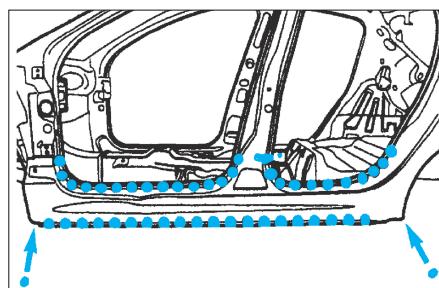


FIG. 100

- Effectuer une finition des cordons à l'étain.
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic à lisser au pinceau à la jonction avec le plancher.
- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage et pulvériser de la cire fluide.

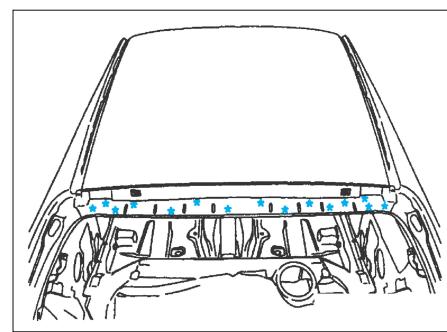


FIG. 102

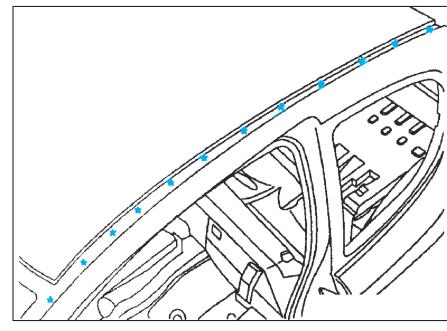


FIG. 103

ALIGNEMENT ET AFFLEUREMENT DU PAVILLON

- Procéder aux contrôles des jeux et affleurements.

COLLAGE DU PAVILLON

- Appliquer une colle de calage structurale (traverse arrière et avant de pavillon (Fig.104) et (Fig.105).

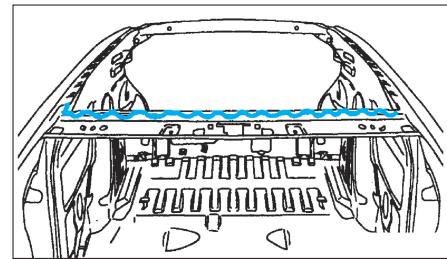


FIG. 104

Pavillon

REPLACEMENT DU PAVILLON

 Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezintage électrolytique homologué.

DÉPOSE DU PAVILLON

- Découper par fraisage des points (pourtour de pavillon) (Fig.101), (Fig.102) et (Fig.103).
- Découper les cordons de colle (traverse arrière et avant de pavillon).
- Déposer le pavillon.

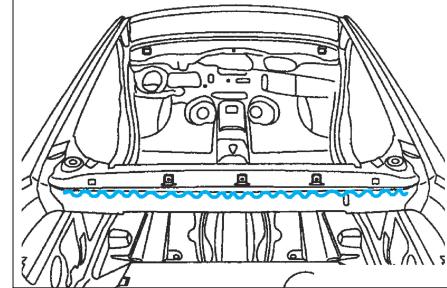


FIG. 105

SOUDAGE DU PAVILLON

- Poser le pavillon.
- Souder par points électriques (avec l'équipement AB1) (pourtour de pavillon).
- Appliquer un mastic d'étanchéité au niveau des jonctions latérales.

Partie arrière**REPLACEMENT DE L'AILE ARRIÈRE EN SECTION (3 PORTES)**

 Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

DÉPOSE DE L'AILE ARRIÈRE EN SECTION (3 portes)

- Tracer puis découper l'aile à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire) (Fig.106).

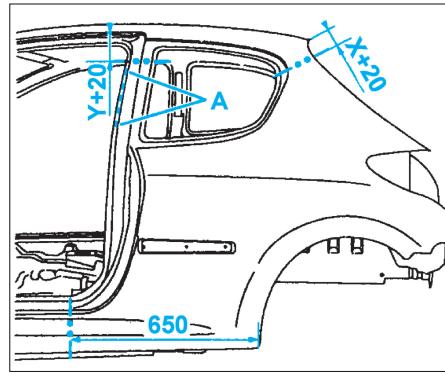


FIG. 106

- Découper par fraisage des points suivant (A).
- Découper par fraisage des points (Fig.107) et (Fig.108).

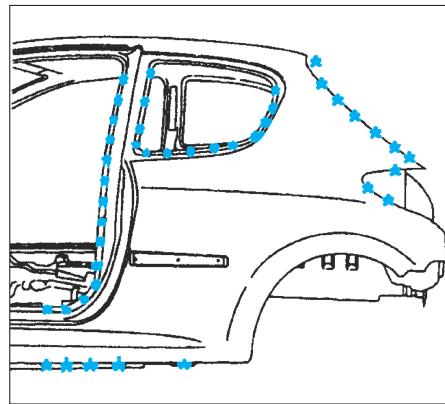


FIG. 107

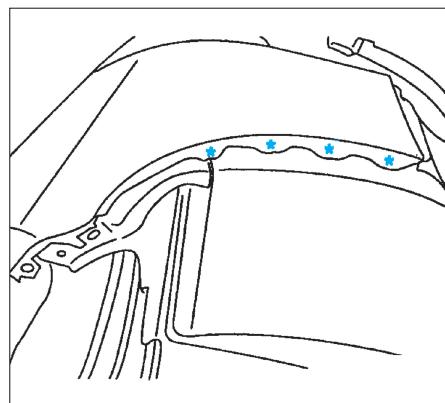


FIG. 108

PRÉPARATION DE L'AILE ARRIÈRE EN SECTION (3 portes)**Pièce neuve**

- Tracer puis découper l'aile à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe définitive) (Fig.109).

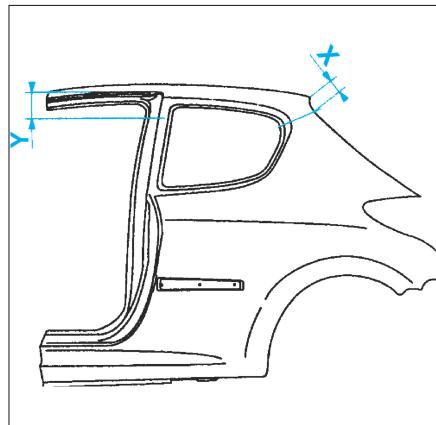


FIG. 109

- Percer sur le pourtour de l'aile, des trous de Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons (Fig.110).

- Préparer les bords d'accostage.

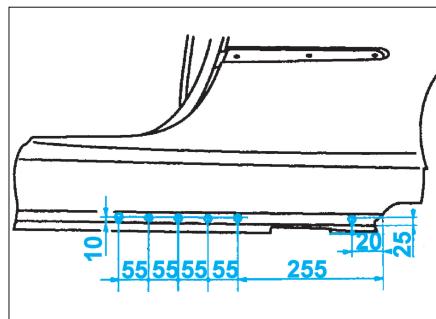


FIG. 110

Sur le véhicule

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable.

SOUDAGE DE L'AILE ARRIÈRE EN SECTION (3 portes)

- Poser :
- l'aile arrière
- le coffre
- Fermer la porte et contrôler les jeux.
- Ouvrir la porte.
- Tracer les coupes de l'aile.
- Déposer le coffre et l'aile arrière.
- Retoucher les coupes suivant (A) (coupe définitive) (Fig.111).

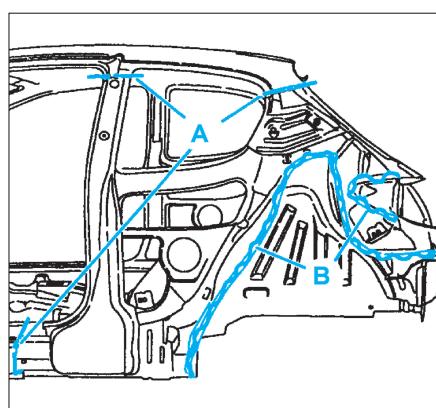


FIG. 111

- Appliquer une colle de calage structurel suivant (B).

- Poser l'aile.
- Souder :
- les coupes par cordons successifs au MIG et meuler les cordons,
- par points bouchons au MIG suivant (A) et meuler (Fig.106),
- l'aile à l'entourage de vitre de custode et au pied arrière par points électriques (avec l'équipement AB1),
- par points bouchons au MIG (suivant D) et meuler (Fig.112),

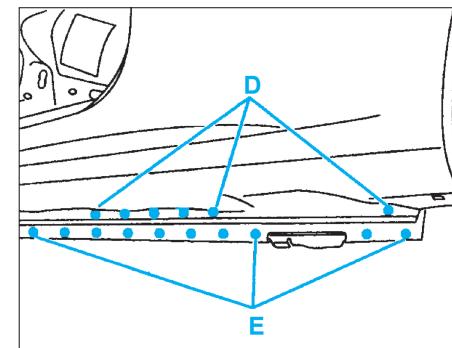


FIG. 112

- par points électriques suivant (E) (avec l'équipement AB1),
- par points bouchons au MIG et meuler (Fig.113),

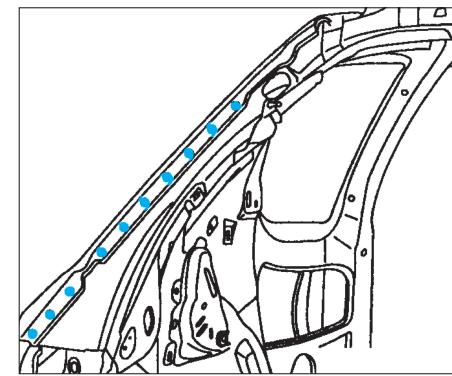


FIG. 113

- par points électriques suivant (F) (avec l'équipement AB1) (Fig.114),

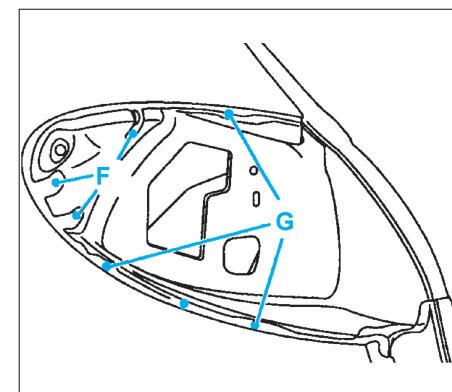


FIG. 114

- par points bouchons au MIG suivant (G) et meuler.
- Effectuer une finition à l'étain au niveau des cordons de soudure.
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic d'étanchéité sur le pourtour de l'aile et un mastic à lisser au pinceau au niveau du bas de caisse.
- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage et pulvériser de la cire fluide.

REEMPLACEMENT DE L'AILLE ARRIÈRE EN SECTION (5 PORTES)

Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

DÉPOSE DE L'AILLE ARRIÈRE EN SECTION (5 portes)

- Découper le support arrière de joint de jet d'eau par fraisage des points en (A) (Fig.115) et (Fig.116).

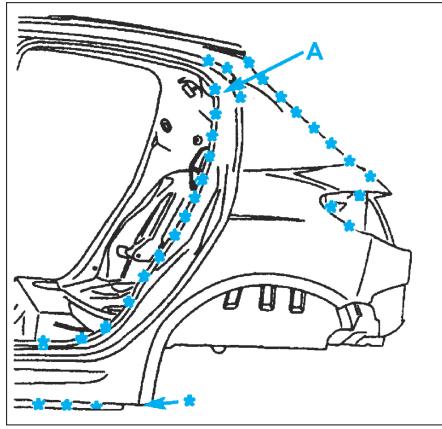


FIG. 115

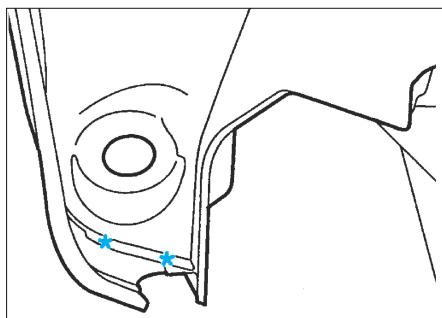


FIG. 116

- Tracer puis découper l'aille à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe provisoire) (Fig.117).
- Découper par fraisage des points (Fig.115).
- Déposer l'élément.

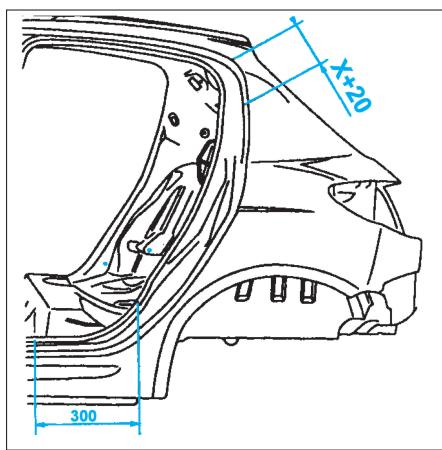


FIG. 117

PRÉPARATION DE L'AILLE ARRIÈRE EN SECTION (5 portes)

Pièces neuves

- Percer sur le pourtour de l'aille et le jet d'eau des trous de Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons (Fig.118).
- Effectuer la coupe (Fig.119) (coupe provisoire).

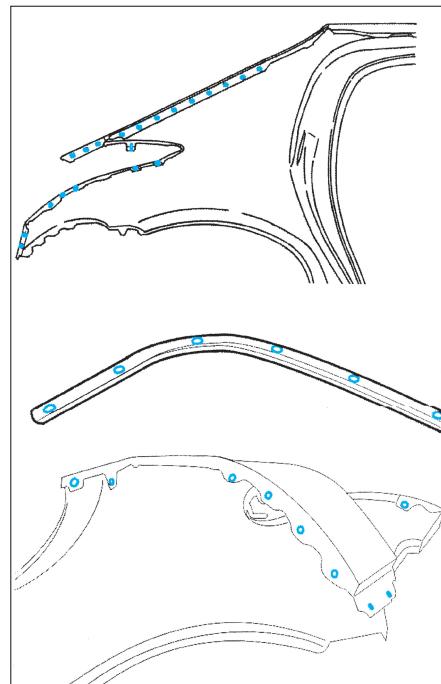


FIG. 118

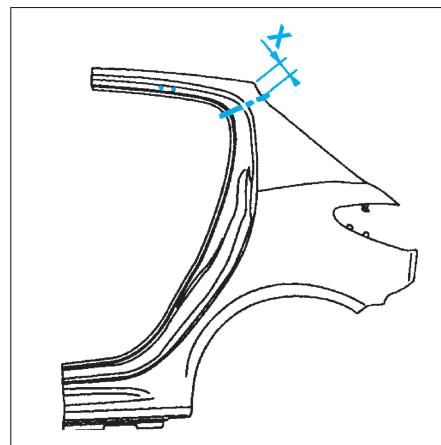


FIG. 119

- Percer le support arrière de joint de jet d'eau de trous de Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons.
- Préparer les bords d'accostage.

Sur le véhicule

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable.

SOUDAGE DE L'AILLE ARRIÈRE EN SECTION (5 portes)

- Procéder aux contrôles des jeux et affleurement.
- Tracer les coupes.
- Retoucher les coupes (coupe définitive).
- Appliquer une colle de calage structurale (Fig.120).

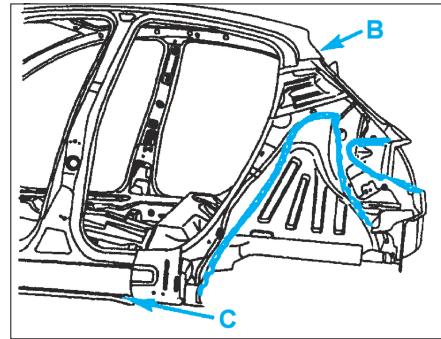


FIG. 120

Souder :

- les coupes par cordons successifs au MIG et meuler,
- par points électriques (avec l'équipement AB1) (Fig.121),

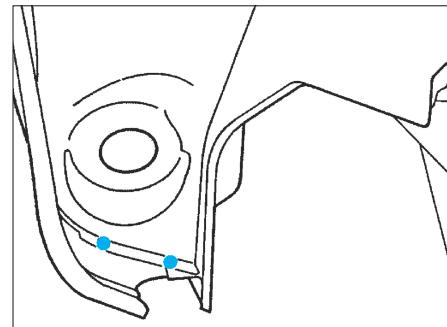


FIG. 121

- par points bouchons au MIG et meuler (Fig.122),

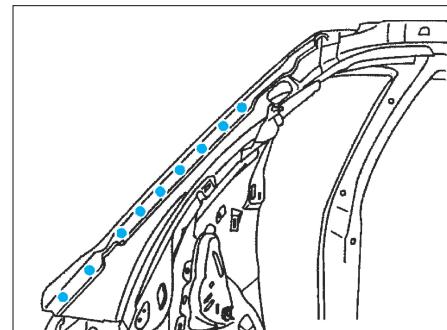


FIG. 122

- par points électriques suivant (A) (avec l'équipement AB1) (Fig.123),

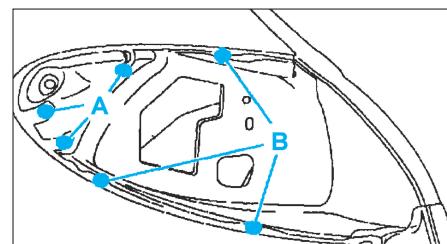


FIG. 123

- par points bouchons au MIG suivant (B) et meuler,
- par points bouchons au MIG et meuler (Fig.124).

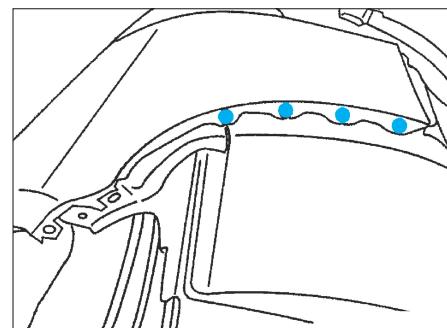


FIG. 124

- Poser le support arrière de joint de jet d'eau (Fig.125).

- Soudier par points bouchons et meuler.
- Effectuer une finition à l'étain au niveau des cordons de soudure.
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic d'étanchéité sur le pourtour de l'aille et un mastic à lisser au pinceau au niveau du bas de caisse.
- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage et pulvériser de la cire fluide.

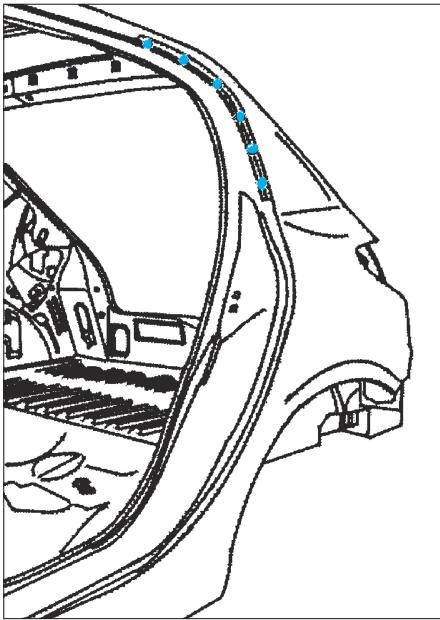


FIG. 125

REEMPLACEMENT DU PASSAGE DE ROUE ARRIÈRE (3 PORTES)

Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezintage électrolytique homologué.

DÉPOSE DU PASSAGE DE ROUE ARRIÈRE (3 portes)

- Déposer l'aile arrière et le pied arrière (voir opération concernée).
- Découper par fraisage des points (Fig.126), (Fig.127), (Fig.128) et (Fig.129).
- Déposer l'élément.

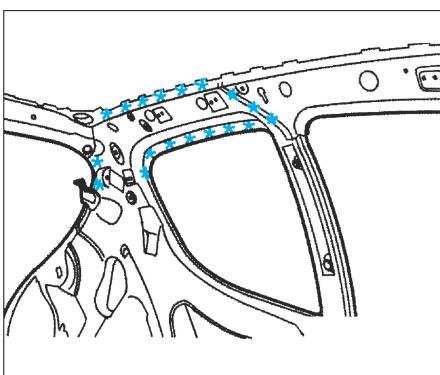


FIG. 126

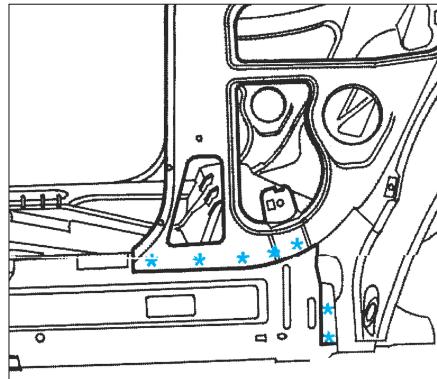
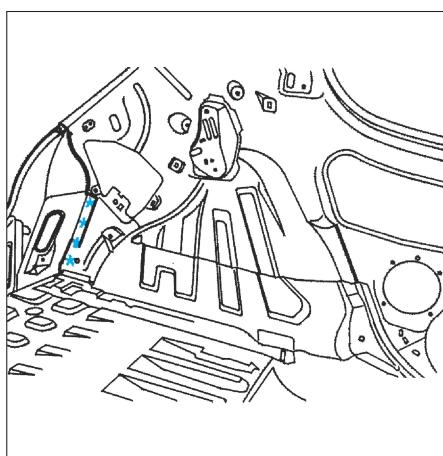


FIG. 128

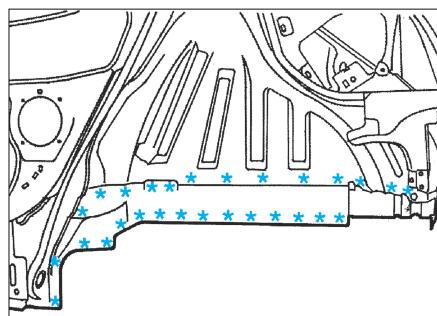


FIG. 129

PRÉPARATION DU PASSAGE DE ROUE ARRIÈRE (3 portes)

Pièce neuve

- Percer des trous de Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons (Fig.130).
- Préparer les bords d'accostage.

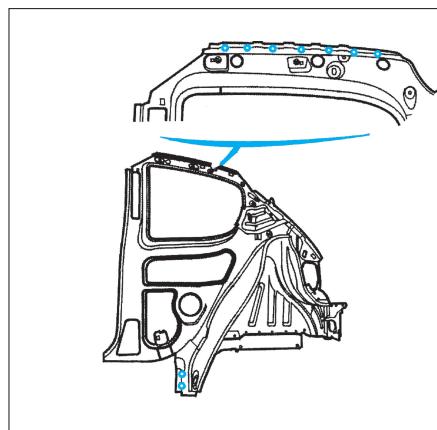


FIG. 130

SUR LE VÉHICULE

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable.

SOUDAGE DU PASSAGE DE ROUE ARRIÈRE (3 portes)

- Reposer :
- le passage de roue,
- l'aile arrière,
- la porte,
- le panneau arrière.
- Contrôler les jeux.

- Déposer :
- l'aile arrière,
- la porte,
- le panneau arrière.
- Souder :
- par points électriques suivant (A) (avec l'équipement AB1) (Fig.131), (Fig.132), (Fig.133) et (Fig.134).

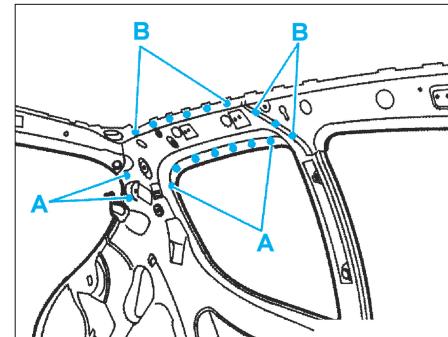


FIG. 131

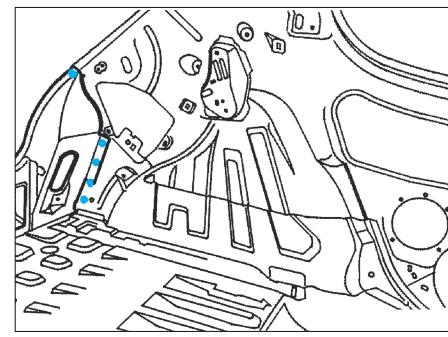


FIG. 132

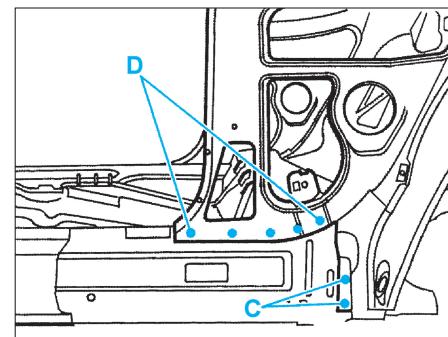


FIG. 133

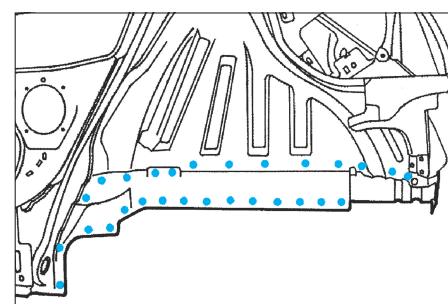


FIG. 134

- par points bouchons au MIG suivant (B) et meuler,
- par points bouchons au MIG suivant (C),
- par points électriques suivant (D) (avec l'équipement AB1).
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic d'étanchéité sur le pourtour de l'aile et un mastic à lisser au pinceau au niveau du bas de caisse.
- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage et pulvériser de la cire fluide.

REEMPLACEMENT DU PASSAGE DE ROUE ARRIÈRE (5 PORTES)

 Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

DÉPOSE DU PASSAGE DE ROUE ARRIÈRE (5 portes)

- Déposer l'aile arrière (voir opération concernée).
- Découper par fraisage des points (Fig.135), (Fig.136), (Fig.137) et (Fig.138).
- Déposer l'élément.

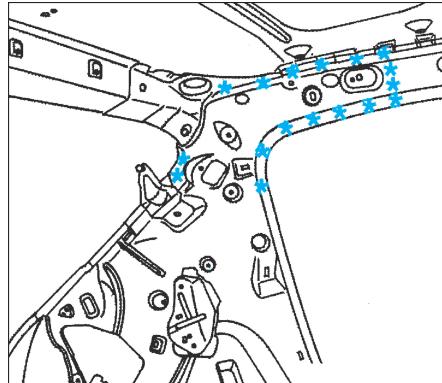


FIG. 135

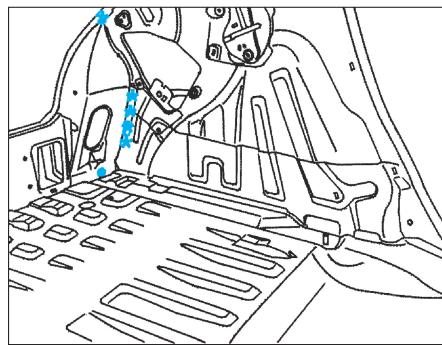


FIG. 136

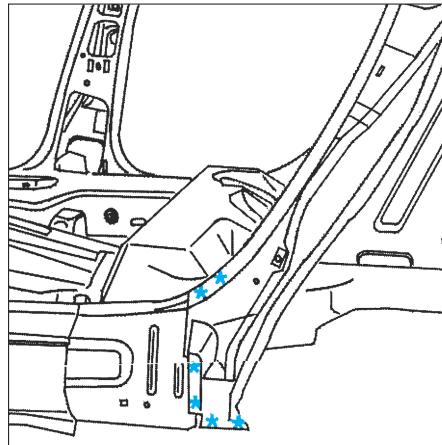


FIG. 137

PRÉPARATION DU PASSAGE DE ROUE ARRIÈRE (5 portes)

Pièce neuve

- Percer des trous de Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons (Fig.139).
- Préparer les bords d'accostage.

Sur le véhicule

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable.

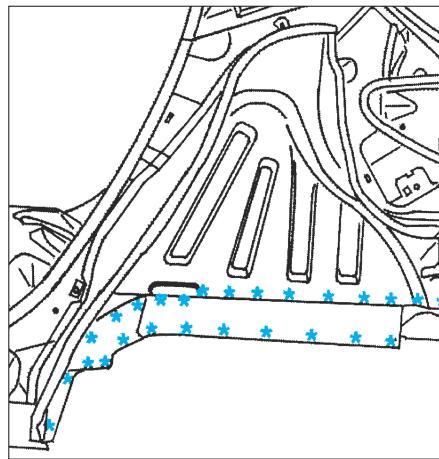


FIG. 138

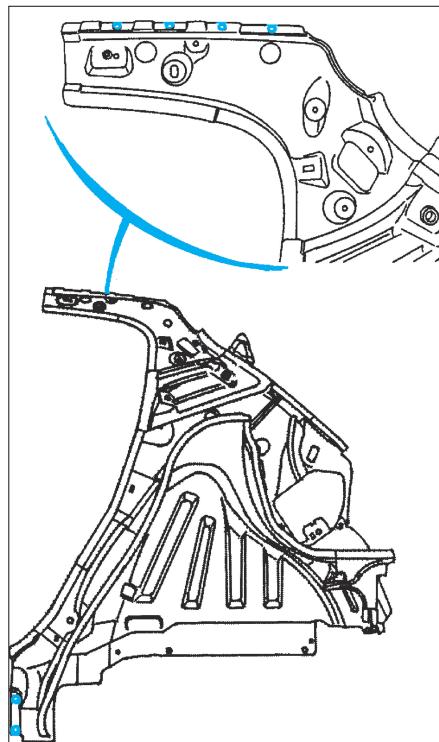


FIG. 139

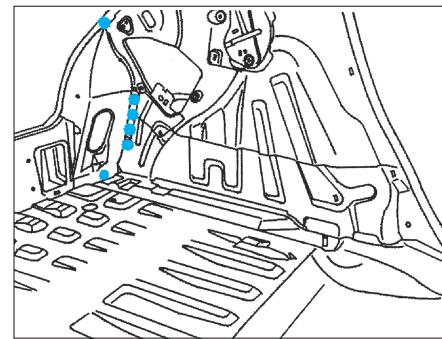


FIG. 140

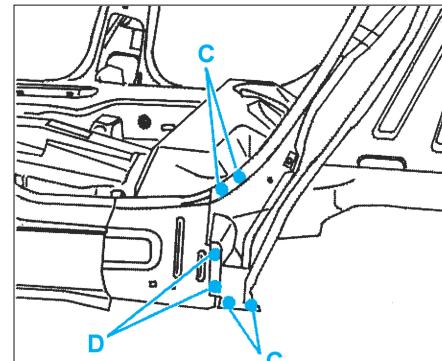


FIG. 141

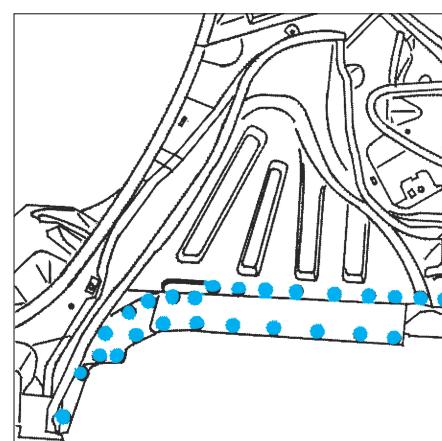
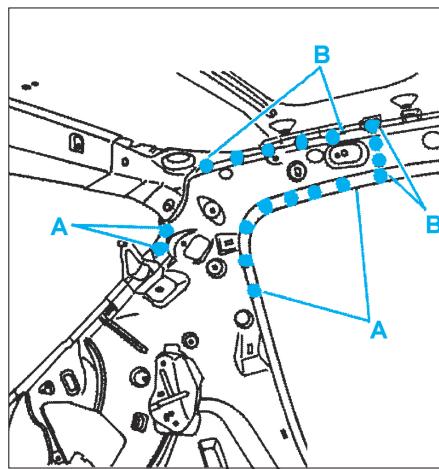


FIG. 142

FIG. 143

SOUUDAGE DU PASSAGE DE ROUE ARRIÈRE (5 portes)

- Procéder aux contrôles des jeux et affleurement.
- Souder :
- par points électriques suivant (A) (avec l'équipement AB1) (Fig.140), (Fig.141), (Fig.142) et (Fig.143),



- par points bouchons au MIG suivant (B) et meuler,
- par points bouchons au MIG suivant (D),
- par points électriques suivant (C) (avec l'équipement AB1).

- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic d'étanchéité sur le pourtour de l'aile et un mastic à lisser au pinceau au niveau du bas de caisse.
- Pour la protection, appliquer une couche d'antigravillonnage et pulvériser de la cire fluide.

FIG. 140

REEMPLACEMENT DE LA JUPE ARRIÈRE ASSEMBLÉE

 Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezintage électrolytique homologué.

DÉPOSE DE LA JUPE ARRIÈRE ASSEMBLÉE

- Découper le panneau arrière par fraisage des points (Fig.144) et (Fig.145).
- Déposer l'élément.

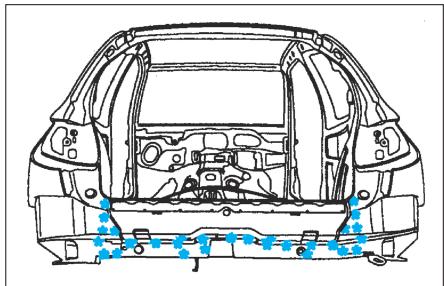


FIG. 144

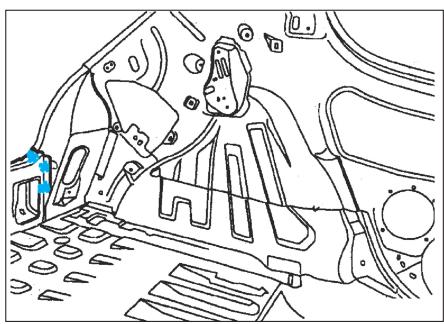


FIG. 145

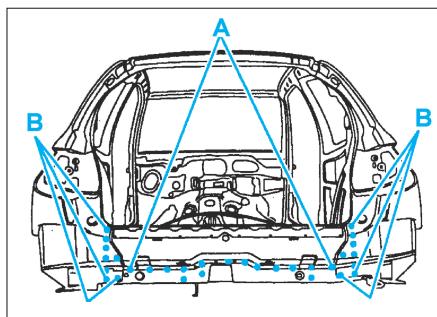


FIG. 147

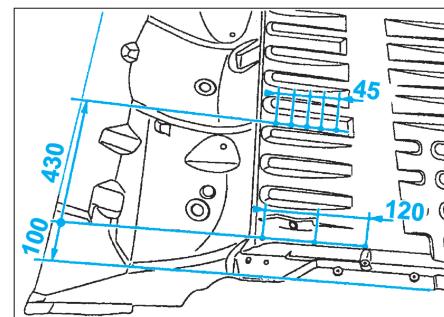


FIG. 150

REEMPLACEMENT DE LA PARTIE ARRIÈRE DE PLANCHER DE COFFRE

 Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezintage électrolytique homologué.

DÉPOSE DE LA PARTIE ARRIÈRE DE PLANCHER DE COFFRE

- Déposer la jupe arrière (voir opération concernée).
- Découper par fraisage des points (Fig.148).

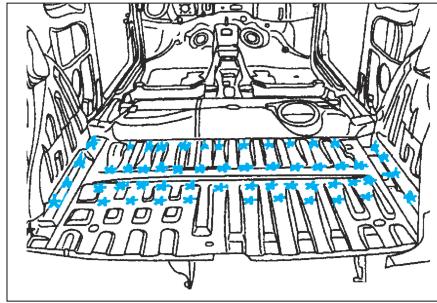


FIG. 148

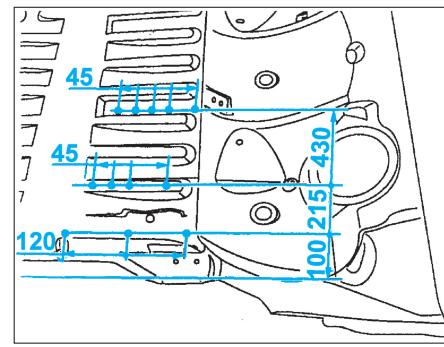


FIG. 151

PRÉPARATION DE LA JUPE ARRIÈRE ASSEMBLÉE

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable ainsi que sur les pièces neuves.

SOUUDAGE DE LA JUPE ARRIÈRE ASSEMBLÉE

- Procéder aux contrôles des jeux et affleurement.
- Souder par points électriques (avec l'équipement BA1) (Fig.146),

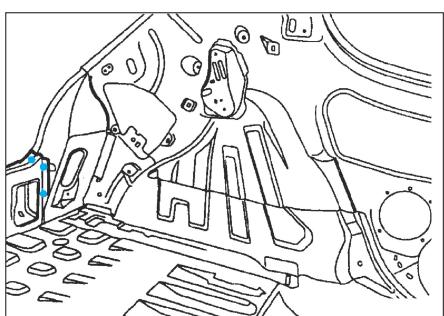


FIG. 146

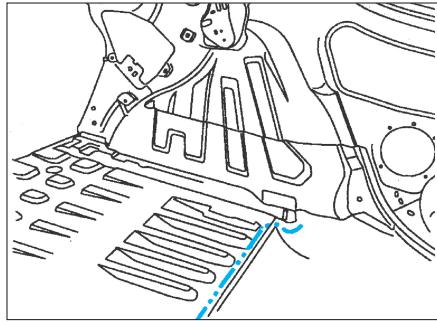


FIG. 149



FIG. 152

PRÉPARATION DE LA PARTIE ARRIÈRE DE PLANCHER DE COFFRE

Pièce neuve

- Tracer puis percer à Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons (Fig.150), (Fig.151), (Fig.152) et (Fig.153).
- Préparer les bords d'accostage.
- Tracer puis découper le plancher à l'aide d'une meule épaisseur 1 mm (coupe définitive) (Fig.154).
- Percer les bords droit et gauche de trous Ø 6,5 mm pour soudage ultérieur par points bouchons.
- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable.

Sur le véhicule

- Préparer les bords d'accostage.
- Protéger les bords par un apprêt soudable.

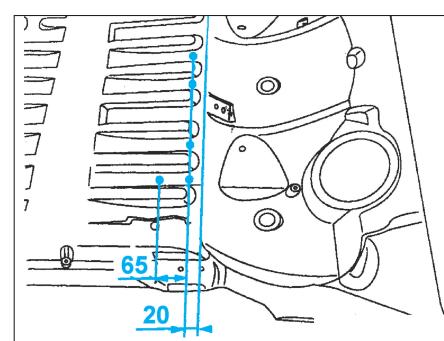


FIG. 153

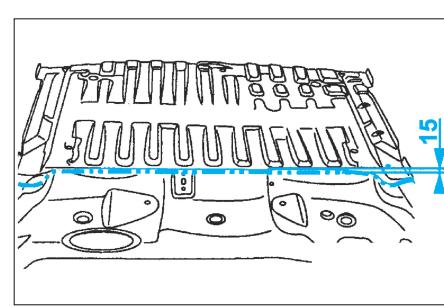


FIG. 154

- Souder :
 - par points électriques suivant (A) (avec l'équipement BA1) (Fig.147),
 - par points bouchons au MIG suivant (B), meuler les points bouchons.
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic d'étanchéité sur le pourtour du panneau arrière et un mastic à lisser au pinceau à la jonction panneau arrière/dessous de plancher.
- Pour la protection, pulvériser de la cire fluide.

SOUDAGE DE LA PARTIE ARRIÈRE DE PLANCHER DE COFFRE

- Procéder aux contrôles des jeux et affleurement.
- Souder par points bouchons au MIG et meuler (Fig.155),
- Souder par points électriques (avec l'équipement FA1) (Fig.156),
- Souder par points bouchons au MIG suivant (C) et meuler (Fig.157),
- Souder :
 - par points électriques suivant (D) (avec l'équipement FA1),
 - la coupe par cordon au MIG (Fig.158).
- Pour l'étanchéité, appliquer un mastic à lisser au pinceau sur le pourtour du plancher.
- Pour la protection, appliquer une couche d'anti-gravillonnage sous la partie avant du plancher, et pulvériser de la cire fluide.

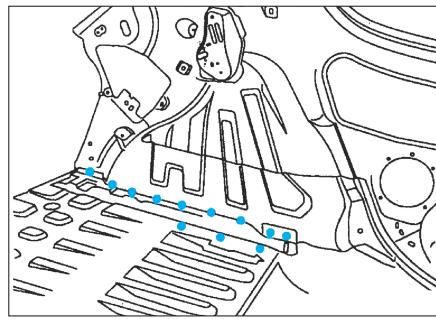


FIG. 155

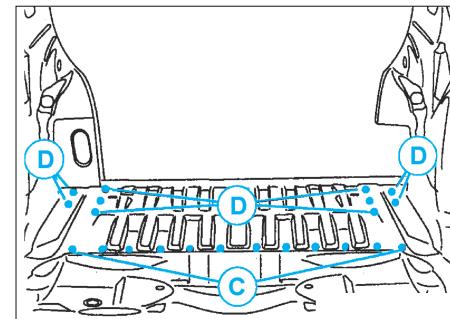


FIG. 157

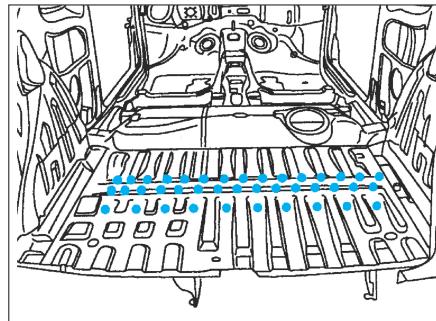


FIG. 156

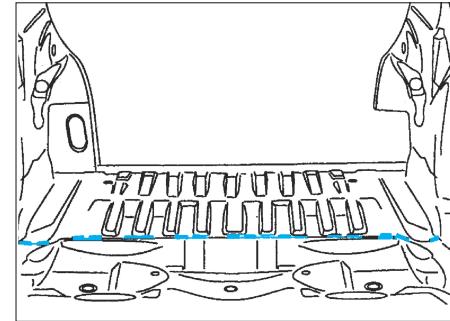


FIG. 158

Contrôle de la carrosserie

Trois types de contrôle peuvent être pris en considération avant de passer un véhicule au marbre :

- * Le contrôle des jeux d'ouverture et d'affleurement qui peut aider à déterminer l'importance des déformations ainsi que leurs localisations. Ce contrôle sert aussi de base de référence lors d'une dépose-pose ou d'un remplacement d'éléments amovibles.
- * Le contrôle à la pige en se référant au plan de soubassement, aux cotes de structure ou par symétrie.
- * Le contrôle du train avant est aussi un excellent moyen de vérifier si le soubassement a ou n'a pas été affecté. Toutefois, il ne faut pas négliger le contrôle des éléments de train roulant qui pourrait également avoir subi des déformations et faussé le diagnostic.

Contrôle à la pige

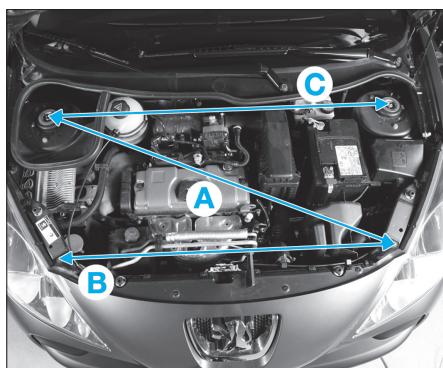
PARTIE AVANT



Les cotes sont uniquement indiquées à titre de contrôle.

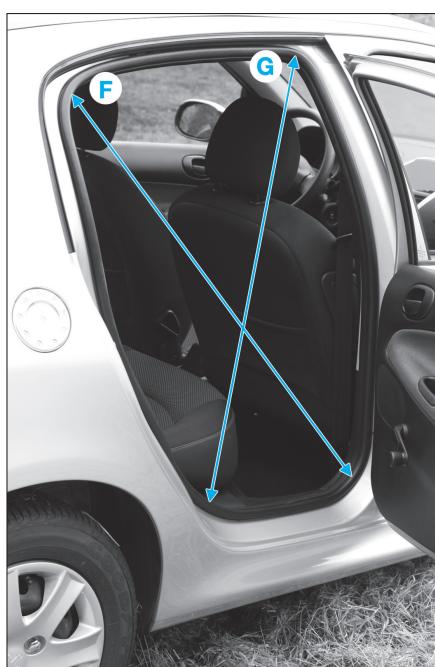
Les mesures ont été prises à l'aide d'une règle de contrôle de commercialisation courante sur un véhicule neuf. Ce contrôle pour être efficace exige la précision d'une règle rigide et graduée. Nous avons retenue pour cela l'outil MC light de Car-o-liner pour l'exactitude (au mm) de sa lecture directe, sa facilité de mise en œuvre et l'ergonomie de son utilisation.

TOUS TYPES



COMPARTIMENT MOTEUR

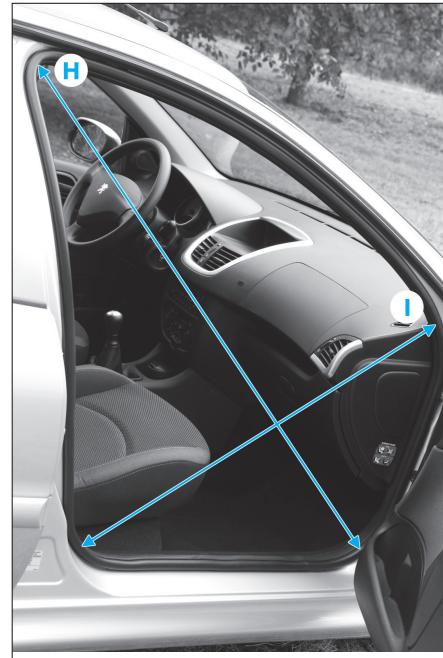
A = 1 183 mm
B = 1 000 mm
C = 1 160 mm.



PORTE ARRIÈRE

F = 1 100 mm
G = 928 mm.

5 PORTES

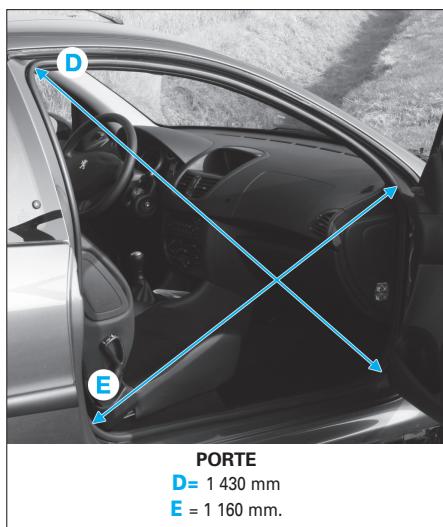


PORTE AVANT

H = 1 320 mm
I = 888 mm.

PARTIES LATÉRALES

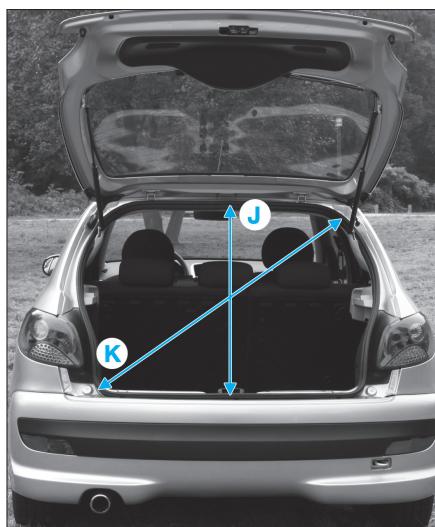
3 PORTES



PORTE
D = 1 430 mm
E = 1 160 mm.

PARTIE ARRIÈRE

TOUS TYPES

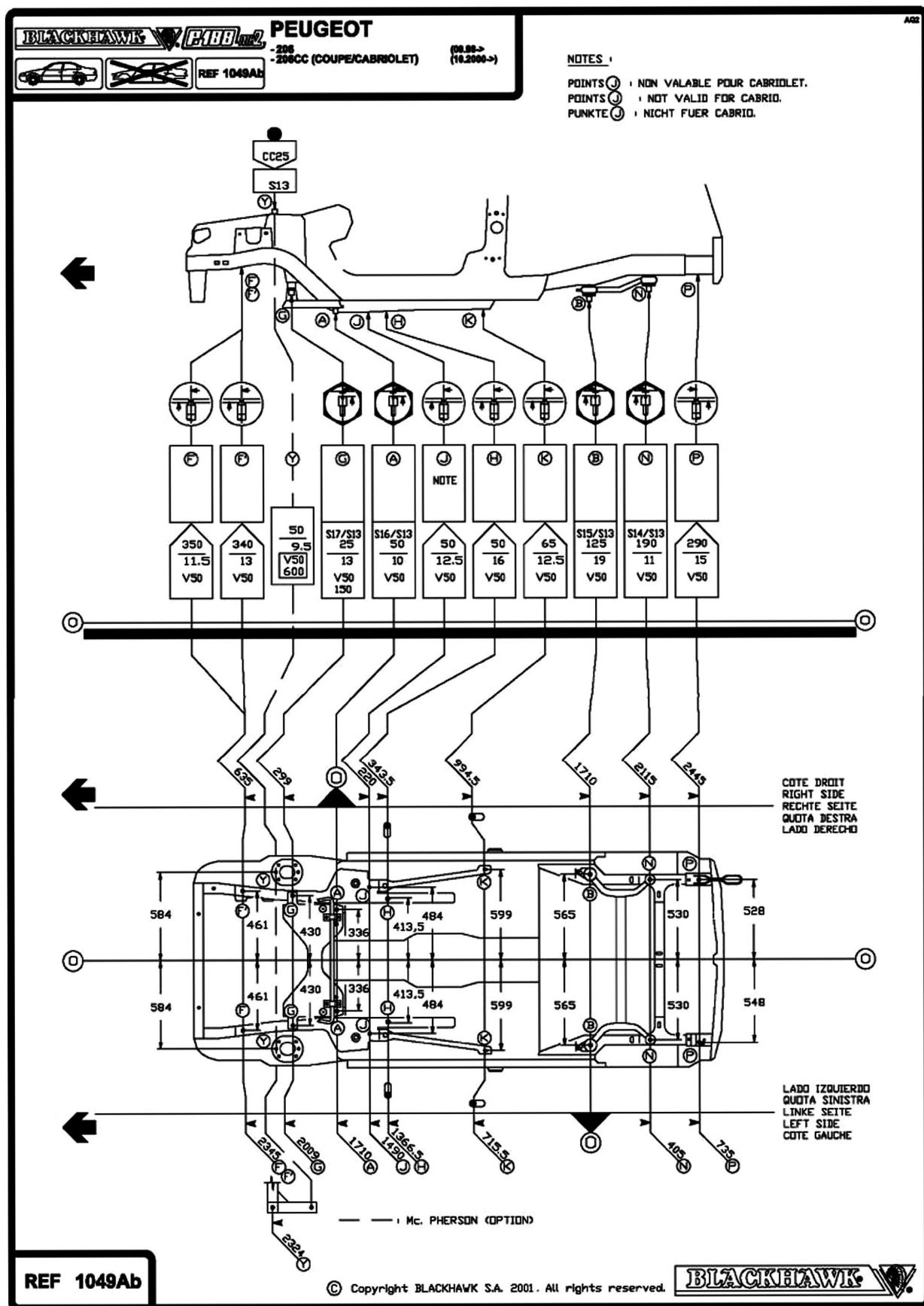


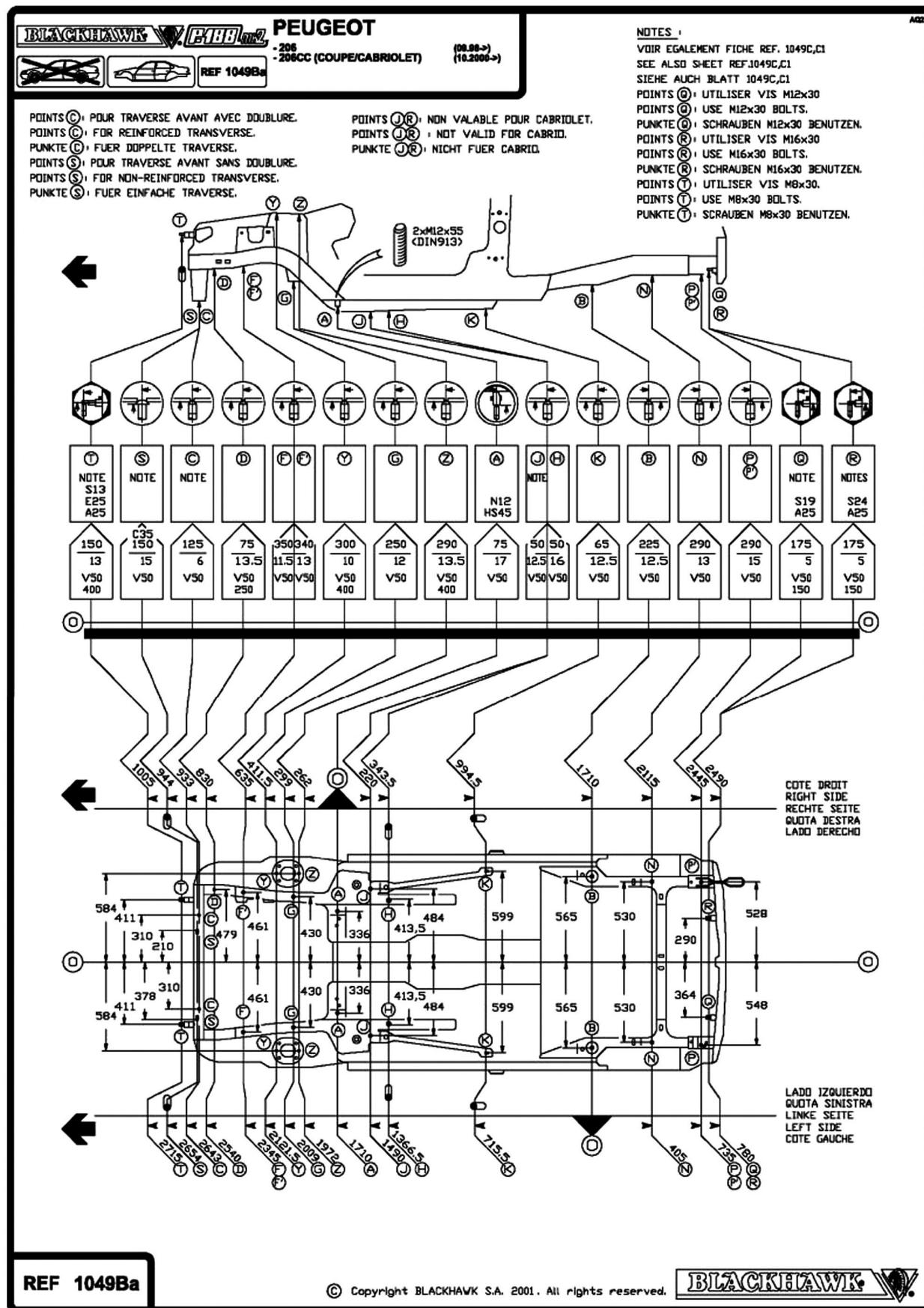
COFFRE

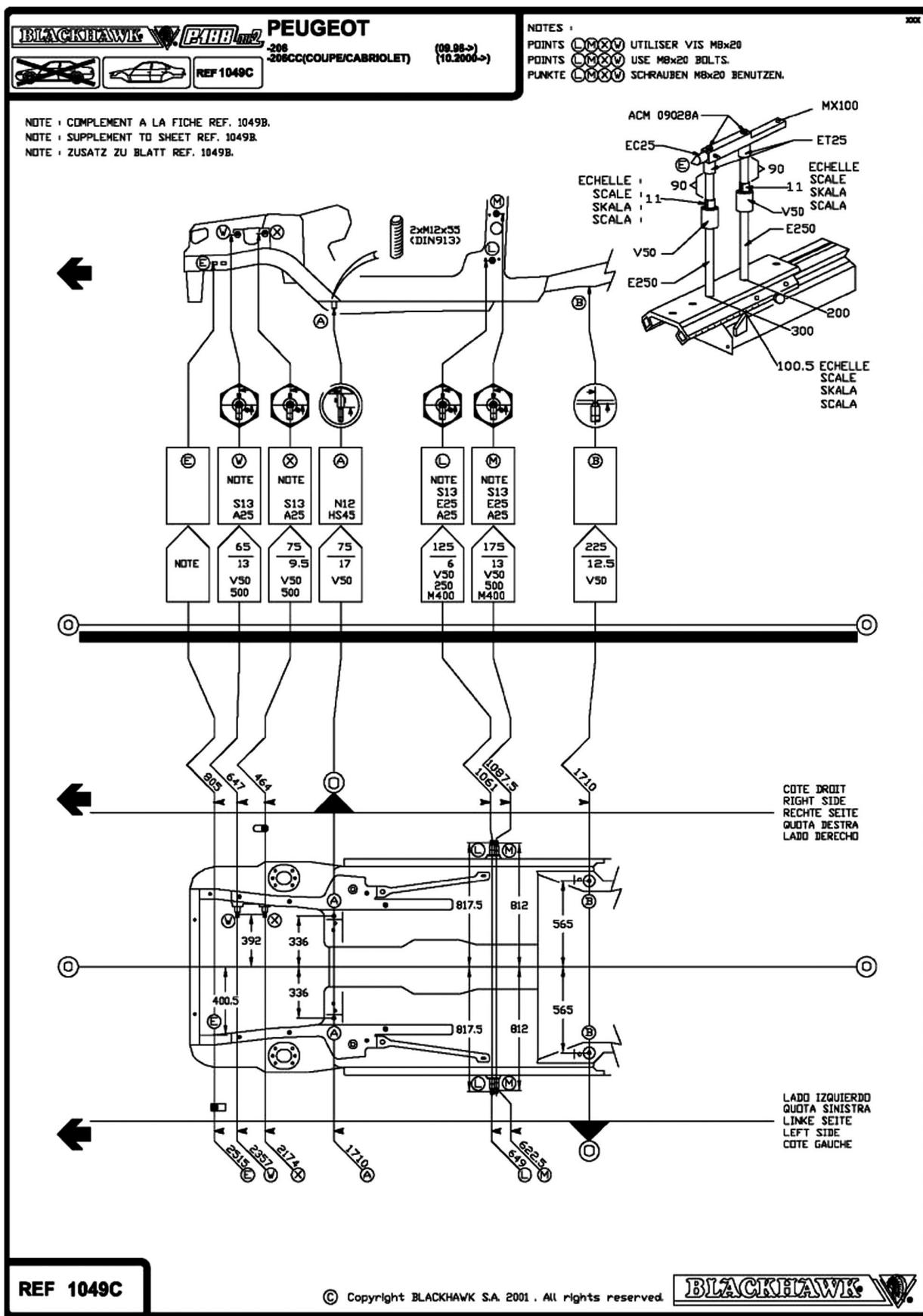
J = 858 mm
K = 1 222 mm.

Contrôle de la caisse au marbre

BLACKHAWK







CELETTE

FONCTION DES PIÈCES

TV400 MZ140 1-2 : Traverse de brancard
MZ260 3-5 : Pilotage de brancard avant et central gauche
MZ141 4-V.75 : Pilotage de brancard avant et central droit
MZ601 6-V.20 : Support moteur droit
MZ601 MZ602 7-8-9-V.32 : Fixation des amortisseurs avant
MZ260 10-11-13 : Fixation avant du berceau moteur - Mécanique déposée
MZ080 10-11-12-13 : Fixation avant du berceau moteur - Mécanique en place
MZ140 14-15 : Fixation arrière du berceau moteur - Mécanique déposée
MZ080 14-15 : Fixation arrière du berceau moteur - Mécanique en place
MZ080 16-17-V.60 : Pilotage liaison / longeron et brancard arrière
MZ140 18-19 : Pilotage brancard extérieur
TV400 MZ601 MZ602 20 : Contrôle du montant central (5 portes)
MZ200 32-33-23 : Fixation avant du train arrière
MZ200 24-25 : Fixation arrière du train arrière
MZ141 MZ142 26-27 : Pilotage longeron arrière
28-29 : Contrôle du panneau arrière
30 : Coffret rangement visserie

SANS DÉPOSE DE LA MÉCANIQUE AVANT - 423 D 18 E / 423 D 18F

Déposer les roues.

Sous le véhicule, déposer les carters de protection.

Sur le marbre, mettre en place la **TV400**, les tours **MZ140** équipées des pièces **1-2**, la tour **MZ141** équipée de la pièce **4-V75**, la tour **MZ260** équipée de la pièce **3** et les tours **MZ080** équipées des pièces **10-11-12-13-14-15-16-17-V60**.

Pour le verrouillage des pièces **3-4-14-15** dans les tours **MZ** correspondantes, voir **Fig. 1-2-7**.

Poser le véhicule, qui se centrera sur les pièces **10-11-12-14-15** par l'intermédiaire des têtes de vis et sur les pièces **1-2-3-4-16-17** à l'aide des trous pilote.

 Il est possible de fixer le véhicule sur les pièces 14-15 en utilisant les vis HM 12x130 livrées.

SANS DÉPOSE DE LA MÉCANIQUE ARRIÈRE - 423 D 18 E / 423 D 18 F

Déposer les roues.

Sur le marbre, mettre en place les tours **MZ140** équipées des pièces **18-19**, les tours **MZ200** équipées des pièces **32-33-23-24-25**, et les tours **MZ141/142** équipées des pièces **26-27**.

Pour le verrouillage et l'utilisation des pièces **32-33-24-25** dans les tours **MZ200**, voir **Fig. 8-9**.

Pour le verrouillage des pièces **18-19**, voir **Fig. 4**.

Poser le véhicule, qui se centrera sur les pièces **18-19-26-27** par l'intermédiaire des trous pilote, ainsi que sur les pièces **32-33-24-25** par l'intermédiaire des têtes de vis.

 Il est possible de fixer le véhicule sur les pièces 32-33-24-25 en utilisant les vis HM 12.150x140 livrées (Fig. 9), après dépose des rondelles du véhicule.

SANS MÉCANIQUE - 423 D 18 D / 423 D 18 F

A l'avant :

Procéder de la même façon que sans dépose mécanique.

Pour le verrouillage des pièces **3-4-14-15** dans les tours **MZ** correspondantes, se reporter aux **Fig. 1-2-3**.

Pour le contrôle ou la réparation des amortisseurs, voir **Fig. 6**

A l'arrière :

Procéder de la même façon que sans dépose mécanique.

Pour le verrouillage des pièces **18-19-32-33-24-25** dans les tours **MZ** correspondantes, se reporter aux **Fig. 4-5**.

Utilisation de la visserie

Vis HM 8x20 9 sur le véhicule.

Vis HM 8x25 9 sur 7-8.

Boulon HM 8x25 6 sur le véhicule.

Vis HM 10x16 + rondelle M10 28 sur le véhicule.

Vis HM 12x25 28 sur 26 et 29 sur 27.

Vis HM 12x30 5 sur 3.

Vis HM 12x80 14-15 sur le véhicule - Sans mécanique.

Vis HM 12x130 14-15 sur le véhicule - Avec mécanique.

Vis HM 12.150x80 32-33-24-25 sur le véhicule - Sans mécanique.

Vis HM 12.150x150 32-33-24-25 sur le véhicule - Avec mécanique.

Vis CHC 8x20 20 sur le véhicule.

V32 + Rondelle M12 9 sur 7-8.

 Selon la réparation à effectuer, il peut être nécessaire d'utiliser 1 MZ602 - 2 MZ601 - 1 MZ141 - 2 MZ140 - 1 TV400 complémentaires

CELETTE® PEUGEOT 206

REF. REFERENCE PDS NB MZ

1	776.7001	2,0	1	140
2	776.7002	2,0	1	140
3	776.7003	0,9	1	260
4	776.7004	0,2	1	141
5	776.7005	0,1	1	1
6	776.7006	3,2	1	601
7	776.7007	1,8	1	601
8	776.7008	1,8	1	802
9	776.7009	1,3	2	1
10	776.7010	1,9	1	260/600
11	776.7011	1,9	1	260/600
12	776.7012	0,9	1	1
13	776.7013	0,7	2	1
14	776.7014	2,9	1	140/600
15	776.7015	2,9	1	140/600
16	776.7016	2,7	1	080
17	776.7017	2,7	1	080
18	776.7018	2,5	1	140
19	776.7019	2,5	1	140
20	776.7020	3,3	1	801/602
21	776.7021	0,3	1	1
22	776.7022	3,0	1	200
23	776.7023	3,0	1	200
24	776.7024	3,0	1	200
25	776.7025	3,0	1	200
26	776.7026	3,4	1	141
27	776.7027	2,7	1	142
28	776.7028	2,5	1	1
29	776.7029	2,1	1	1
30	776.7030	1,0	1	1
31	776.7032	2,8	1	200
32	776.7033	2,6	1	200
33	V.20	0,05	1	1
34	V.32	0,1	2	1
35	V.60	0,1	2	1
36	V.75	0,1	1	1

● Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con o sin mecanica desmontada

PEUGEOT
776.310

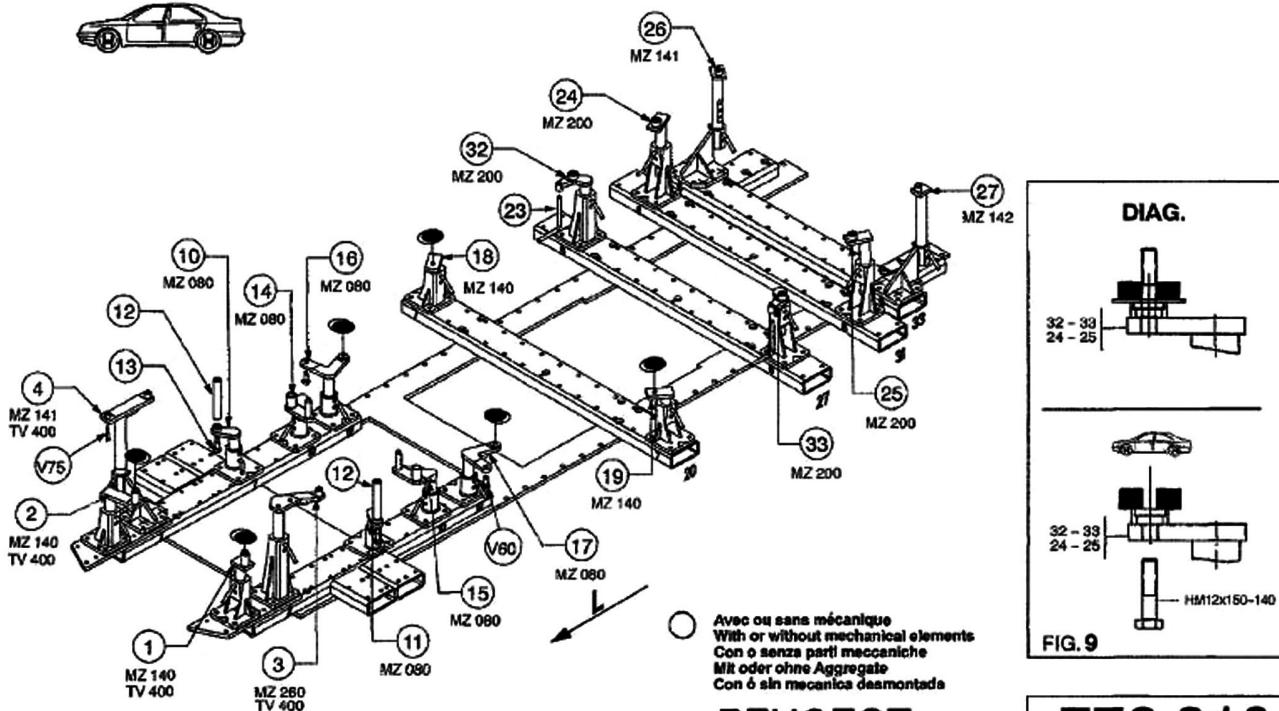
76 Kg 07.10.98 423-D-10D

CELETTE®
VENNE-FRANCE

Copyright 1998 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTTE®

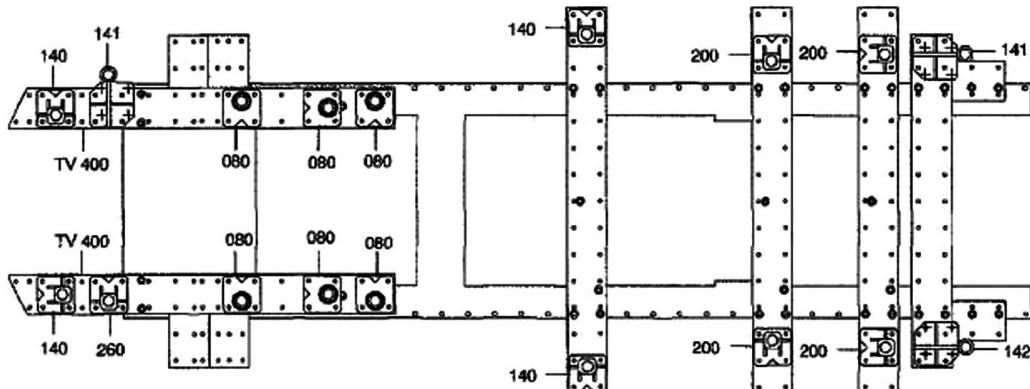
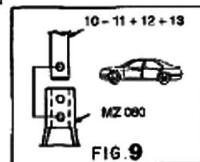
PEUGEOT 206



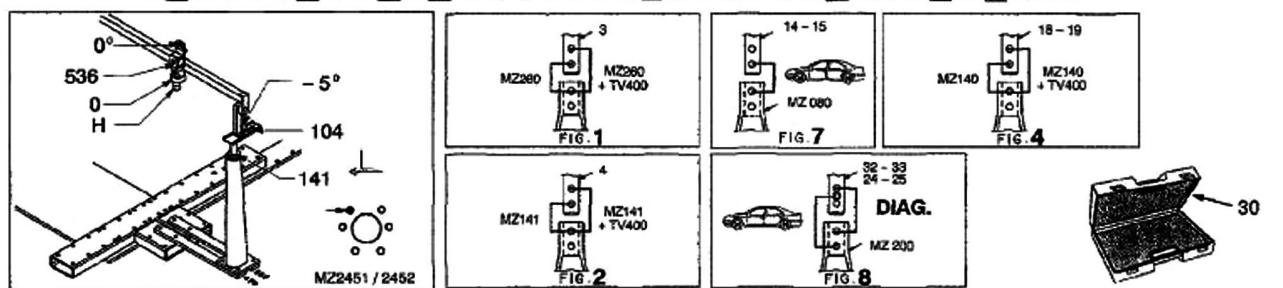
PEUGEOT

776.310

78 Kg 04.02.2003 423-D-18E



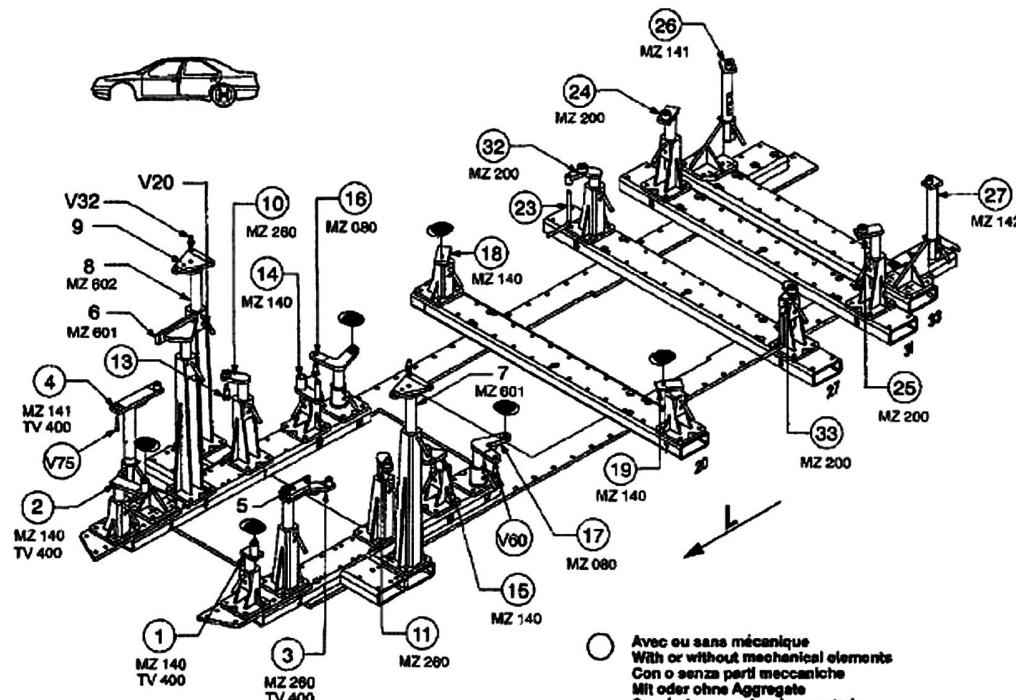
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36

CELETTTE®
VICHY-FRANCE

© Copyright 2003 CELETTES.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTTE®

PEUGEOT 206

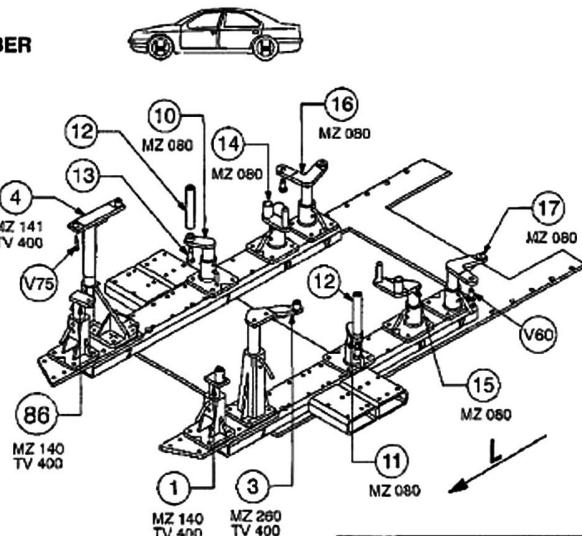
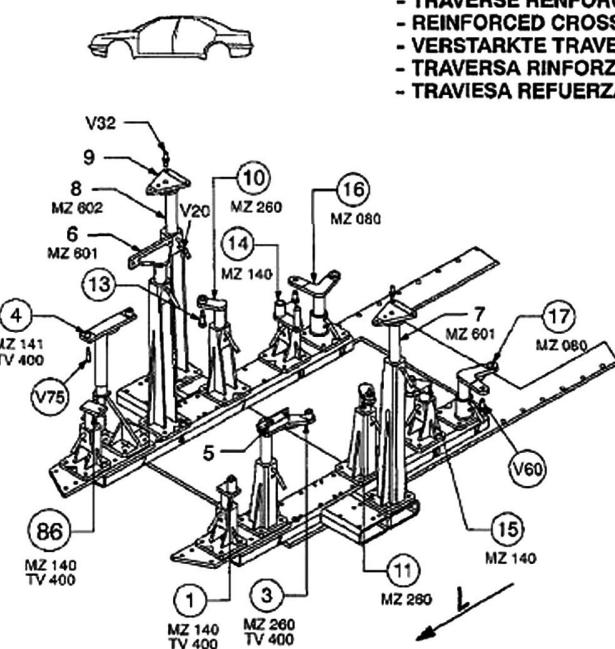




CELETTE®

PEUGEOT 206

- TRAVERSE RENFORCEE
- REINFORCED CROSMEMBER
- VERSTÄRKTE TRAVERSE
- TRAVERSA RINFORZATA
- TRAVIESA REFUERZADA



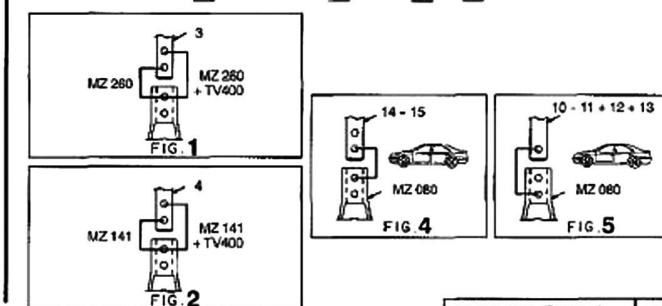
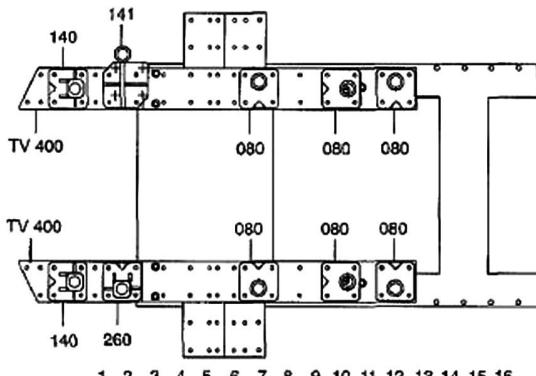
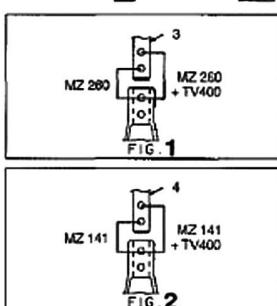
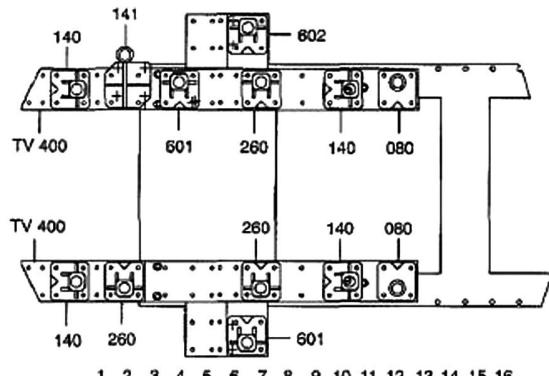
REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
86	776.7096	1,8	1	140
	M 8-25		1	

complément au
complementary set to
complemento al
zusätz zu

776.310

776.307

2 Kg 08.09.2005 423-D-18K



776.307-RA3-1 00

CELETTE®
VIENNE-FRANCE

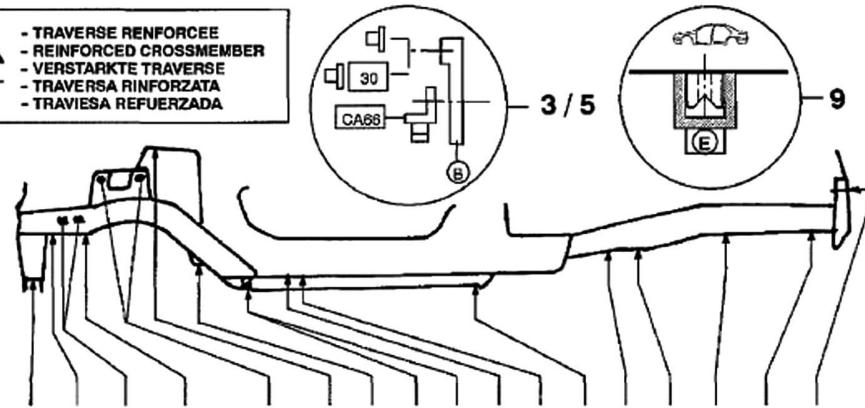
© Copyright 2005 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE METRO 2000 MYGALE

 **CELETTE** METRO 2000
MYGALE

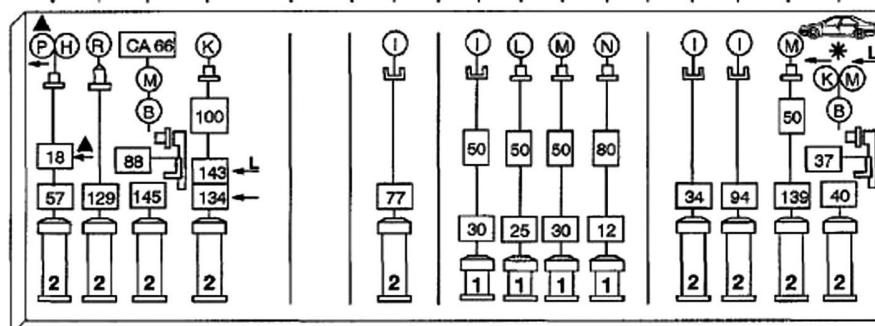
PEUGEOT 206

- TRAVERSE RENFORCEE
- REINFORCED CROSMEMBER
- VERSTARKTE TRAVERSE
- TRAVERSA RINFORZATA
- TRAVIESA REFUERZADA

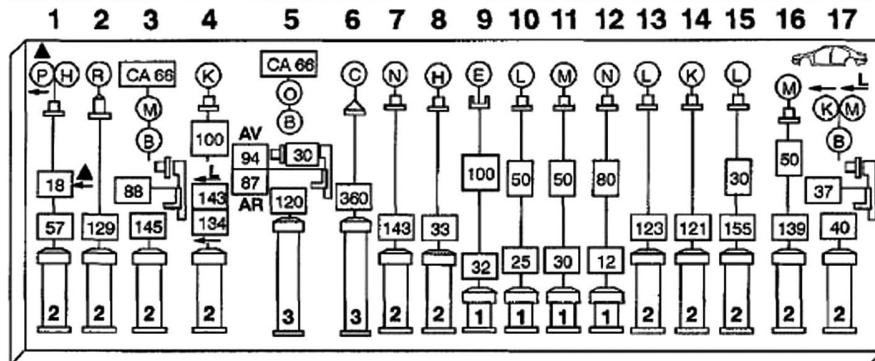
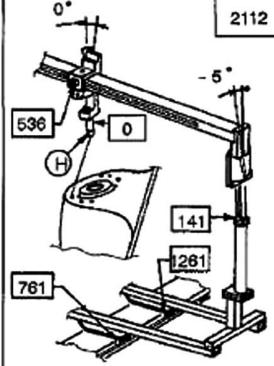


C 2336

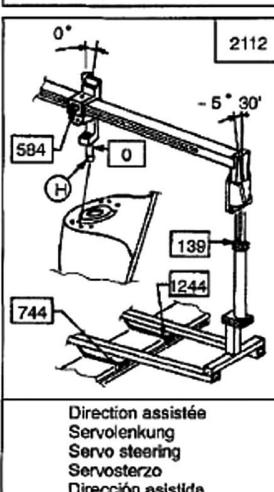
CA 66



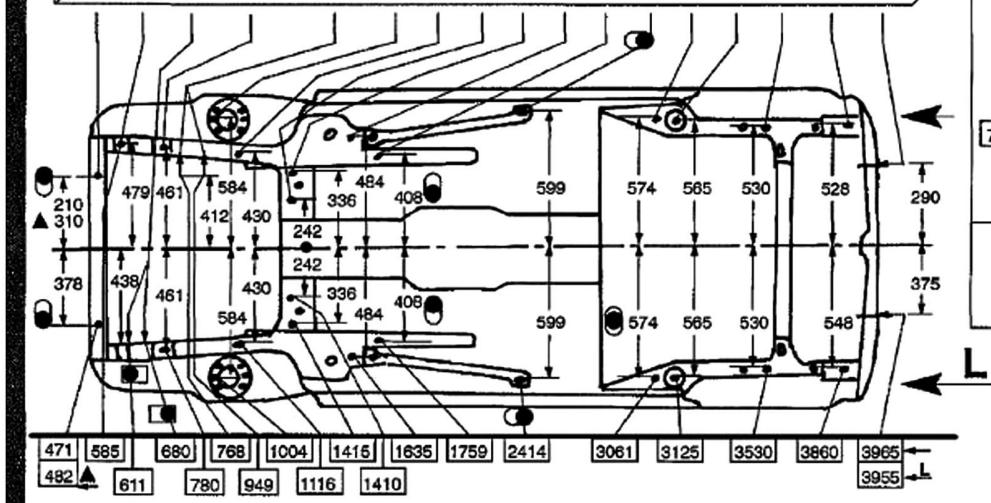
2112



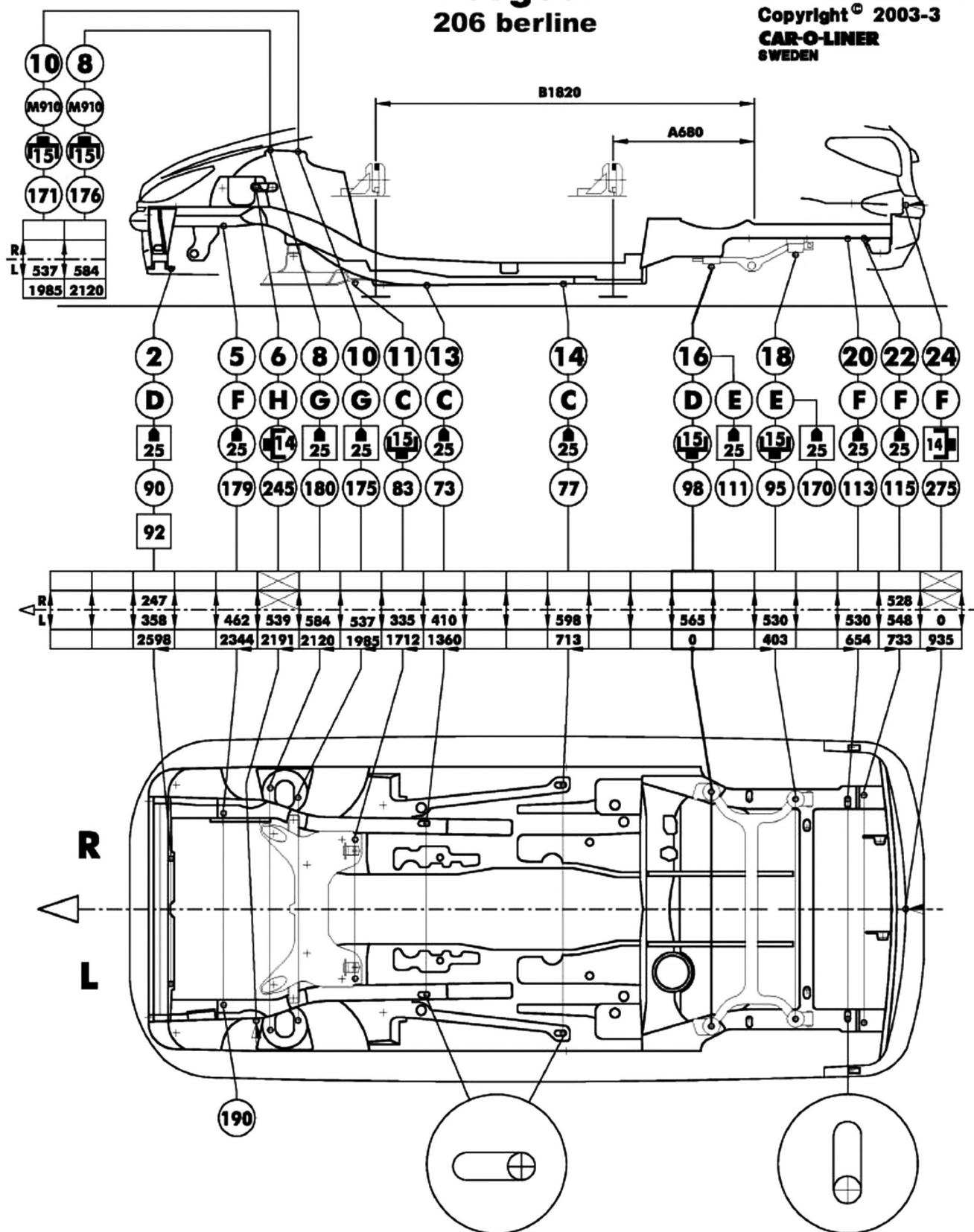
2112

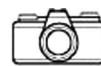
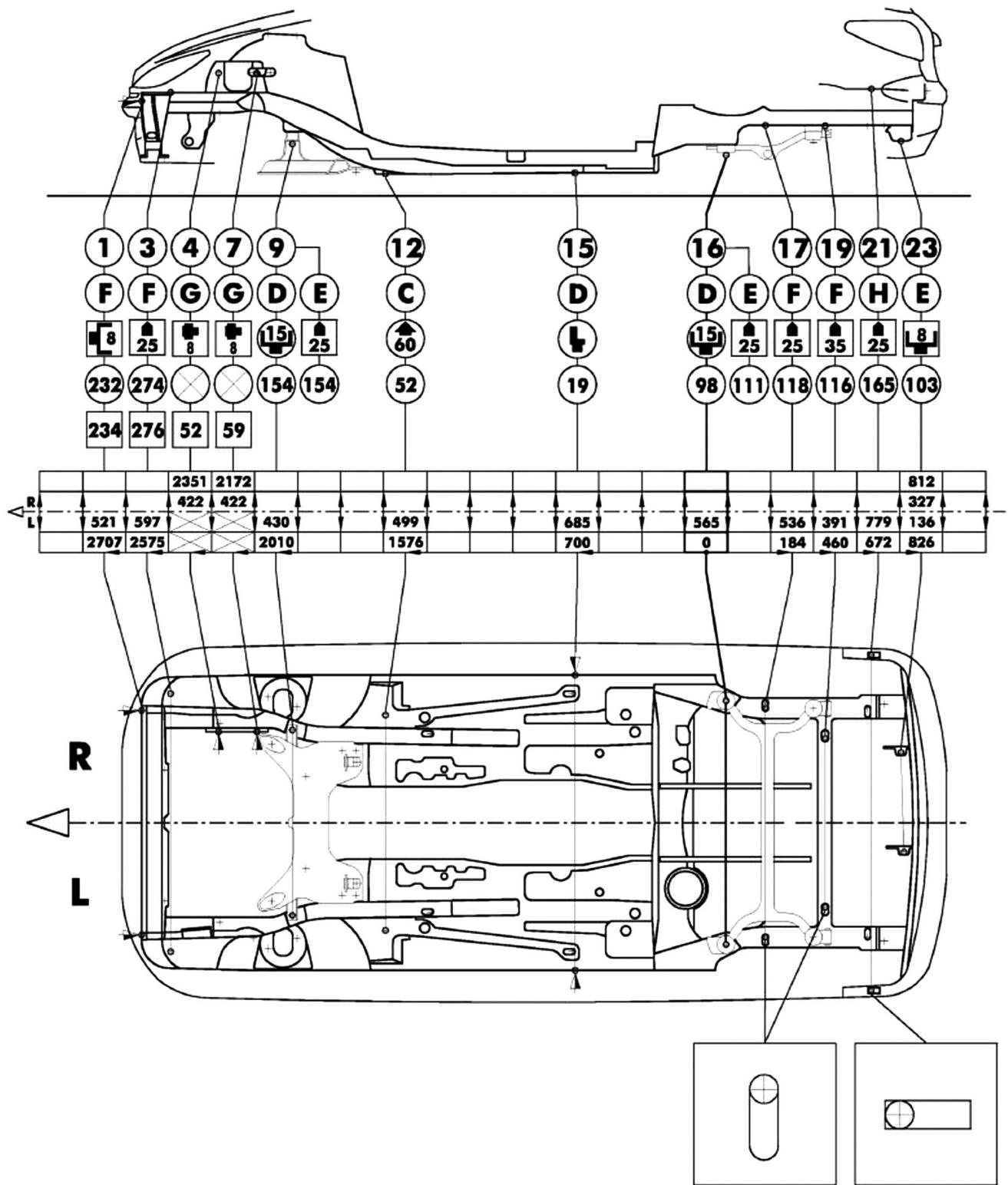


DIRECTION ASSISTEE
Servolenkung
Servo steering
Servosteering
Dirección asistida



11/05

CAR-O-LINER®**Peugeot
206 berline****16:058¹**Copyright © 2003-3
CAR-O-LINER
SWEDEN

CAR-O-LINER®**Peugeot****16:058²**Copyright © 2003-3
CAR-O-LINER
SWEDEN

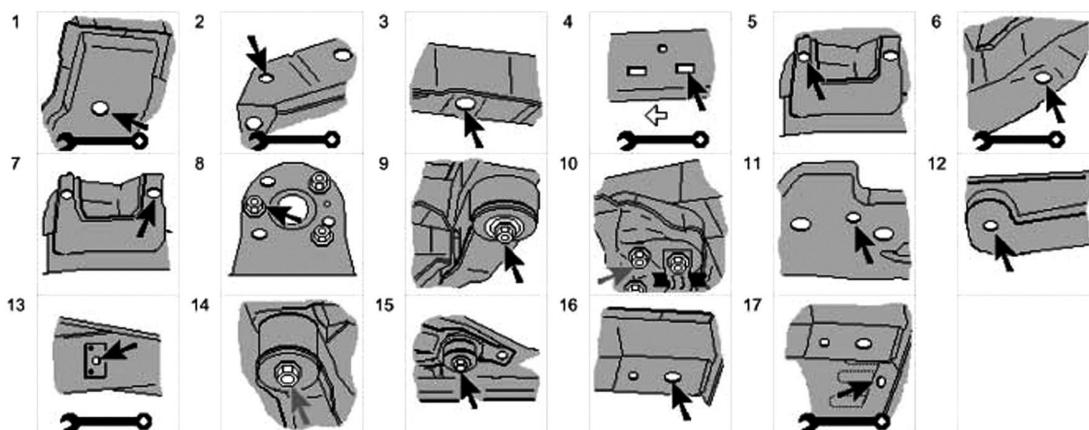
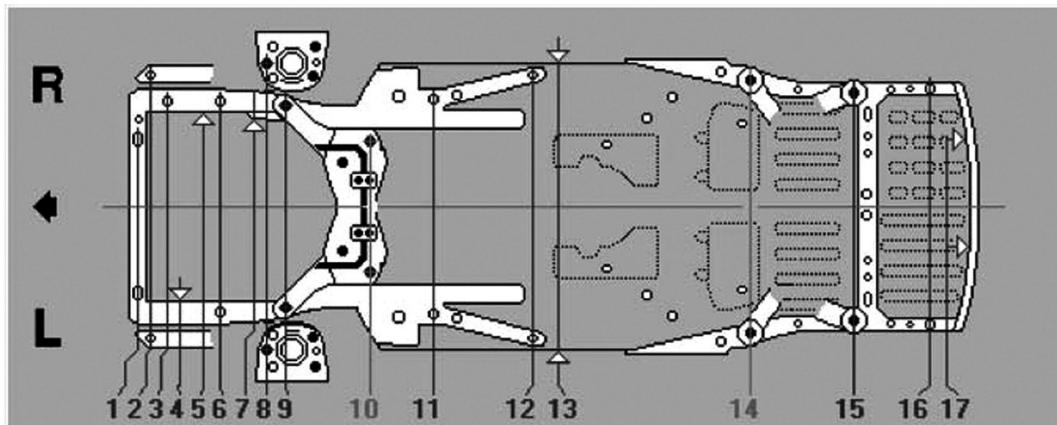
DATALINER

Copyright Dataliner AB, Sweden (2006) All right reserved

Dataliner®**Peugeot 206 berline
Avec trous (1) oblongs**

4564MIX

Model Year, see Index

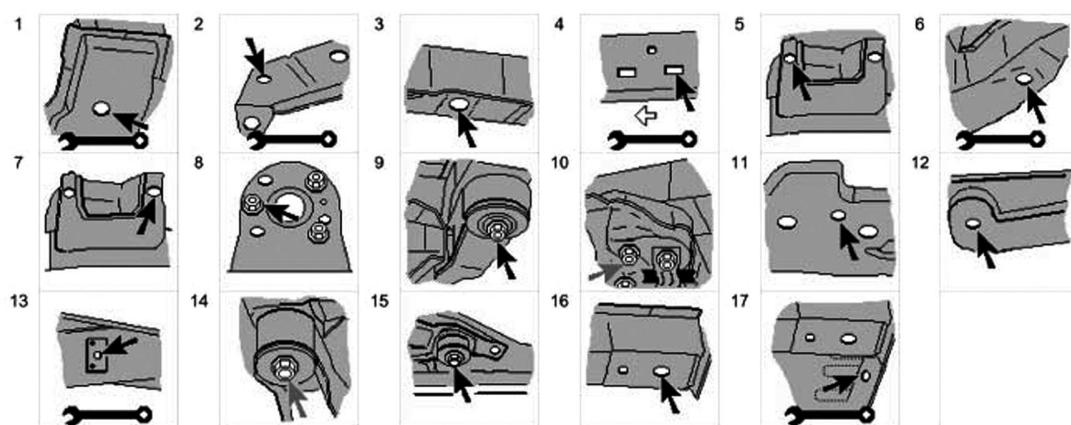
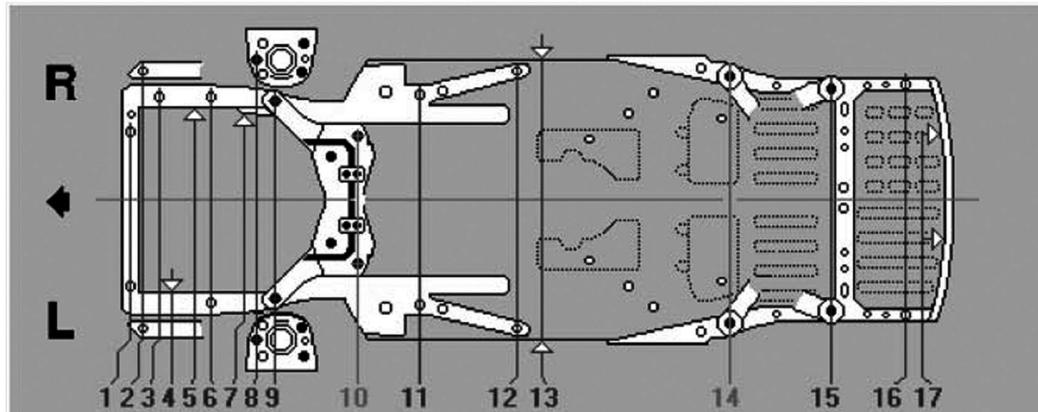


Point to point																		
B =	H =	62	52	—	161	8	173	54	106	298	342	653	101	612	407	329	94	84
		1	2	3	4	5	6	7	8s	9s	B10s	11	12	13	B14s	s 15s	16	17
		22x26	S-G	H6	—	12x16	—	H8	—	S-G	B24	B24	H17	10x16	H12	B26	H12	16x16
		100	500	300	—	500	300	500	600	100	—	—	—	600	100	200	200	200
		210	241	178	—	222	186	225	249	246	216	186	189	237	171	129	201	232
		2652	2590	2538	—	2508	—	2347	2339	2166	2112	2006	1708	1366	713	612	0	407
		944	882	830	—	800	—	639	631	458	404	298	0	342	995	1096	1708	2115
		584	830	0	0	0	922	0	1168	860	672	820	1198	1592	1130	1060	1076	665
		208	415	479	—	428	—	422	461	422	584	430	336	410	599	796	565	530
		376	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	528	290
																	548	375

Copyright Dataliner AB, Sweden (2006) All right reserved

Dataliner®**Peugeot 206 berline
Avec trous (1) ronds****4565MIX**

Model Year, see Index



Point to point		51	52	—	161	8	173	54	106	298	342	653	101	612	407	329	94	84	R	L	
B =	H =																				
S-G =		1	2	3	H6	4	H8	6	H16	7	8s	9s	10	B10s	11	12	13	B14s	15s	16	17
					—	—	—	—	—	—	S-G	S-G	B24	B24	H17	10X16	H12	B26	B26	H12	16x16
					12x16		—	—	H16		8x12									12x16	
					—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
					1	1	1	2	1	2	1	1	1	1	1	1	3H	1	1	1	
					100	500	300	500	300	500	600	100	---	---	---	600	100	200	200	200	
					—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
					249	241	178	222	186	225	249	246	216	186	189	237	171	129	201	232	
					—	—	235	—	193	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
		2641	2590	2538	—	2347	—	2339	2166	—	2112	2006	1708	1366	713	612	0	407	736	830	
		933	882	830	—	639	—	631	458	—	404	298	0	342	995	1096	1708	2115	2444	2538	
		620	830	0	0	0	0	922	0	1168	860	672	820	1198	1592	1130	1060	1076	665		
		310	415	479	—	422	—	461	422	—	584	430	336	410	599	796	565	530	528	290	
					428	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	548	375			